

Janvier 2022

Vol. CXII, n° 1

L'Action
NATIONALE

L'ACTION NATIONALE – volume CXII, numéro 1 – Janvier 2022



Le marasme et la confusion

978-2-89070-054-3

L'Action
NATIONALE

volume CXII numéro 1

JANVIER 2022

envoi de publication

N° de la convention 0040012293

En couverture

Maggie Napartuk
Lunettes de soleil

©Maggie Napartuk, linogravure, 2017
Photo: Institut culturel Avataq / Guy L'Heureux

Œuvre présentée dans le cadre de l'exposition *Résurgence: L'estampe au Nunavik* 2014-2019 au Musée d'art de Joliette, 2021.

Résurgence: L'estampe au Nunavik 2014-2019

Du 2 octobre 2021 au 9 janvier 2022

Musée d'art de Joliette

À propos —

L'exposition *Résurgence: l'estampe au Nunavik 2014-2019* regroupe une soixantaine de linogravures réalisées dans le cadre d'ateliers itinérants donnés dans neuf communautés du Nunavik. Maggie Napartuk et Qumaq Mangiuk Iyaituk, deux artistes du Nunavik engagées dans le projet depuis ses débuts, se sont jointes à Lyne Bastien, artiste montréalaise qui a contribué à la relance de l'estampe dans la région, pour assurer le commissariat de l'exposition.

Cinquante ans après les premières expériences en gravure à Puvirnituq à la fin des années 1960, un constat s'impose: les artistes inuits demeurent fidèles à eux-mêmes ainsi qu'à leurs valeurs et symboles ancestraux. La majorité des images créées par les artistes contemporains évoquent des traditions et des coutumes inuites témoignant d'un profond désir de garder cette culture vivante.

Résurgence fait état d'une pratique actuelle au Nunavik avec une collection d'estampes donnant à voir la réalité inuite dans toute sa richesse et sa diversité.

L'exposition est intégrée au circuit des expositions parallèles de la 12^e Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières. Elle est également le fruit d'un partenariat avec l'Institut culturel Avataq qui prête les linogravures de sa collection pour l'événement du Musée d'art de Joliette. De plus, grâce au soutien d'Avataq, une version réduite de *Résurgence* sera présentée en 2022 dans différentes communautés du Nunavik et un catalogue sera publié.

Cette exposition, présentée par le Musée d'art de Joliette en collaboration avec la Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières et l'Institut culturel Avataq, bénéficie du soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec et de la Société Makivik.

Commissaires: Maggie Napartuk, Qumaq M. Iyaituk et Lyne Bastien

Location d'outils
SIMPLEX

**ENTREPRISE
FAMILIALE
QUÉBÉCOISE
FONDÉE
EN 1907**

SIMPLEX.CA
1 800 361-1486



LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GERÉES
Membre platine



L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
Numéro sans frais : 1 866 845-8533

revue@actionnationale.quebec
www.actionnationale.quebec

Directeur : Robert Laplante
Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

Comité de rédaction : Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur ; Nicolas Bourdon, professeur de français, cégep Bois-de-Boulogne ; Sylvain Deschênes, rédacteur et infographiste ; Lucia Ferretti, professeure (UQTR) ; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM) ; Denis Monière, professeur (Université de Montréal) ; Hubert Rioux, Ph. D. ÉNAP-Montréal ; Michel Rioux, journaliste ; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix Richard-Arès : Lucille Beaudry (science politique, UQAM) ; Robert Comeau (histoire, UQAM) ; Simon Langlois (sociologie, Université Laval).

Membres du jury du prix André-Laurendeau : Jean Chartier, Pierre-Paul Sénéchal ; Lucia Ferretti.

Animation du séminaire de lecture : Mathieu Bock-Côté

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES



ARTS VISUELS
LITTÉRATURE
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
CINÉMA, THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES

sodep
revues culturelles
québécoises

SODEP.QC.CA

Sommaire

Éditorial

- Le marasme et la confusion** 4
- Robert Laplante

Articles

- Le lièvre québécois*
L'anthropologue et l'écrivain partagent une raison 11
- André Campeau
- La poésie aux portes du sentiment national** 18
- Rémi Villemure
- L'école québécoise ne croit plus en elle-même** 27
- Étienne-Alexandre Beauregard
- Michel Nadeau 1946-2021*
L'extraordinaire batailleur du OUI aux deux référendums 36
- Jean Chartier
- L'État social nécessaire à l'indépendance** 43
- Jacques Beaumier
- La guerre du bois** 49
- Simon-Pierre Savard-Tremblay
- Oligopolarchie** 58
- Ariel Thibault
- L'histoire politique du Québec vue à travers la lexicométrie** 68
- Denis Monière et Dominique Labbé
- Le Parti rhinocéros, une certaine ressemblance avec le théâtre de l'absurde** 78
- François Morneau

Lectures

Recensions

- RACHAD ANTONIUS ET NORMAND BAILLARGEON** 94
Identité, « race », liberté d'expression
- MATHIEU BOCK-CÔTÉ** 98
La Révolution raciale
- MARTIN PÂQUET ET STÉPHANE SAVARD** 109
Brève histoire de la Révolution tranquille
- SIMON JODOIN** 120
Qui vivra par le like périra par le like

Livres reçus

Robert Laplante

Le marasme et la confusion

Les commentateurs et chroniqueurs autorisés s'en sont donné à cœur joie avec leurs babillages en marge du congrès du Parti québécois. Piaffant d'impatience et d'envie de rédiger sa notice nécrologique, les Michel David, Michel C. Auger et autres Francine Pelletier de la confrérie ont repris le refrain encore plus usé que celui qu'ils reprochent au PQ de tenir. À les lire et les entendre, le parti aurait fait son temps parce qu'il aurait fait la démonstration de son esprit pétrifié par son incapacité à sortir du ressentiment envers les Anglais et par sa manie de toujours mettre la faute sur le Canada dès qu'il s'agit de constater que quelque chose cloche dans la province. Les pauvres, ils sont sans mémoire, leurs devanciers – et peut-être eux-mêmes en début de carrière – ânonnaient les mêmes insignifiances dès le lendemain du référendum de 1980.

Le but ici n'est pas de revenir sur le congrès du PQ ni de prendre la mesure du déficit de crédibilité qu'il a lui-même creusé avec ses attitudes velléitaires et ses manœuvres louvoyantes. Cela a été fait maintes et maintes fois dans les pages de *L'Action nationale* et ailleurs. Il faut cependant commencer d'en finir avec la pensée molle et les inepties que le commentariat médiatique, partagé entre l'inculture politique et le conformisme de la profession, impose au débat public. La question québécoise est toujours entière et rien n'a changé des paramètres de base de notre condition de peuple entravé.

Un carcan ne disparaît pas parce qu'on cesse de le regarder. Et encore moins quand les oracles de la bien-pensance nous disent de chercher un autre spectacle. L'industrie du commentaire prend alors le relais des naufrageurs qui, partout dans la politique politicienne, pratiquent la pensée oblique, le déni assumé et le refus de voir les choses en face.

C'est parce qu'ils sont tout entier absorbés dans la politique provinciale et la pensée rabougrie qu'elle impose et cultive que les savants observateurs ne cessent de ramener les accusations de culture du ressentiment et de victimisation. Ils ne font écho qu'à la politique des lamentations inhérente à la condition de minoritaire consentant qui, à défaut de lire et comprendre le régime dans lequel le Québec est maintenu, les rend incapables d'en saisir la portée pour éclairer l'actualité et saisir les enjeux. Il faut dire, à leur décharge, que le PQ lui-même – et particulièrement sous Lucien Bouchard – s'est enlisé dans cette politique des lamentations et d'éternelles minimisations des pertes qui a fait exploser la conjoncture post-référendaire de 1995.

Les souverainistes, qui ont pourtant englouti des ressources gigantesques et gaspillé une énergie folle à construire des argumentaires, ne se sont jamais attelés à faire le procès du régime avec constance et rigueur. Ils ont failli à faire voir en quoi la constitution imposée privait le Québec et son peuple de la liberté de décider par lui-même et pour lui-même. Ils sont restés prisonniers des formes de débat que le partage des compétences impose à l'Assemblée nationale où ils n'ont jamais avec force démontré comment la législation qu'ils construisaient restait en deçà de la construction de notre intérêt national.

Ils ont échoué à faire comprendre que les adversaires mentaient et mentent encore délibérément quand ils tentent de banaliser et minimiser les empêchements et les impacts

d'un ordre constitutionnel conçu pour corseter et réduire les pouvoirs de l'Assemblée nationale. Ils ont pratiqué l'autocensure et les conduites d'évitement pour ne pas avoir chaque jour à mettre l'énergie au combat fondamental. La politique provinciale est toujours une politique du reposoir, une politique où l'on cherche du réconfort et du répit à s'activer sur l'accessoire ou à tronquer dans l'analyse les pans du raisonnement qui obligeraient à conclure que « tant que l'indépendance n'est pas faite, elle reste à faire » (Miron).

Devoir vivre sous l'empire d'une loi fondamentale qui place notre peuple en laisse n'est pas une affaire d'attitude constructive et de posture sereine devant la vie. C'est une donnée factuelle dure. Un fait qui n'est pas sans graves conséquences. Tous les rapports Québec/Canada, tous les domaines de la vie nationale, tous les aspects des décisions collectives sont soumis à des règles et des politiques qui ne peuvent donner que des solutions bancales. Soit les moyens manquent ou échappent au contrôle, soit les finalités sont neutralisées, annulées ou dévoyées par la majorité *canadian* en son parlement.

Les commentateurs qui sont prompts à dénoncer la médiocrité de la gestion québécoise du système de santé sont plus lents à mesurer les conséquences d'un régime constitutionnel qui fait chanter le Québec à même les impôts versés par les Québécois. La détérioration planifiée des paiements de transfert se traduit inévitablement par le consentement à la résignation à pactiser avec la médiocrité en tout, puisque le budget du Québec dépend essentiellement d'une mécanique financière qu'il ne contrôle pas. Lui reprocher les conséquences de cette résignation c'est passer à côté de l'essentiel. Le régime condamne le Québec et les Québécois à se penser, se projeter et s'administrer avec les moyens que le Canada lui laisse. Et c'est cela le réalisme de ceux et celles qui disent être passés à autre chose.

Certes, la condition provinciale « n'est pas le goulag » comme le serinent les impuissants qui aiment à se cacher derrière les attitudes trop souvent velléitaires de René Lévesque. Ce n'est pas du ressentiment que de reprocher au régime de fonctionner selon les règles de sa normalité. Ce n'est pas du ressentiment que de constater qu'aucune politique linguistique ne peut adéquatement servir le Québec parce que le régime est construit sur l'intention et les moyens de la détruire. Ce n'est pas accuser Ottawa de tous les maux que de constater que le régime lui donne les moyens de niaiser les créateurs et de saboter la politique culturelle. Ce n'est pas en faire un bouc émissaire que de constater que sa politique d'immigration est tout entière dirigée vers la diminution programmée du poids relatif du Québec. Ce n'est pas délirer d'anxiété que de dénoncer son utopie de faire monter les seuils d'admission à plus de cinq cent mille immigrants par an et d'en craindre tous les effets néfastes. Cela n'a rien à voir avec la xénophobie que de dénoncer le multiculturalisme érigé au rang de religion d'État et de vouloir en combattre les politiques alors que le régime lui donne tous les moyens de l'enfoncer dans la gorge des Québécois en laissant entendre qu'ils sont des demeures indignes de la grandeur *canadian*.

Cela n'est pas de la sensiblerie malade que de s'indigner quand des villes *canadian* se liguent pour financer les manœuvres de neutralisation de notre Assemblée nationale. Ce n'est pas non plus une surprise de constater une millième fois que nos choix sont présentés pour contraire aux droits humains quand cela peut servir la carrière des ambassadeurs. Il faut chaque fois répliquer, mais sans illusion : il n'y a rien d'autre à attendre du Canada. Et c'est de la dignité élémentaire que de le réaffirmer.

Le Québec est une nation empêchée. C'est cette démonstration constante qui reste à faire et à partager. Et c'est

cette caractéristique de régime que l'écran médiatique et les partis de la soumission refusent de placer au cœur des lectures de l'actualité politique. Il n'est pas un domaine de la vie collective qui ne souffre de fonctionner avec des règles qu'Ottawa peut tordre, contourner ou neutraliser à sa guise en se drapant dans la légitimité d'une constitution illégitime. Ramener et réduire les dénonciations à la psychologie du ressentiment ne tient pas de l'analyse, mais de l'alibi. L'autodétermination, la souveraineté et l'indépendance, cela n'a rien à voir avec des manifestations de mauvaises attitudes. C'est une affaire de combat. C'est cette représentation que les défenseurs du statu quo drapés dans une pseudoneutralité tentent d'étouffer avec des raisonnements lénifiants. Ce sont des agents de légitimation d'un ordre imposé, un lubrifiant dans une mécanique liberticide.

Tant que ce procès du régime ne sera pas mené sur tous les fronts et conduit pour faire voir et valoir ce qu'une claire compréhension de notre intérêt national devrait dicter de nos réactions et décisions politiques; tant que la politique provinciale imposera ses catégories conceptuelles, la confusion des esprits et le marasme politique prévaudront. Pis encore, plus l'indigence intellectuelle minera la culture civique, plus le Québec s'enfoncera dans les idéologies victimaires dans lesquelles seront inversés les arguments des jovialistes qui osent prétendre que le consentement à la minorisation constitue une voie de développement pour la nation. Si l'indépendance est un horizon dépassé, il ne reste plus que la soumission et l'indignité.

Pour paraphraser Churchill, se soumettre, au nom du réalisme et du pseudopragmatisme, c'est le plus sûr moyen de se mériter des conditions de soumission plus dures encore et de devoir les subir dans l'indignité croissante. Ottawa en donne chaque jour l'assurance, du piétinement des engage-

ments à l'égard du français aux iniquités de traitement des candidats francophones à l'immigration en passant les politiques d'achats et les contrats publics. Le plus fort du contingent de commentateurs se paie de mots pour mieux pisser de la copie et faire du temps d'antenne à peu de frais et au moindre effort. Radio-Canada mène le bal et paie la tournée.

La politique indépendantiste qui nous manque cruellement est une politique de combat. Ottawa peut-il mener une guerre de propagande à bas bruit, jouer de tous les registres de la violence symbolique sans qu'il n'y ait de ligne de conduite politique qu'à tendre l'autre joue?

Les souverainistes se sont trop longtemps perdus dans les gadgets du marketing politique à force de vouloir trouver l'approbation des maîtres et de ceux qui les servent. On veut bien concéder que cela s'accorde mal avec l'air du temps et les poncifs de la rectitude politique, mais la réalité ne disparaît pas parce que la nommer déplaît aux belles âmes qui préfèrent la béatitude démissionnaire au dépassement dans les combats nécessaires.

L'indépendance se conquiert. Pouce par pouce. Par l'effort infatigable et la conviction qu'on ne quémande pas sa liberté. Et qu'on ne la trouvera pas dans le babillage des commentateurs s'imaginant être passés à autre chose. Ils sont comme ces ivrognes perdus dans le noir et qui préfèrent aller chercher les clés de leur maison sous les réverbères où les a conduits la consommation des boissons frelatées que leur servent les taverniers de province. ♦



*L'assurance d'une culture québécoise
forte et vivante*

Fière de soutenir

la réalisation de la revue de
L'Action NATIONALE

1 800 943-2519 | www.ssjbcq.quebec



le **R**assemblement
pour un **P**ays **S**ouverain

Québec notre seule patrie

www.rps.quebec

LANGUE
FRANÇAISE



PATRIMOINE
NATIONAL



SOUVERAINETÉ
DU QUÉBEC



WWW.SSJBMAURICIE.QUEBEC

complément+

LIBRAIRIE POIRIER

Le lièvre québécois
**L'anthropologue et
l'écrivain partagent une
raison**

Dans les bois, cela discute fort entre lièvres filous et coyotes jongleurs.

Serge Bouchard (1947-2021)

Qu'est-ce qu'une mythologie? Souvent, elle est réduite à un panthéon de figures divines ou héroïques. Non pas tant des figures animées que des portraits qui, en quelques caractéristiques, disent de quoi il s'agit. Par exemple: Poséidon, dieu grec de la mer ou Chaahk, dieu maya de la pluie. Évidemment, quand il s'agit de figures mayas, on se les approprie en suggérant que nous savons de quoi il s'agit: nous en faisons des divinités parce que ce concept (dieu) existe dans la civilisation occidentale.

Ce qui est moins apparent, ou plutôt ce qui est sous-jacent au panthéon de figures contenues dans une mythologie, a trait à l'ensemble de récits, à la collection de narratifs disant quelque chose à propos d'une société, d'une manière de penser dans cette société et des orientations singulières et sociales induites par différentes modalités éducatives (jeux, rituels, veillées, lectures). Au-delà de figures dessinées hors contexte, la mythologie est une production collective, un ensemble de récits avec variantes.

* Anthropologue.

Tout se passe comme si les aventures mythiques prédisposent les singularités individuelles et collectives des gens. Or, si les anthropologues sont préoccupés par l'itinéraire mythique, ils le sont aussi par l'organisation de la société. Encore plus si l'itinéraire et l'organisation sont liés dans une mutation de grande amplitude¹. Ceci étant posé, encore faut-il comprendre qu'une mythologie, contrairement à ce qu'on enseigne, n'est pas fixée une fois pour toutes.

Certaines institutions religieuses immobilisent leur mythologie dans des textes et des rituels, même si l'imaginaire humain est plus créatif que le voudrait l'orthodoxie de ces institutions. Or, une mythologie se rapporte à une mutation anthropologique. Donc, tant que sa pertinence est avérée en rapport avec la transformation et y fait du sens, elle se maintient. Ensuite, elle vacille. On aura compris que des enchevêtrements relationnels et des incertitudes existentielles sont le propre des grands bouleversements où se jouent les mythes anciens et nouveaux, les institutions qui se défont et celles qui se créent.

Longtemps, la mythologie a aussi été l'étude des mythes, une tâche reprise par l'anthropologie. Des anthropologues ont été prompts à saisir que la mutation en cours requerrait de nouveaux moyens méthodologiques. Des travaux de Pierre Maranda² et

1 Pour établir les contours et dynamiques d'une mutation anthropologique, il faut se pencher sur la néolithisation dont les processus ont été marquants pour homo sapiens: sédentarisation, domestication de plantes et d'animaux, invention de grandes religions, élaboration de sociétés paysannes. La mutation contemporaine (en cours) est de la même ampleur et renouvelle complètement la donne pour sapiens.

2 Maranda, Pierre et Elli Köngäs Maranda, 1970, «Le crâne et l'utérus, deux théorèmes nord malaitains» 829-861 dans *Échanges et communications. Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss*, réunis par Jean Pouillon et Pierre Maranda, La Haye, Mouton; Maranda, Pierre, 1977, «Cartographie sémantique et folklore: Le Diable beau danseur à Rimouski»: 247-270 dans *Recherches sociographiques* 18/2; —(ed.), 2003, *The Double Twist, from Ethnography to Morphodynamics*, Toronto, University of Toronto Press.

d'Éric Schwimmer³ valent le détour pour aborder ce dont il est question : entrer dans une lecture analytique pour éclairer les récits mythiques, les itinéraires du sujet, les éléments de son organisation sociale et les transformations.

Si Maranda et Schwimmer sont des outilleurs du métier d'anthropologue, d'autres abordent la même montagne à partir d'un corpus différent et dans une direction qui leur est propre. Avec Rémi Savard, on croise Pierre Beaucage, Sylvie Vincent, José Mailhot, Serge Bouchard⁴, auxquels on devrait ajouter Bernard Arcand⁵. Ils sont en quelque sorte des senseurs d'humanité. Ils lisent les signes et les langages, les récits et les images pour en tirer un sens et le transmettre dans l'espace public québécois.

Dans la réédition en mars 2021 d'un livre passé inaperçu, *L'œuvre du Grand Lièvre Filou*, l'anthropologue Serge Bouchard navigue dans des eaux où plusieurs voient du vide, alors que lui, il trouve des toponymes et des anthroponymes qui s'inscrivent dans des systèmes relationnels. Il passe outre l'oblitération de noms de lieux et d'humains, qui serait le fait de fonctions publiques et d'entreprises privées indifférentes au territoire, aux institutions, aux repères passés et présents.

3 Schwimmer Éric, 1970, « Alternance de l'échange restreint et de l'échange généralisé dans le système matrimonial orokaïva » : 5-34 dans *L'Homme* X-4 ; –, 2004, « Claude-Lévi-Strauss et le lièvre canadien » : 221-226 dans Michel Izard (dir.) Claude Lévi-Strauss, *Cahier de L'Herne* ; – 2005, « Les mythes, échos et exploration » : 119-130 dans *Anthropologie et sociétés* 29-2.

4 Deux numéros de la revue *Recherches amérindiennes du Québec* témoignent de leur travail. En 1973, vol. 3/1-2, *Signes et langages des Amériques* et en 2010, vol. 40/1-2 Rémi Savard, *Le sens du récit*.

5 Arcand, Bernard, 2019, *Les Cuivas. Une ethnographie où il sera question de hamacs et de gentillesse, de Namoum, Colombe et Pic, de manguiers, capybaras et de yopo, d'eau sèche et de pêche à l'arc, de meurtres et de pétrole, de l'égalité entre les hommes et les femmes*, Montréal, Lux.

Dans une des chroniques⁶, celle qui donne son titre au livre, il aborde un mythe algonquin, un salon du livre et une situation sociale québécoise. On rapproche rarement au Québec les Amérindiens, les arrivants et les habitants, des catégories de population qui ne veulent pas dire grand-chose quand on croise les personnes et les récits, dans des lieux de rencontre. Bouchard n'élabore pas son propos sur les notions d'altérité ou d'identité: elles ne sont pas son affaire. Son point focal est la relation.

Dans ce texte, il est question d'un village de 1000 habitants sur la Lièvre⁷ (entre le rapide des cèdres et le rapide des Iroquois, entre les Laurentides et l'Outaouais, un village-frontière). Un Salon du livre est organisé par les gens du village: les littératures, orales autant qu'écrites, sont des espaces symboliques de rencontre pour qui y participe. On y croise trois voyageurs au long cours, dont deux femmes, et quelques noms difficiles à prononcer (arabe, algonquin). Une visite au musée du village fait apparaître les bûcherons et les draveurs d'un autre temps, soumis à l'alliance du Capital et de l'État dont le cadastre forestier n'est pas fait pour les travailleurs, mais pour leur exploitation.

Bouchard évoque (sans l'écrire) que le grand lièvre voyage longtemps autour de la montagne, pour créer le monde et l'humain. Or, le lièvre du mythe algonquin est double disent les outilleurs, Claude Lévi-Strauss en tête⁸. Il serait une paire de médiateurs, à la fois ordonnateur de sens et décep-

6 Bouchard, Serge, 2021, *L'œuvre du Grand Lièvre Filou*, chroniques, Bibliothèque québécoise. Ces textes sont d'abord parus dans Québec Science entre septembre 2009 et juillet 2018.

7 Cette rivière, un affluent de l'Outaouais, fait 330 km de long. Son nom vient d'un nom algonquin qui signifie lièvre.

8 Lévi-Strauss, Claude, 1983, «Une préfiguration anatomique de la gémellité»: 277-290 dans *Le regard éloigné*, Paris, Plon

teur. Une anthropologie critique se profile derrière l'écrivain Serge Bouchard: il n'oublie pas que le lièvre est jumelé à l'intérieur, qu'il en porte la marque à l'extérieur. Il montre le plein dans le vide apparent et il déjoue certains pleins pour en montrer le vide.

Deux autres chroniques font référence à la Lièvre: «Le petit nord est fatigué» et «La montagne du Diable». Bouchard voyage sur les chemins de traverses et parcourt les arrièrepays. Il cherche des ressources toponymiques et anthroponymiques susceptibles de «replacer l'histoire dans le sens du monde». Il invite à tout reprendre à neuf, non confiné dans les délimitations administratives ou assujetti aux politiques corporatives, ces fictions modernes dont les ambitions sont pauvres pour les gens.

Dans *Les images que nous sommes* (2013)⁹, il explore le sens de l'histoire et du mythe. En visionnant *60 années de filmographie québécoise*, il trace certaines lignes de force et des vides laissés en plan. Il écrit: «On a toujours le choix de ses histoires et de ses mythes.» Il pose des questions. «Sommes-nous jamais revenus de la tempête qui a tué François Paradis quelque part entre La Tuque et Péribonka¹⁰?» «Où sont les récits épiques de nos pilotes de brousse et de nos explorateurs?»

Bouchard explore la mutation avec laquelle cette société est aux prises, en disant ce que sa filmographie expose et en esquisant l'ethnographie de ce qui n'a pas été filmé. Dans le paragraphe «En 1962», il juxtapose des étudiants qui

9 Bouchard, Serge avec la collaboration de Marie-Christine Lévesque, 2013, *Les images que nous sommes, 60 ans de cinéma québécois*, Montréal, Éditions de l'Homme.

10 En référence à Maria Chapdelaine de Louis Hémon.

tournent un film moderne, un sociologue qui dit les horizons fermés du Québec, des pêcheurs cayens qui naviguent entre les orques et prennent le large, des camionneurs qui fendent la tempête et se croisent au *truck stop* Chez Lise. Il revisite ce sujet-homme en route, ses trajets laborieux, sans perdre de vue son contexte.

Au Québec, le cinéma dit que la mutation anthropologique est induite par les femmes: «La femme moderne apparaît très tôt dans notre cinéma» en 1947. Le propos est insistant: «Le Québec est en grande partie une femme, en lutte, toujours en lutte[...] dont la démesure chamboule l'ordre établi du temps». «Elle prend le parti de la vie» et «prend son courage à deux mains pour affronter l'absurde, l'intolérable». Il pose que ce sujet-femme ancre la maison et trace «la carte du monde».

Serge Bouchard circule dans les passés et «dans les dédales de l'imaginaire québécois». Il ne craint pas les archives; il aime les bibliothèques et les vieux livres. Il écrit à propos du cinéma, comme il aurait pu écrire sur la littérature, à savoir que son génie «consiste en premier lieu à simplement être là, sur le front de la culture collective». Il dit l'«immense responsabilité historique» de ce cinéma, j'ajoute de cette littérature, en tant que «récit mythique de la marche du monde» vers son humanité.

Son anthropologie ne fait pas dans le portrait ou la nature morte: il recherche le jeu sur l'espace et dans le temps. Sa dynamique cognitive excave, dépoussière et fait valoir tout en exposant les fictions (qui ne sont pas celles auxquelles on pense a priori). Pour saisir les relations entre les noms, les choses, les animaux et les humains, il cherche le chemin et regarde ce qui passe. Si une institution émerge, c'est la rencontre dans le bois, au village, au salon, sur une route. Si

une structure apparaît, c'est la connexité entre les mondes distincts dont les humains sont saisis¹¹.

Son travail hors-les-murs de l'université consiste à démontrer que, dans les vides, des noms témoignent, des mythes et des histoires disent, des choses parlent... d'où nous sommes, en transformation avec nous-mêmes. Le «je-ne-sais-quoi» n'est pas de son ressort et il sait que «faire le vide» ne construit rien. Il s'inscrit dans un différend avec «l'émergence du rien¹²» qu'il repère dans des lieux inventés par le capital. Puisque les récits constituent le sujet, il en fabrique et en appelle de nouveaux. L'humanité n'est pas un effet du hasard. Le Québec non plus. ♦

11 Notons qu'il n'envisage ni une mythologie générale, ni une mythologie à prétention universelle.

12 Titre d'une chronique de L'Œuvre du Grand Lièvre Filou.

La poésie aux portes du sentiment national

Sur le chemin du citoyen errant, l'existence saillante d'un sentiment national se révèle à lui la plupart du temps des suites de la collision inévitable entre l'observation du monde présent et l'apprentissage de l'histoire de la communauté politique dont il fait partie.

Au fil des générations, on compte par millions ceux et celles qui sont devenus sensibles à la précarité québécoise après avoir pris conscience du traumatisme de la Conquête. Dans un ordre d'idées semblable, les circonstances entourant l'échec du référendum de 1995 font désormais partie des événements historiques les plus révélateurs du sentiment national chez les jeunes Québécois, y compris ceux qui naviguaient encore à l'époque au milieu des paisibles jardins de l'enfance.

Nous pourrions faire défiler les exemples sans jamais nous essouffler. Toujours est-il que la rencontre entre l'apprentissage de l'histoire et la découverte du sentiment national chez le citoyen composent une conjoncture largement documentée.

En revanche, moins nombreuses sont les genèses du sentiment national qui proposent la mémoire et son territoire poétique comme celui de sa révélation.

* Auteur.

Tentons de remédier à la situation en répertoriant cinq des nombreux sentiers que la poésie a su tracer vers ce qui est convenu d'appeler le lieu de ce qui nous dépasse.

La figure de l'homme charcuté

En avril 1970, Gaston Miron offre aux Québécois le recueil *L'homme rapaillé*. Celui-ci demeure encore à ce jour l'œuvre québécoise la plus lue dans toute la francophonie. Depuis sa parution, de nombreux commentateurs ont salué le génie avec lequel l'auteur a su manier une langue infirme et l'intrigante façon avec laquelle Miron a pu à la fois jeter des mots contre le mur tout en les prenant dans ses bras. *L'homme rapaillé*, écrit le poète, est un « raqué de l'histoire¹ », est venu au monde et mourra dans un « pays de jointures et de fractures². » Si les mots de Miron sont à la fois lisibles, sonores de même qu'ils s'accompagnent d'un paysage navrant, qui a au moins le mérite d'être enfin dépeint, ils prennent part à une initiative poétique beaucoup plus vaste, celle-ci ayant recouru à plusieurs autres voix.

Dans les années 1940, Alain Grandbois fait paraître trois recueils (*Les Îles de la nuit*, *Le Centre cosmique et Rivages de l'homme*). Cet homme a énormément voyagé, mais cela ne l'empêche pas de reconnaître la douleur que le peuple québécois ressent à juste titre : « Les lents martyrisés de cette dure époque me comprendront peut-être³ », écrit-il.

1 MIRON, Gaston, « Séquence » dans *L'homme rapaillé*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1995, p. 74.

2 MIRON, Gaston, « Fragment de la vallée » dans *L'homme rapaillé*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1995, p. 161.

3 GRANDBOIS, Alain, « La route secrète » dans *Rivages de l'homme*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1963, p. 109.

Dans la poésie québécoise, la figure de l'homme écartelé, brisé, déchiqueté et charcuté est récurrente. Elle présente chaque fois la certitude que le Québécois n'est toujours pas entier. Il déambule à moitié, galère à une jambe, se fait devancer chez lui. Il manque quelque chose à cette «race de petits hommes sandwichs⁴» que le continent nord-américain dévore, ajoute Michèle Lalonde le soir de la Nuit de la poésie du 27 mars 1970. Dans *Résurrection*, qui paraît quatre ans plus tard, le dramaturge Marcel Dubé poursuit dans la même veine en soumettant la figure de «l'homme arraché⁵» à l'imaginaire. Arraché à qui? Ou à quoi au juste? Au lieu de sa naissance et peut-être à celui de son destin. À sa mémoire surtout.

Ces mots, qui se sont choisis eux-mêmes, ont de quoi suspendre la promenade tranquille du citoyen errant.

La stupidité de notre situation

Dans son célèbre essai politique *Pourquoi je suis séparatiste*? qui paraît en 1961, Marcel Chaput s'en prend de façon répétitive à ce qu'il appelle «la stupidité de notre situation⁶.»

Comme nous l'avons proposé précédemment, la poésie permet la découverte de nombreux sentiers vers la révélation du sentiment national, de constater d'abord l'ampleur des dégâts sur le corps charcuté du Québécois.

4 Michèle Lalonde le soir de la Nuit de la poésie.

5 DUBÉ, Marcel, «Résurrection» dans *Poèmes de sable*, Ottawa, poésie Léméac, 1974, p. 181.

6 CHAPUT, Marcel, «Pourquoi je suis séparatiste» dans *Les grands textes indépendantistes 1774-1992*, Montréal, Éditions TYPO, 2004, p. 430.

La poésie impose également au lecteur un ensemble de diagnostics sévères. Elle incite l'observateur à se faire en quelque sorte violence, le temps au moins qu'il saisisse d'où il vient et où il pourrait être possible de se rendre.

Parmi ceux qui ont sans doute le mieux écrit «la stupidité de notre situation» s'illustre Yves Préfontaine, qui nous a quitté en 2019. Dans *Pays sans paroles*, qui paraît en 1967, il se confesse de la sorte : «J'habite un peuple qui ne s'habite plus⁷.» Si l'on se rappelle que Préfontaine a consacré un espace important à l'intérieur de son travail poétique à l'écrasante fatalité de l'hiver et au caractère immobilisant de la glace sur le destin québécois, il est à peu près impossible de ne pas voir dans cette ensorcelante formule les échos d'un sentiment national. À la dérive, le poète est perdu chez lui, ne retrouve plus son chemin «au cœur même de ces novembres qui nous viennent en été⁸», rajoute Préfontaine dans *Débâcle* trois ans plus tard.

Paul Chamberland, l'un des plus colorés participants à la Nuit de la poésie, développe également un discours semblable à la fin des années 1960. Sans doute pour faire écho à l'élan provoqué par l'arrivée du Parti québécois sur la scène provinciale, l'auteur de *L'afficheur hurle* justifie sa prise de parole et quelques-uns de ses farfelus accouplements parce qu'il ne veut pas «vivre à moitié dans ce demi-pays⁹.»

7 PRÉFONTAINE, Yves, «Peuple inhabité» dans *Pays sans parole*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1967, p. 41.

8 PRÉFONTAINE, Yves, «Ville en un pays sans visage» dans *Débâcle*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1970, p. 18.

9 CHAMBERLAND, Paul, «L'afficheur hurle» dans *La poésie québécoise – Des origines à nos jours*, Montréal, Éditions TYPO, 2007, p. 413.

Durant cette période – et les choses n'ont au fond pas vraiment changé – les poètes prennent pleinement conscience du pouvoir dont bénéficient les Québécois sur leur propre destin. Ce qui rend encore à ce jour notre situation aussi stupide, c'est le fait que nous disposons de l'ensemble des moyens pour y remédier.

Dans *Testament*, qui paraît en 1974, le dramaturge Marcel Dubé présente le Québécois comme «l'enfant de l'impossible route transcanadienne¹⁰». Pierre Perrault renchérit près de dix ans plus tard en appelant à ce que nous fassions «quelque chose de ce qu'on a fait de nous¹¹».

Cela peut assurément commencer dès aujourd'hui.

Le pays dans les yeux de l'être aimé

L'arrivée de la maison d'édition L'Hexagone sur la scène littéraire québécoise au début des années 1950 provoque un véritable émoi à l'intérieur du milieu poétique québécois. Souhaitant en finir avec une poésie un trop en quête d'une bénédiction de la France, les ténors, dont fait partie Gaston Miron, proposent que l'on brasse les cartes et que l'on nomme le pays tout autrement. Intervient alors au milieu de cette effervescence la figure de la femme-pays.

Lorsque Gaston Miron écrit que «tu sauras en chemin tout ce que je te donne¹²», il s'adresse hors de tout doute à quelqu'un. Est-ce une femme au bout de sa plume? Le

10 DUBÉ, Marcel, «Testament» dans *Poèmes de sable*, Ottawa, poésie Léméac, 1974, p. 148.

11 PERRAULT, Pierre, *Caméramages*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1983, p. 64.

12 MIRON, Gaston, «Pour retrouver le monde et l'amour» dans *L'homme rapaillé*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1995, p. 35.

citoyen errant, celui qui ignore toujours l'existence du lieu de ce qui nous dépasse, s'arrêtera peut-être à la figure de la femme. Après tout, s'il existe bien une chose que nous ayons tous en commun dans ce monde, c'est cette façon de consentir à notre effondrement heureux devant l'être aimé. S'il poursuit la lecture de *L'homme rapaillé*, le citoyen errant réalisera un jour ou l'autre qu'il existe un autre royaume qui sache mériter autant de peine que l'être aimé. Avant de le voir apparaître au loin, il lui faudra traverser de dures épreuves, savoir vaincre la peur, et faire preuve de courage. Un jour alors, comme l'annonce Miron, il regardera devant lui et s'écrira : « ouvre-moi tes bras que j'entre au port¹³ ».

C'est le même souffle qui incite Gilbert Langevin, dans *Le vent bleu* publié en 1989 à écrire sur le ton de la confession : « Mon pays c'est ton visage¹⁴. » Quelques années auparavant, Marie Uguay, la précocité, déposait sur papier quelques mots qui lui assureraient, malgré sa mort à 26 ans, une place parmi les plus grandes : « Des contes naissent de son absence¹⁵ ».

Des contes, des rêves et un espoir avoisinant la conviction.

Des vers écrits à l'encre de la mémoire

Les poètes et les historiens sont rarement sujets à la comparaison. Dans le cadre de leurs travaux respectifs, ils doivent entretenir un rapport différent avec leur instinct et il est prudent de soutenir qu'ils ne privilégient pas les mêmes

13 MIRON, Gaston, « La marche à l'amour » dans *L'homme rapaillé*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1995, p. 57.

14 LANGEVIN, Gilbert, « Le vent bleu » dans *Poésie*, Montréal, Éditions TYPO, 1997, p. 168.

15 UGUAY, Marie, « Poèmes en prose » dans *Poèmes*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2005, p. 171.

méthodes. En revanche, en interrogeant l'ensemble des participants à la vie intellectuelle, nous trouverons très peu de répondants, hormis les poètes et les historiens, qui disposent une place aussi importante au temps passé. Au final, tandis que les historiens écrivent l'histoire, les poètes, eux, entretiennent notre mémoire.

Jacques Brault, dans l'un de ses plus illustres textes intitulé – à juste titre – «Mémoire», écrit en 1965: «Me voici fils honteux du père humilié. Me voici acquitté de mémoire, noueux dans mes racines, fragile dans mes feuilles¹⁶». Ce vers comporte encore à ce jour plus de 260 ans de mémoire. S'il fallait nous compromettre à l'exercice de son interprétation, nous serions alors menés à plonger dans ce qui serait convenu d'appeler l'histoire. Le citoyen errant ne peut pas rester insensible longtemps devant de tels cris du cœur, ceux du «fils honteux» et du «père humilié.» Encore faut-il qu'il réalise qu'il est lui aussi «acquitté de mémoire».

Le rapport à la mémoire dans la poésie québécoise est une correspondance pesante. Lorsque Gaston Miron écrit que «nous avons laissé humilier l'intelligence des pères¹⁷», il nous invite à constater que nous avons négligé notre destin. Nous sommes des vaincus, cela n'a jamais fait aucun doute, mais en réalité, nous avons participé à ce qui s'apparente à une mise en scène de notre propre perte. Paul Chamberland profite du même souffle, même s'il le dit autrement, lorsqu'il scande devant la scène de la Nuit de la poésie que «nous avons des siècles d'impatience derrière nous¹⁸». Les poètes et

16 BRAULT, Jacques, «Mémoire» dans *Poèmes*, Montréal, Éditions du Noroît, 2000, p. 92.

17 MIRON, Gaston, «L'Octobre» dans *L'homme rapaillé*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1995, p. 99.

18 Paul Chamberland le soir de la Nuit de la poésie.

les historiens ne s'endorment peut-être pas à la même heure, mais ils s'accordent pour le dire : notre défaite ne se résume pas à la victoire des autres. Nous choisissons depuis déjà trop longtemps de ne pas participer à la normalité.

Qui de la mémoire ou de l'histoire engendre sa sœur ? Cela pourrait être discuté ailleurs. Toutefois, ce que l'on peut déjà avancer, c'est qu'elles sont au cœur l'une de l'autre. La mémoire, que Miron compare à de vieux meubles qui commencent à lui ressembler à l'intérieur d'une très vieille maison, indique où l'on se trouve dans le monde.

En rencontrant la poésie, le citoyen errant réalise – s'il ne l'a jamais encore fait – que le sentiment national se confond avec le passé, le présent et l'avenir. La mémoire parsemée de nos humiliations rencontre le présent qui se résume à la stupidité de notre situation. Viendra un jour l'avenir. Le citoyen errant n'aura qu'à le dégager.

L'avenir dégagé

Fernand Dumont est l'un des intellectuels qui s'est le plus attardé à la question de la mémoire. Dans *Raisons communes*, il incite les Québécois à orienter la mémoire vers l'avenir en la dépouillant de ce qu'il appelle «la nostalgie du poêle à bois ou de la chaise berçante¹⁹». En «démêlant la nostalgie de la mémoire²⁰», nous sommes invités à revisiter notre passé, à reprendre ce jeu – pourtant très sérieux – qui consiste à fonder un sentiment national qui ne soit pas seulement l'écho de quelques événements heureux et de leurs bruyantes et retentissantes ruptures.

19 DUMONT, Fernand, *Raisons communes*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1997, p. 108.

20 *Ibid*, p. 31.

La mémoire ne peut-être tragique, elle doit nous donner le courage de nous retourner face à l'avenir.

Dans *L'homme rapaillé*, Gaston Miron se pose sensiblement la même question : « Qui donc démêlera la mort de l'avenir²¹ ? »

Cette qualité de la poésie québécoise se présente sans doute comme étant l'attrait le plus séduisant sur la longue route du citoyen errant. S'il n'a pas déjà été troublé par la figure de l'homme charcuté, frappé par la stupidité de notre situation, bercé par l'amour que certains avant lui ont porté au pays comme on s'effondre heureux devant l'être aimé. S'il n'a pas lu non plus dans la poésie de nos éclaireurs toute l'humiliation de l'intelligence de nos pères, l'avenir s'imposera sur son chemin comme les hivers retombent à nos pieds.

Anne Hébert a écrit un jour que « dans un pays tranquille, nous avons reçu la passion du monde²². »

Ce monde, les Québécois le refusent depuis bien trop longtemps. Ils vivent « en dehors²³ » de lui, écrit Miron.

Fort heureusement, le temps viendra.

L'impatience parsème la vie des hommes, mais il y a des jours qui ne savent qu'arriver. ♦

21 MIRON, Gaston, « Le camarade » dans *L'homme rapaillé*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1995, p. 108.

22 HÉBERT, Anne, *Mystère de la parole*, Paris, Les Éditions du Seuil, 1960, 109 p.

23 MIRON, Gaston, « Pour mon rapatriement » dans *L'homme rapaillé*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1995, p. 83.

Étienne-Alexandre Beauregard*

L'école québécoise ne croit plus en elle-même

L'école québécoise va mal et ce n'est pas un secret. Devenu une machine d'ingénierie sociale plutôt que le passeur d'un patrimoine, à genoux devant un étudiant-roi qu'il faudrait désormais divertir pour le faire apprendre, constamment en train de niveler vers le bas pour éviter l'échec, le système d'éducation semble pris dans une impasse dont il n'est pas près de sortir.

À Québec, nul consensus politique n'est aussi tenace que celui qui entoure l'éducation : plus d'enseignants, plus d'argent, plus de technologie, voilà les seules solutions qui sortent des quatre partis à l'Assemblée nationale, ou presque. Au-delà de la quantité de professionnels et du nombre d'élèves par classe, l'éducation est en proie à un problème bien plus grave, que la classe politique choisit d'ignorer de peur de le confronter. Pour le dire simplement, l'école québécoise ne croit plus en sa propre valeur ni en celle des savoirs et de la culture qu'elle a pour mission de partager avec les élèves, et telle est la cause de son incapacité à remplir pleinement le rôle fondamental qui est celui de l'école pour toute nation.

* Étudiant au baccalauréat en philosophie et science politique à l'Université Laval.

Le refus de transmettre un héritage

Au cœur de la mission de l'école, il y a l'idée de transmettre un bagage culturel aux citoyens de demain afin de leur permettre de devenir les héritiers d'une culture particulière plutôt que des individus déracinés et laissés à eux-mêmes. Pourtant, depuis la réforme pédagogique, alors que les «compétences» ont pris le dessus sur les connaissances, la culture est délaissée comme jamais. Au nom d'une vision extrêmement utilitariste, on pense enseigner la lecture et l'écriture en les séparant de la culture qu'elles portent, comme si la langue n'était qu'un vulgaire outil de communication.

Il suffit de constater l'accueil réservé à la récente proposition des jeunes caquistes d'un cursus commun des grandes œuvres littéraires québécoises pour constater toute l'ampleur du problème. Que faites-vous de l'autonomie des enseignants ? Et si les classiques ne donnaient pas envie aux élèves de lire ? Toutes les raisons sont bonnes pour ne plus transmettre de bagage culturel, alors que la littérature jeunesse et étrangère a majoritairement envahi le cursus scolaire. Cette peur d'imposer sa culture à ses propres enfants n'est rien de moins qu'une démission, tout comme ce préjugé selon lequel la littérature québécoise serait foncièrement barbante et nuisible au sacro-saint «plaisir de lire». Ce dernier n'est pas davantage au rendez-vous même si l'on fait lire le *best-seller* du moment en classe, soit dit en passant.

Le cas du cours d'Histoire de la civilisation occidentale, obligatoire au collégial, est tout aussi révélateur du problème de confiance qui afflige présentement l'école québécoise. Face à l'absurde soupçon d'ethnocentrisme entourant l'enseignement de notre propre héritage occidental, le ministère de l'Enseignement supérieur est passé à un cheveu de rayer de la carte ce cours, dans un triste écho de la manie tout amé-

ricaine visant à «décoloniser» le cursus scolaire. Il a fallu la mobilisation de nombreux professeurs et intellectuels, de même que l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, pour que le cours soit maintenu, tout en lui ajoutant quinze heures consacrées à l'Orient. Décidément, il y a un malaise grandissant à l'idée d'enseigner aux jeunes Québécois l'héritage qui est le leur, alors que l'on semblait prêt à les acculturer dans un esprit de «décolonisation».

Le fer de lance de l'ingénierie sociale

S'ils semblent de plus en plus hésitants à transmettre la culture québécoise et le patrimoine occidental, nos pédagogues n'ont pas les mêmes scrupules par rapport à l'ingénierie sociale. Depuis Éthique et culture religieuse, explicitement conçu pour rééduquer les Québécois à la suite de la crise des accommodements raisonnables, on fait constamment appel à l'école pour réformer le peuple québécois. Sur des sujets clivants comme l'écologie ou le multiculturalisme, on instrumentalise le système d'éducation sans le moindre scrupule pour aplanir des débats légitimes, pour créer des consensus qui n'existent pas dans la société québécoise. Que penser de cette pratique alors qu'il est désormais controversé de vouloir enseigner l'histoire de l'Occident aux Occidentaux eux-mêmes ?

Un système d'éducation qui capitule à l'idée de transmettre un héritage pour se lancer à pieds joints dans l'ingénierie sociale en est un qui n'aime tout simplement pas la société qu'il est pourtant censé servir. Le drame, c'est que cette acculturation des jeunes Québécois se fait sans qu'il soit possible de riposter, tellement les partis politiques craignent de passer pour rétrogrades s'ils osent remettre en question les dogmes modernistes de cette machine à fabriquer des orphelins de culture, isolés des générations qui les ont précédés.

La montée de l'étudiant-roi

Derrière cette crainte nouvelle d'imposer une culture et des connaissances au-delà des strictes compétences nécessaires pour survivre sur le marché du travail, on peut déceler la montée d'une nouvelle idole: l'étudiant-roi. À l'ère des enfants-rois, il fallait bien s'y attendre. Contrairement à l'étudiant d'hier, l'étudiant-roi ne vit que pour le plaisir, et nos pédagogues se sont mis dans la tête qu'il faudrait se plier à ses caprices pour qu'il apprenne. Plutôt que de lui demander de s'adapter à l'école, et ensuite à la société, ce sont elles qui doivent s'adapter à lui, à sa capacité de concentration déficitaire et à son obsession pour les nouvelles technologies.

Cette mentalité explique en large partie le rapport malsain qu'entretient l'école avec les nouvelles technologies. Avec la profonde conviction qu'intégrer la «bébelle» de l'heure en classe attirera l'attention des élèves, on fait de plus en plus appel au tableau intelligent, à l'ordinateur personnel, au iPad, sans forcément savoir quoi faire avec. Sous prétexte de «motiver» les élèves à apprendre en leur permettant de passer toujours plus de temps sur ce qui occupe déjà la majeure partie de leurs loisirs, on a capitulé et cessé de leur enseigner les plaisirs perdus de la lecture et de l'écriture papier, lesquels sont en voie de disparition.

Versant dans l'extrême, on en vient à des absurdités comme les programmes «Fortnite-études¹», reprenant l'esprit du sport-études pour permettre aux élèves de passer une partie de leur journée scolaire à jouer à des jeux vidéo. Bref, on suppose que l'étudiant-roi sera plus motivé à fréquenter

1 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1249802/encadrement-ecoles-fortnite-esports-quebec>

l'école si on lui permet de faire exactement ce qu'il ferait chez lui s'il ne venait pas à l'école! C'est l'évidence même, et la preuve que l'école québécoise n'a tellement plus confiance en ce qu'elle enseigne qu'elle est prête à tout pour se rendre «intéressante», même si cela implique de compromettre sa raison d'être. Pourtant, quoiqu'elle fasse, elle sera toujours perdante devant les Netflix et TikTok de ce monde, dont le but est justement d'amuser, sans arrière-pensée pédagogique.

Réapprivoiser l'ennui et les plaisirs perdus

Comme l'écrivait récemment Louis Cornellier², l'école doit de toute urgence accepter un «ennui plein de promesses» et assumer que les savoirs et connaissances qu'elle doit transmettre peuvent être imposés aux élèves, même s'ils aimeraient mieux faire autre chose de leur journée. N'est-ce pas l'évidence même? Pourquoi prendrait-on la peine d'envoyer les enfants à l'école s'ils apprenaient l'algèbre, l'histoire et la littérature par eux-mêmes dans leurs temps libres? Se complaire dans le divertissement, c'est la meilleure manière de niveler vers le bas et de créer une aristocratie de fait, uniquement conditionnée par l'origine socio-économique.

En effet, si l'école se retire du champ de la culture pour se contenter d'enseigner les compétences de base, comment penser que les enfants qui n'ont pas accès à la culture dans leur milieu familial la découvriront? Ils en seront pour toujours appauvris, n'ayant jamais pu sortir du *fast-food* intellectuel américanisé qui domine aujourd'hui le marché, demeurant coupés de références nécessaires pour comprendre leur société et en être pleinement citoyens. Ce ne sera la faute

2 <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/626178/chronique-l-ecole-et-l-ennui>

de personne d'autre que de ces grands pédagogues qui croyaient pourtant faire une faveur aux étudiants-rois en les laissant faire leur loi sur le cursus scolaire.

Pourtant, l'école a un rôle précieux à jouer aujourd'hui en tant que sanctuaire des plaisirs perdus ou en voie de disparition à l'ère du numérique. Bien sûr, la lecture est le premier d'entre eux, faisant figure de véritable résistance à l'ère de l'instantané et du clip de 10 secondes. La concentration et la discipline qu'exige la lecture d'un long ouvrage sont en voie de devenir presque impossibles pour la génération TikTok, dont la capacité d'attention s'atrophie à vue d'œil. Une école qui n'aurait pas peur d'imposer des savoirs qu'elle sait importants, sans se soucier des humeurs de l'étudiant-roi, ferait de la lecture sa toute « première » priorité.

Confronter l'échec

L'échec est sans doute l'un des plus grands tabous de l'école québécoise aujourd'hui. Au nom de l'estime de soi, et plus récemment de la santé mentale, on ne cesse de niveler vers le bas pour épargner aux étudiants le sentiment d'échec, qui est pourtant parfois mérité et nécessaire à l'apprentissage. Plutôt que de considérer l'utilité de l'examen comme véritable test des notions acquises, ce qui implique la possibilité de ne pas avoir acquis lesdites notions, on fait primer les sentiments de l'élève, souvent au détriment de son propre apprentissage. Il suffit de penser aux enseignants qui gonflent artificiellement les notes des élèves pour leur accorder la note de passage³ : lorsque l'on priorise la « réussite » sur l'acquisition réelle des connaissances, c'est le signe d'un système malade.

3 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1105313/enseignants-incites-gonfler-notes-fae-bulletin-ecole>

Dans la même veine, on aura raison de redouter les dérives du nouveau discours sur la «santé mentale», désormais répété comme un mantra par les associations étudiantes pour exiger des assouplissements ou des passe-droits. S'il existe effectivement un vrai problème d'anxiété de performance chez les élèves, comment sérieusement penser que le nivellement vers le bas soit la meilleure solution? On évite trop souvent de responsabiliser les parents pour ce mal qui se répand de plus en plus, alors que certains mettent réellement une pression exagérée sur le dos de leur enfant. Or, l'échec est humain, et il importe aujourd'hui de réapprendre à le confronter pour un rapport plus apaisé à l'école. Surtout, un système qui tolère autant l'échec ne se respecte pas, et ne prend pas au sérieux le rôle qu'il a envers la collectivité de transmettre certains acquis à tous.

Retrouver confiance en la mission de l'école

S'il y a une leçon à retenir du triste état des choses, c'est qu'une école qui n'a pas confiance en la valeur de l'héritage qu'elle transmet est vouée à se liquéfier lorsqu'on la confronte. Confrontée par des progressistes qui n'en ont que pour l'ingénierie sociale, confrontée par des étudiants-rois qui veulent faire leur loi, confrontée par le discours sur l'estime de soi qui fait fi des vertus de l'échec, l'école québécoise peine à se tenir debout pour ce qu'elle devrait incarner.

Pourtant, elle est porteuse d'un patrimoine culturel d'une valeur certaine, qu'elle a pour vocation prioritaire de transmettre à la prochaine génération de Québécois. Cette noble mission ne peut être menée à bien si l'on n'a pas confiance en l'héritage à transmettre au point de vouloir subordonner l'école aux désirs de l'enfant, afin d'en faire un lieu de recommencement radical plutôt que de passage de flam-

beau intergénérationnel. Tant que cette impasse fondamentale ne sera pas dénouée, on pourra bien doubler ou tripler les budgets en éducation, rien n'y fera.

Aucun parti nationaliste, qui a à cœur la continuité de la nation québécoise, ne devrait faire la sourde oreille face à ce triste état des lieux. Si l'éducation nationale abdique dans sa mission de transmettre un héritage culturel, c'est l'avenir du Québec qui s'en trouve hypothéqué, orphelin de racines à cause d'une génération qui aura tout simplement renoncé à transmettre le patrimoine dont elle est dépositaire. Ce pathétique état des lieux a tout le potentiel de devenir une véritable tragédie. ♦

La Caisse d'économie
solidaire est la
coopérative financière
des entreprises
collectives et des
citoyens engagés
pour une économie
sociale et durable.

CAISSE.
☒ D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

Michel Nadeau 1946-2021

L'extraordinaire batailleur du OUI aux deux référendums

Michel Nadeau nous a quittés brusquement, tué par un cancer du pancréas, comme Marcel Masse avant lui, un autre grand Québécois. Michel Nadeau n'avait cessé d'être actif pour le Québec depuis 1973, l'année du début de son activité professionnelle au journal *Le Devoir*. Il y fit une intervention cruciale dans les semaines qui précédèrent le premier référendum. Puis, en 1995, il joua un rôle déterminant, dans l'ombre, ayant préparé le Québec à affronter un choc financier, s'étant employé à réduire à zéro toute menace au lendemain du référendum, et dans les semaines après un OUI du peuple à la souveraineté du Québec.

Michel Nadeau aimait faire plus et mieux que ses collègues journalistes; il nous défiait amicalement, de manière fréquente, Robert Pouliot et moi, qui étions aux pages économiques de *La Presse* et du *Jour*, pour savoir qui avait la meilleure couverture économique de ce qui s'était passé de plus important pour le Québec, la veille. Il voulait qu'on se surpasse tous; il était aussi le boute-en-train du groupe et nous rejoignait dans la nouvelle Association des journalistes en économie du Québec, avec Jean-Paul Gagné du *Soleil* et Claude Picher du *Journal de Montréal*.

* Journaliste et auteur.

Son premier titre de gloire, il l'a mérité au moment du référendum de 1980, par la force de son analyse et de ses convictions, auprès de Michel Roy. Si les quatre éditorialistes du *Devoir* ont pu se prononcer publiquement, il y est pour beaucoup. Je me souviens qu'il se disait affecté par l'impossibilité de convaincre Michel Roy, l'ancien rédacteur en chef de Claude Ryan devenu le directeur intérimaire du *Devoir*, de voter OUI depuis que Ryan avait fait le saut en politique, à titre de chef du Parti libéral du Québec, en 1978. Claude Ryan était devenu l'opposant en chef à la souveraineté du Québec. Michel était l'un de ces quatre éditorialistes, en mai 1980.

Pendant des semaines, il tenta d'argumenter auprès de Michel Roy, mais celui-ci était trop lié à Claude Ryan et à Gérard Pelletier, pour dire OUI à la souveraineté-association de René Lévesque. Michel Roy tergiversa et demanda dans le journal, le 5 mai 1980, soit 15 jours avant le référendum : « Québec peut-il refuser de négocier ? » Il mettait le défi à l'envers. Il évoqua ce qu'il appelait « les failles de la démarche référendaire », en référence aux discours de Pierre Elliott Trudeau, les 15 avril et 2 mai. François-Albert Angers répondit : « Dire NON serait une honte éternelle ».

Le 8 mai, *Le Devoir* titrait : « Trudeau plaide pour un NON à la question piégée ». Michel Nadeau y répondit aussitôt dans son éditorial du jour : « Ceux qui voudront négocier, ce sont les industriels et les banquiers [de l'Ontario] qui, les premiers, insisteront pour maintenir un lien économique avec le Québec ». Michel Brunet signa alors : « Vers la souveraineté ».

Déchiré avec ses éditorialistes, mais honnête intellectuellement, Michel Roy trancha le 10 mai sur la ligne de conduite du journal, après 30 mois comme directeur adjoint, dans

une procédure intitulée: «*Le Devoir* et le référendum». Il y précisait: «Le consensus ne se révèle pas réalisable parmi les éditorialistes... À chacun de présenter ses analyses et ses conclusions».

Et en effet, le lundi 12 mai 1980, les quatre éditorialistes signaient l'un à la suite de l'autre leur opus. Le directeur par intérim ouvrait la marche, intitulant son éditorial en haut de page: «La question de fond». Il y écrivait: «Je répondrai NON». Lise Bissonnette suivait et intitulait le sien: «Une société bloquée» où elle concluait: «Il faut répondre OUI». Jean-Claude Leclerc titrait le sien: «Un pas en avant» où il faisait valoir: «Le OUI à la petite patrie peut prétendre à autant de légitimité que le NON dans le Canada qui nous réserve désormais une importance réduite et subalterne».

Michel Nadeau fermait la marche de cette page éditoriale historique, proposant: «Le meilleur choix économique». Toujours ouvert, Michel commençait son éditorial avec ce constat: «Les Québécois hésitent». En effet, dans les pages voisines, les sondages donnaient ce jour-là, 40 % pour le NON, 37 % pour le OUI. Il y avait donc 20 % d'indécis. Michel Nadeau regrettait: «Le débat référendaire n'a pas été économique». Il y tirait la conclusion de ce qu'il avait vu depuis 1973: «Montréal devient une métropole de bureaux régionaux». Et il rappelait: «Une bonne partie des vieilles élites d'affaires a quitté Montréal».

Il fermait aussi l'alternative américaine à titre d'objection: «On ne peut plus compter sur les multinationales pour développer nos ressources». Et il exprimait cette conclusion: «Le développement du Québec ne peut se faire que par les gens qui défendent les intérêts d'ici». Sa ligne de conduite lui paraissait évidente: «Désormais il faut que

les négociations se fassent au grand jour, dans des rapports normaux... qui ne peuvent être plus défavorables au Québec que les tractations occultes le long du canal Rideau». Michel Nadeau en concluait: «Entre l'assurance de nouveaux reculs pour l'industrie québécoise et le pari raisonnable de récupérer des outils importants pour construire l'avenir, le choix est évident».

Michel sera approché en 1984 par Jean Campeau, alors président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, se voyant offrir le poste de directeur des communications, mais il demandera plutôt à M. Campeau d'être au contact direct de la machine des placements en valeurs mobilières de Montréal, voulant rehausser le rôle de la Bourse de Montréal et la place des analystes financiers de Montréal, ainsi que celle de la Caisse de dépôt, pour faire de Montréal une place financière plus importante que Toronto pour les Québécois. Pour lui, il fallait «booster» les capacités financières de Montréal pour se préparer à l'indépendance du Québec.

Dix ans plus tard, dans l'ombre, il assumera de main de maître ce rôle primordial au moment du référendum de 1995. M. Parizeau voulait que le Québec soit bien préparé à affronter un choc financier après un OUI. C'est Michel Nadeau qui a préparé cela, de manière très professionnelle, pour un bon lendemain du référendum sur les marchés financiers. Il a mis en place toute une équipe pour la nuit du référendum, prête à intervenir sur les places financières de Tokyo, de Hong Kong, de Londres, de Paris, et enfin de Wall Street, pour le lever du jour, ce 31 octobre, en Amérique.

Je me souviens du samedi juste avant le référendum du 30 octobre 1995. Michel était venu chez moi à la première

heure, à l'improviste. Il était surexcité, toujours très dynamique. Il s'interrogeait sur le trop de discrétion gouvernementale. Il me dit: «Jean, tu n'as pas idée comme on est préparé pour le lendemain d'un OUI. J'ai rencontré personnellement tous les directeurs des institutions financières québécoises, leur recommandant d'avoir une forte position "cash" pour le lendemain du référendum. Tout le monde s'est exécuté. Les institutions financières de Montréal ont des montagnes de liquidités, 50 milliards de dollars si nécessaire. On est prêts».

Puis il évoqua un appel téléphonique du directeur de la Banque du Canada qui lui avait demandé ce qu'il comptait faire pour défendre le dollar canadien dans la tempête. Il s'exclama en riant: «Je lui ai répondu que nous ne ferons rien pour défendre le dollar canadien, que ce n'est pas notre problème, que ce n'est pas à nous de défendre le dollar canadien, mais à lui».

Michel ajouta à mon intention «Nous, on s'en fout du dollar canadien, n'est-ce pas, c'est leur dollar au reste du Canada! Nous, notre tâche, c'est de défendre les obligations du Québec et les obligations d'Hydro-Québec».

En aparté, il précisait ensuite: «Nous, ces dernières semaines, on a vendu nos obligations du Québec et d'Hydro-Québec, on n'en a presque plus, on a acheté plein de Bons du Trésor et d'obligations des États-Unis. C'est facile à revendre. On est prêts pour tout choc venant de Toronto. On rachètera ce qui sera vendu à perte pour eux, s'ils sont vendeurs, mais pas avant qu'ils aient souffert des pertes importantes sur ces titres, s'ils veulent vendre. Ils vont vite comprendre dans quelle position, ils sont. C'est nous qui ferons les profits là-dessus, pas eux. On va renverser la situation par rapport à ce qu'ils veulent faire!»



Michel Nadeau, l'auteur de l'article Jean Chartier et Jean Campeau, président de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors du référendum de 1980 puis ministre des Finances lors de celui de 1995 (2005).

Et Michel Nadeau de confier : « J'ai raconté ça à Jean Campeau [NDLR : devenu ministre des Finances], bien entendu, mais apparemment, le premier ministre préfère ne pas lancer un débat public là-dessus, à l'approche du 30 octobre. Il laisse faire Lucien Bouchard en première ligne. À Québec, ils craignent les coups fourrés de Toronto avant le référendum. Alors, ils ne font pas de vagues. C'est dommage, non ? Moi, je pense que ça rassurerait les Québécois de leur dire tout ce qu'on a fait, de leur expliquer à quel point on est préparés face à toute éventualité, ça nous ferait gagner des centaines de milliers de votes. Qu'est-ce que tu en penses, Jean ? Qu'est-ce qu'on peut faire à ton avis ? »

Michel Nadeau avait le Québec chevillé au corps. C'était vrai en 1974 quand il est entré au *Devoir*, c'était vrai en 1980 quand il a défendu le OUI au référendum de René Lévesque, auprès de Michel Roy, puis auprès des Québécois, c'était vrai quand à titre de leader des institutions financières montréalaises.

laisses, à leur avant-garde, pour la défense de la place financière du Québec, le jour où l'indépendance aurait l'approbation du peuple québécois, ce soir du 30 octobre 1995.

Paix à toi, Michel, pour toujours. Tu as livré le même combat que René Lévesque, tu as livré le même combat que Jacques Parizeau! ♦

L'État social nécessaire à l'indépendance

Dans leur ouvrage publié en 2021, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, les historiens Martin Pâquet et Stéphane Savard nous apprennent que le 16 février 1983 marque la fin de la Révolution tranquille. C'est le jour où le Parti québécois au pouvoir adoptait la loi 111, qui annulait les gains salariaux accordés aux employés du secteur public et parapublic lors de la dernière négociation, et forçait le retour au travail des professeurs des cégeps et des enseignants des écoles du secteur public. L'éditorialiste du *Devoir*, Lise Bissonnette, la qualifia de « loi d'exception la plus odieuse jamais déposée à l'Assemblée nationale » (*Le Devoir*, 16 février, 1983) parce qu'elle suspendait des articles de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Cette date oubliée marque aussi le début du long déclin du Parti québécois entrecoupé de quelques regains de ses signes vitaux à l'occasion.

La récession de 1981-1983 vient d'accroître le déficit public de façon substantielle et en septembre 1982, le président du Conseil du Trésor, Yves Bérubé, rappelle que les ressources de l'État ne sont pas illimitées. Dans *Le Devoir* du 23 septembre,

* Sociologue. Auteur de *Liberté dévoyée, démocratie embâclée, peuple égaré* (2021).

il convie la population à faire de pénibles constats. Le Québec vit la pire récession depuis la crise des années 1930 et dans ce contexte, il supplie les syndicats d'accepter la rigueur des offres salariales faites par le gouvernement. Le cabinet du premier ministre Lévesque est divisé entre les ministres *économiques* et les ministres *sociaux*, (Martine Tremblay, 2006). Pour les premiers, il faut rendre l'État québécois moins lourd, pour les seconds, la question de la justice sociale doit rester intégrée à la question nationale.

Cette récession avait été provoquée par la Réserve fédérale américaine qui avait mis fin brutalement à l'inflation sévissant depuis le début de la décennie des années 70. Elle avait haussé les taux d'intérêt au-dessus de 20 %, provoquant une sévère récession mondiale et un chômage stratosphérique.

Le Parti libéral du Québec remporte l'élection de décembre 1985. Plusieurs de ses membres influents sont déjà engagés, depuis la publication du rapport de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (commission Macdonald), dans l'application de sa proposition de réduire le rôle de l'État et de signer un accord de libre-échange avec les États-Unis. Par l'entremise de leur parti politique, ils tentent d'implanter ces recommandations au Québec, sans grand succès dans l'immédiat, car leur chef, Robert Bourassa, craint instinctivement un tel bouleversement. Privatiser, déréglementer, réduire la taille de l'État, l'humeur du capitalisme mondial désire revenir au jeu de base, celui de laisser jouer librement les lois de l'offre et de la demande et abolir toutes entraves imposées par l'État social. On vient de changer de paradigme, mais pour Bourassa, c'est trop.

Curieusement, c'est Bernard Landry, ministre au Commerce extérieur dans le deuxième gouvernement Lévesque qui fait

preuve de plus d'enthousiasme. Non réélu aux élections de 1985, il se porte volontaire pour devenir un défenseur de l'idée du libre-échange. Il y voit la possibilité pour un Québec indépendant d'avoir accès à un gigantesque marché de 255 millions de consommateurs et il en fait la promotion comme s'il s'agissait d'une vertu salutaire pour réaliser l'indépendance du Québec. Landry ne voit pas qu'il ne s'agit pas du même libre-échange qui l'a tellement fasciné en Europe. Cette nouvelle version ne couvre pas seulement les marchandises, mais également les services, les achats des gouvernements, l'agroalimentaire, la protection des brevets des multinationales et le droit aux entreprises de poursuivre les gouvernements.

Jacques Parizeau partage également à cette vision. Pour lui, redoutant la « mauvaise humeur du Canada anglais », un tel accord avec les États-Unis protégerait le Québec d'éventuelles représailles commerciales à la suite d'une déclaration d'indépendance. C'est que l'accord de libre-échange qui vient d'être signé avec les États-Unis et qui s'élargira au Mexique (ALÉNA, 1994) est doté de ce qu'on appellerait en langage informatique un virus dont la fonction est de remettre en question l'État social, socle sur lequel le mouvement indépendantiste s'est érigé pour créer l'État-nation Québec. Parizeau reconnaîtra son erreur en 2009 dans son livre *La souveraineté du Québec. Hier, aujourd'hui et demain*.

Selon le sociologue allemand Wolfgang Streeck (2014), l'État social est le produit d'un compromis conclu au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale entre le Capital et le Travail. En 1945, le monde capitaliste est fragilisé. Les États-Unis partagent la victoire contre le régime nazi avec l'Union soviétique à qui l'on a concédé de diviser l'Europe en zones d'influence. Au cœur même de la zone d'influence américaine subsistent d'importantes organisations commu-

nistes qui ont joué un rôle important dans la victoire en Grèce, en Italie et en France. Les pays scandinaves ont un voisin puissant à leur porte, l'Union soviétique, qui suscite la curiosité des classes populaires. La social-démocratie s'y développe plus que partout ailleurs. Dans ce contexte, les gouvernements se doivent d'adoucir le capitalisme en adoptant les mesures que proposait l'économiste britannique John Maynard Keynes au temps de la Grande Dépression.

Selon ce dernier, l'intervention de l'État est nécessaire pour stimuler l'initiative privée en économie même si le capital conserve le rôle principal. En période de ralentissement, l'État peut se permettre des déficits qui seront comblés une fois que l'économie aura été relancée. Le but est d'atteindre le plein emploi et à la fin de la guerre, comme personne ne voulait revivre le cauchemar du chômage de la crise des années trente, les gouvernements acceptèrent de soutenir la consommation en allouant des ressources pour l'assurance-chômage et l'assistance sociale.

Selon Streeck, ce fut l'élément principal du compromis de l'après-guerre entre le Capital et le Travail, car il permettrait une croissance économique continue, des augmentations de salaire automatiquement indexées au coût de la vie, des conditions de travail constamment améliorées et l'ajout régulier de nouvelles protections sociales. C'est ce qui permit l'apparition d'un phénomène nouveau: l'interventionnisme de l'État dans l'économie. Au Canada, c'est le gouvernement fédéral qui prit l'initiative, mais Duplessis résista à un tel empiétement des juridictions provinciales, provoquant ce long délai à l'origine de la Révolution tranquille... qui donna naissance au Parti québécois.

Puis, au cours de la décennie 1960, l'élite mondiale entreprit de le discréditer, car elle ne voyait plus l'intérêt de continuer

à se conformer à ce compromis historique d'après-guerre. Elle refusait, désormais, de consentir à ce que l'État puisse redistribuer la richesse et intervenir en faveur du bien commun. Elle réalisait que c'est elle qui finançait cette prospérité qui permettait aux classes populaires de la contester. Mais surtout, vers la fin des années 1960, la baisse des taux de rendement sur leurs investissements leur rappelait fâcheusement les lois fondamentales du capitalisme.

Streeck renverse donc sens dessus dessous l'explication de la crise qui survint. Ce n'est pas le peuple qui abusa de la démocratie en demandant constamment des investissements sociaux qui auraient fait augmenter les dépenses de l'État, mais ce sont plutôt les détenteurs du capital qui refusèrent de payer ce qui aurait dû être leur part correspondante à la croissance de la production. Cette renonciation des États à les imposer fit de l'État social, redistributeur de la richesse, un État endetté. En fait, les détenteurs du capital n'avaient jamais accepté ce compromis d'après-guerre. Ils saisirent toutes les occasions possibles pour se sortir de ce carcan qui leur imposait des contraintes sur la fixation des salaires, l'obligation de contribuer aux politiques sociales, l'accroissement de l'offre de travail et les avantages sociaux d'entreprises auxquels ils avaient jadis consenti. Leur intention était d'effectuer un retour radical au libre marché que tous croyaient d'une époque révolue. Personne ne pouvait imaginer, au début de la décennie quatre-vingt, qu'un jour on reviendrait à une économie de marché de plus en plus libre. Encore moins le Parti québécois qui devait sa naissance à l'arrivée tardive de l'État social au Québec.

Celui-ci reprit une vigueur certaine sous la direction de Jacques Parizeau qui vit l'opportunité de tenir un second référendum. Toutefois, Lucien Bouchard devenu chef du Parti québécois, trois mois après la victoire du Non, fit

preuve d'une grande habileté politique dans son discours d'assermentation en utilisant la question nationale comme levier pour réduire les dépenses de l'État. En fait, il reprenait le discours néolibéral de l'austérité : les finances publiques sont dans une situation difficile et chaque déficit accroît la dette qui limite les capacités de l'État. Il employa une image rassurante : « donner une bouffée d'oxygène » aux contribuables sans augmenter ni impôts ni taxes de vente dans le but de « desserrer la camisole de force » et retrouver une « marge de manœuvre ». L'atteinte de cet objectif permettrait de faire la souveraineté sur des bases plus solides et « plus modernes ». Il est à l'origine de l'image du budget familial utilisée pour traiter la question de la croissance de la dette publique. Toutefois, les sondages ont montré que les femmes ont été les premières à décrocher de son régime d'austérité, confirmé par la grève des infirmières en 1999.

Au moment de prendre le pouvoir en 2003, Jean Charest avait le chemin libre devant lui. Son intention de hausser les frais de scolarité en mars 2010 ne démontrait aucune ouverture de compromis envers les milieux universitaire, syndical et étudiant. Il procéda tout simplement à l'exécution de ses intentions de hausser de 75 % les droits de scolarité à compter de septembre 2012.

Le Parti québécois manqua sa chance une fois de plus de renouer avec ses origines. La première ministre Pauline Marois accorda un appui mitigé aux étudiants en rappelant qu'il fallait d'abord créer la richesse avant de la distribuer. Elle ne faisait que confirmer la rupture de cette jeune génération avec le Parti québécois pour qui la croissance illimitée signifie encore plus de destruction des écosystèmes de la planète. La preuve était faite qu'on ne pouvait à la fois vouloir créer un État-nation et réduire le rôle de l'État. ♦

Simon-Pierre Savard-Tremblay*

La guerre du bois**

L'administration américaine a annoncé le 24 novembre dernier que, dès 2022, les droits compensateurs sur le bois d'œuvre exporté depuis le Canada allaient doubler, passant en moyenne de 9 à 18 pour cent. La principale victime? L'entreprise québécoise Produits forestiers Résolu, qui écope d'une taxe combinée de 29,66 pour cent. La Chambre des communes s'est réunie le 1^{er} décembre au soir dans le cadre d'un débat exploratoire sur la question. Le hic, c'est que nos forêts ne sont ni le pétrole ni l'automobile, c'est-à-dire des secteurs stratégiques pour le Rest of Canada. Le bois ne sera jamais placé en tête de liste des enjeux jugés centraux par Ottawa, malgré la langue de bois habituelle des personnages clés de l'actuel gouvernement canadien.

La guerre commerciale entourant la question du bois d'œuvre est un vieil enjeu qui n'en finit plus de finir. On ne compte plus les occasions manquées de mettre fin à cette problématique, et ce, même si le Québec a agi pour passer le test des exigences du commerce international.

* Porte-parole du Bloc québécois en commerce international. Député de Saint-Hyacinthe—Bagot.

** Texte inspiré d'une allocution prononcée par l'auteur dans le cadre du débat exploratoire parlementaire sur la question du bois d'œuvre tenu à la Chambre des communes le 1^{er} décembre 2021.

Le bois québécois : tout sauf une priorité canadienne

Alors que le soutien au secteur pétrolier canadien se chiffre en milliards, celui à l'industrie forestière se compte plutôt en millions, la majeure partie sous forme de prêts. Le 16 décembre dernier, profitant du fait que la Chambre des communes venait tout juste d'être ajournée pour le temps des Fêtes et que les textes révélés ne seraient par conséquent pas soumis à la critique de l'opposition, le gouvernement a officialisé les lettres de mandat du premier ministre. Dans cet exercice, le premier ministre couche généralement sur papier les priorités sur lesquelles il souhaite voir ses ministres travailler. On peut lire, à la lecture de la lettre destinée à la ministre du Commerce international, un paragraphe entier consacré aux défis du protectionnisme américain :

En collaboration avec les ministres concernés, diriger la lutte que mène le Canada dans le monde contre le protectionnisme, les pratiques commerciales inéquitables et la coercition économique. Vous collaborerez avec des partenaires internationaux, ferez progresser notre stratégie de diversification des exportations et veillerez à ce que les travailleurs et les entreprises du Canada obtiennent le soutien nécessaire. De plus, vous traiterez les enjeux commerciaux bilatéraux et les mesures protectionnistes avec les États-Unis, notamment en ce qui concerne les marchés publics et dans les secteurs de l'automobile, de l'énergie et de l'agriculture¹.

On constate d'emblée que les mots « bois d'œuvre » sont totalement absents. Le gouvernement fait même semblant que le problème n'existe pas.

1 Cabinet du Premier ministre, Lettre de mandat de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, 16 décembre 2021. <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-commerce-international-de-la>

La présence de l'énergie dans cette liste d'épicerie ne surprend guère, les dirigeants canadiens étant terrorisés par la perspective d'une fermeture par l'État du Michigan de la ligne 5 d'Enbridge. Cette possibilité a poussé, lors de la dernière législature, le Parlement à voter la création d'un Comité spécial sur la relation économique entre le Canada et les États-Unis², où la totalité des témoins invités a crié au loup.

Quant à l'automobile, on sait qu'il s'agit également d'une préoccupation jugée – à juste titre – urgente par Ottawa étant donné la proposition débattue aux États-Unis depuis plusieurs mois d'offrir un crédit d'impôt pour la vente de véhicules électriques, mais uniquement ceux qui sont assemblés sur le territoire américain, ce qui aurait des conséquences graves au chapitre des ventes de véhicules canadiens et pourrait entraîner des délocalisations d'usines. La ministre du Commerce international a organisé une visite à Washington et a cosigné une lettre soumise au Sénat américain afin de les menacer de contre-mesures si le congrès décidait d'aller de l'avant³.

Dans le cas du bois d'œuvre, il n'y a eu ni visite à Washington, ni lettre, ni annonce de représailles, ni programme d'aide à l'industrie. Le gouvernement a certes annoncé le 21 décembre dernier sa volonté de contester la décision américaine devant les tribunaux commerciaux, mais cela demeure une réponse assez faible, et tant le Canada que le Québec ont déjà eu la chance de jouer dans ce film, comme on le verra un peu plus loin dans ce texte.

2 L'auteur de ses lignes y a siégé, y représentant le Bloc québécois.

3 «Voitures électriques : Ottawa menace d'imposer des tarifs sur des produits américains», Radio-Canada, 10 décembre 2021.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1846616/credit-impot-americain-voiture-electrique-ottawa-reagit-menaces>

De l'importance du secteur forestier québécois

Le gouvernement Trudeau se dit inquiet du manque d'accès à la propriété des plus jeunes adultes, il détient là un chantier névralgique compte tenu de la hausse des prix pour le bois, qui ne risque pas de ralentir avec la prochaine vague de COVID. Plus encore, notre bois est une source d'exportations de grande importance.

L'industrie forestière représente 11 pour cent des exportations du Québec. Nos forêts sont source de développement économique, d'emplois et de revenus publics en taxes et impôts. Si elles ont jadis été l'objet d'un véritable saccage mis en lumière et dénoncé à juste titre par Richard Desjardins, elles présentent également une grande valeur écologique. Le secteur forestier a une grande capacité de séquestration et de stockage du carbone, en plus d'inspirer bon nombre de PME innovantes dans la production de bioénergies et de bioproduits. Certains enjeux nécessitent une collaboration planétaire, et la lutte aux changements climatiques ainsi que le développement du commerce vert sont de ceux-là. Notre bois peut et devrait détenir une place de choix sur ces deux fronts.

La nouvelle guerre tarifaire sera nuisible à l'ensemble des parties, ou presque. Elle pourrait causer une importante hausse du prix du bois au Québec et au Canada, et menacer nos entreprises ainsi que les 25 000 emplois directs canadiens liés aux ventes de bois d'œuvre aux États-Unis. Aux États-Unis, cela ne sera guère mieux : le prix de l'habitation augmentera, ce qui privera davantage d'Américains de l'accès à la propriété, et ce alors que l'administration Biden clame que l'accès au logement est l'une de ses priorités. Les uniques gagnants ? Le groupe de pression américain du bois, et quelques politiciens voyant les élections de mi-mandat arriver à grands pas.

Le calcul américain

Rappelons le fond de l'affaire : les États-Unis, bon an mal an, accusent l'industrie forestière canadienne de bénéficier de soutien public, nuisant ainsi au secteur américain.

La décision américaine relève de ce qu'on peut appeler une dynamique structurelle. Nous n'en sommes pas à la première crise du bois. Quatre rondes ponctuées de conflits ont précédé celle que nous nous apprêtons à vivre, de 1982 à 1983, en 1986, de 1991 à 1996, et de 2001 à 2006. En 2006, le gouvernement du Canada a réussi à obtenir une entente avec Washington engageant cette dernière à ce qu'il n'y ait pas de nouvelles mesures de rétention commerciale. Cette entente était tout sauf une panacée et a entraîné des pertes de revenus et d'emplois considérables, mais au moins avait-elle le mérite d'exister. Depuis son expiration en 2015, malgré une déclaration commune entre le premier ministre Trudeau et le président Obama, aucun nouvel accord n'a été conclu.

Au gré des guerres tarifaires, le Canada a déposé à de multiples reprises des plaintes devant les tribunaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et a toujours gagné sa cause. L'OMC a d'ailleurs affirmé en mai 2020 que Washington n'avait pas agi de façon objective ou équitable et que ses tarifs étaient illégitimes. Les accords de libre-échange prévoient généralement un temps limite aux litiges pour éviter que ceux-ci ne perdurent exagérément longtemps, mais les pratiques pour gagner du temps sont courantes.

Sachant qu'ils vont perdre leur cause, les Américains multiplient les tours de passe-passe pour retarder les travaux des

tribunaux d'arbitrage, notamment de déposant des requêtes pour leur faire perdre du temps, ou en étant d'une grande lenteur dans la nomination des arbitres. Pendant que le temps passe, la situation de notre industrie forestière se dégrade.

Le calcul américain est clair: établir des tarifs qu'ils seront – et ils le savent – jugés incorrects, mais profiter des années où ils sont en vigueur pour placer l'industrie canadienne dans une position délicate pendant la sienne progresse en modernisation et en compétitivité, lui permettant de prendre une longueur d'avance. C'est bel et bien l'objectif qui se cache derrière les velléités de guerre commerciale. N'est-ce pas ce qu'on peut justement appeler de la concurrence déloyale?

Ottawa a donc ainsi beau prétendre vouloir contester devant les tribunaux, le problème restera éternel.

Les occasions manquées du libre-échange nord-américain

Ottawa aurait pu saisir l'occasion des renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain pour colmater ces brèches dans le processus de litige afin de l'encadrer davantage pour éviter de trop longs délais lorsque le temps joue contre nous. L'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) a été adopté en mars 2020 par le Parlement fédéral sans que cette question ne soit réglée.

Là n'est la plus le seul rendez-vous manqué. Un conseil consultatif permanent sur le bois d'œuvre, inscrit dans l'ACEUM, aurait le mérite d'assurer un suivi continu. L'auteur de ces lignes a d'ailleurs tenté de faire adopter un tel amendement à l'Accord dans la semaine précédant son adoption parlementaire. Celui-ci a malheureusement été rejeté par la présidence de la Chambre, mais il n'est jamais trop tard pour procéder à un amendement à un accord commercial, sous forme d'annexe par exemple.

Reconnaître le régime québécois

En 2013, le régime québécois a été réformé pour être totalement conforme au cadre réglementaire et aux exigences du libre-échange, ce qui aurait en principe dû lui épargner des soubresauts tels que ceux que nous subissons actuellement. Son fonctionnement est fort simple : vingt-cinq pour cent du bois provenant de la forêt publique est vendu aux enchères où tout le monde peut soumissionner. Le prix alors déterminé est ensuite appliqué à l'ensemble du bois provenant de la forêt publique. Ce système est comparable à celui qui prévaut aux États-Unis. Il est donc très clair que le prix du bois est fixé par le marché et non par le gouvernement, que la coupe n'est pas subventionnée. Non seulement le régime québécois passe-t-il intégralement le test du libre-échange, mais il a même été conçu spécifiquement pour ce faire. En revanche, le droit de coupe de Colombie-Britannique est fixé par le gouvernement, ce qui plombe les efforts du Québec à vouloir être bon joueur.

Quelques solutions à court terme

Le gouvernement adoptera-t-il un ton plus ferme ? Va-t-il riposter avec des mesures sur les produits américains ? Cela serait le minimum. On attend toujours...

Les mots clés vides de sens (priorité, vigueur) ont fait leur temps. Une importante industrie et des milliers de travailleuses et travailleurs attendent des actions. À court terme, le gouvernement doit urgemment offrir un soutien à l'industrie par le biais d'un programme de prêts et de garanties de prêts, équivalant aux sommes retenues par Washington. C'est la seule manière de traverser la crise.

Ottawa peut également plaider pour une exemption du bois provenant de forêts privées. Si la grande majorité du

bois coupé au Québec (90 pour cent) provient de forêts publiques, certaines forêts privées ont néanmoins un poids réel dans quelques régions. L'argument à évoquer pour Ottawa est pourtant fort simple : si les États-Unis pointent du doigt les forêts publiques, pourquoi le bois provenant de forêts privées, qui n'est pas soumis aux règles québécoises, est-il lui aussi l'objet de ces nouveaux tarifs ?

Enfin, puisque les nouveaux droits ne touchent pas les produits transformés, cela est une belle occasion de développer une chaîne de valeur pour favoriser la transformation des produits forestiers. La deuxième et la troisième transformation ne sont l'objet d'aucune réelle stratégie d'État.

Que fait Ottawa ? Il nous dit que le bois d'œuvre est une priorité et qu'il le défend « vigoureusement ». Le 18 novembre 2021, le premier ministre du Canada a participé au premier sommet trilatéral dit des trois *amigos* depuis de très nombreuses années, un exercice de réunion qui avait été complètement absent des quatre années de la présidence Trump. Le résultat aurait été l'annonce de nouveaux tarifs sur le bois d'œuvre à peine une semaine plus tard. La ministre du Commerce international s'est rendue le 2 décembre à Washington, sans que les résultats soient davantage probants.

Signer ses propres accords

L'argumentaire indépendantiste, s'il a constamment besoin d'être mis au goût du jour à la lumière de l'apparition de nouveaux enjeux, a toujours mentionné le pouvoir de signer ses propres accords et traités. Cela a toujours semblé passablement abstrait (certains diraient, non sans un brin de mépris « intellectuel ») et peu connecté sur les préoccupations populaires.

Nous avons pourtant, avec l'exemple du bois d'œuvre, un exemple éminemment concret et terre-à-terre: le Québec a en place une politique distincte, mais celle-ci se trouve évacuée des discussions commerciales par l'État qui nous y représente. Et ce sont les entreprises et travailleurs du Québec qui en font les frais. Négocier en son nom propre, pour ses intérêts, sera toujours préférable au fait de laisser un État qui ne les voit pas comme prioritaires le faire à sa place. Plus encore que le pouvoir de signer ses traités, l'indépendance nous offre les moyens d'agir pour promouvoir et défendre nos intérêts fondamentaux. S'il y a un prix à l'indépendance, celui de la dépendance est assurément infiniment plus grand. ♦

Oligopolarchie

La thèse ici présentée se résume ainsi: l'Occident est en train de glisser dans un système d'oligopolarchie, soit un système gouverné par des multinationales contrôlant à la fois les marchés économiques (oligopoles) et les systèmes politiques (oligarchies).

1 – Pourquoi l'«oligopolarchie»?

Quelques grandes bannières dominent les marchés des stations-service, des épiceries, de la construction d'automobiles ou de la fabrication d'ordinateurs. Ce sont des *oligopoles*.

Quant un groupe accapare le pouvoir, comme le ferait un monarque seul, la monarchie fait place à l'*oligarchie*. Ce groupe d'élite, aujourd'hui, ce sont des multinationales (ou un groupe de multinationales).

L'*oligopolarchie* résulterait donc du fait que l'influence de ce groupe d'élite (un groupe d'entreprises multinationales dominant des oligopoles) est telle que le pouvoir politique lui revient indirectement. L'oligopolarchie serait donc un système dans lequel un groupe de puissantes entreprises multinationales, non seulement se partage les différents marchés économiques présents dans la société (oligopoles),

* Avocat et artiste engagé.

mais possède aussi une influence telle qu'il contrôle le pouvoir politique de ces sociétés (oligarchies). Ces sociétés civiles deviennent alors des oligopolarchies avec comme dirigeant ce groupe d'entreprises multinationales.

2 – Comment conclure à l'oligopolarchie

Personne ne se surprend plus d'apprendre, chaque année, un scandale politique où des élus ont été influencés indûment par un lobby quelconque afin de prendre des décisions dans l'intérêt de ce lobby et non dans celui du peuple. Les oligopoles économiques existent déjà et les lois antitrust/anti-concurrence peinent à les contrôler. L'oligopolarchie n'est donc pas totalement théorique puisque, en pratique, ces entreprises oligopolistiques ont déjà une influence notable sur le pouvoir politique.

Pourquoi donc soulever une théorie de l'oligopolarchie maintenant? Et bien parce que le contexte actuel de la COVID-19 est parfait pour la mise en place de ce système dans le futur.

Certains d'entre nous se rappelleront la guerre du prix de l'essence qui débuta en 1995 au Québec et culmina à l'été 1996. Lors de cette guerre, les grandes bannières de l'essence se sont mises à vendre leur essence sous le prix du coûtant. Certains indépendants, incapables de tenir dans cette guerre d'épuisement où ils vendaient quotidiennement leur essence à perte, allèrent même jusqu'à se rendre chez leur concurrent d'une grande bannière dans le but d'acheter toute leur réserve en remplissant leur camion-citerne. Ces indépendants affirmaient que si les grandes bannières vendaient leur essence sous le coûtant, rien ne les empêchait de venir l'acheter à coup de camion-citerne, cela leur revenant moins cher que d'acheter leur essence des pétrolières.

Le gouvernement tarda à encadrer la vente de l'essence lors de cette guerre des prix. Les indépendants tombèrent, en grande majorité, les uns après les autres ou furent rachetés pour des prix dérisoires par les grandes bannières. Regardez autour de vous : combien reste-t-il de stations-service indépendantes aujourd'hui ? Au final, trop peu trop tard, le gouvernement balisa les prix par une loi instaurant un prix plancher pour l'essence, mais au lieu de protéger les indépendants, cette loi créa un contexte parfait de collusion entre les grandes bannières qui désormais ne pouvaient plus vendre sous un certain prix.

Environ 15 ans plus tard, le cartel de l'essence fit les manchettes partout au Québec. Il fut découvert que les grandes bannières s'entendaient entre elles pour fixer les prix à la hausse puisque la concurrence était inexistante.

Le passé nous apprend donc que la réaction tardive du gouvernement en 1996 a mis la table pour le cartel de l'essence des années plus tard. Les grandes bannières étant maintenant légalement obligées de vendre au-dessus d'un certain prix, cette loi, qui devait établir une concurrence saine, a plutôt mis la table pour un cartel dans cet oligopole. Cet exemple démontre qu'un gouvernement qui n'agit pas à temps pour protéger les plus petits met la table pour un contexte favorable à la création d'oligopoles, ces oligopoles ayant ensuite le contrôle du marché avec le risque de collusion que cela comporte.

Revenons au présent et voyons maintenant quels sont les marchés les plus affectés par les confinements à répétition : bars, restaurants (surtout ceux avec des salles à manger, car les grandes bannières en restauration font majoritairement de la vente rapide ou du service à l'auto), studios de danse et de yoga, gyms, petites boutiques, événements divers, arts

et spectacles. Ces secteurs sont majoritairement détenus par des indépendants. Ces secteurs sont présentement très mal aidés par le gouvernement (prêts ou programmes qui couvrent une partie des dépenses de fonctionnement, mais rien qui éponge les pertes de revenus, de sorte que les entrepreneurs s'endettent lourdement ou vivent sur leurs économies qui fondent à vue d'œil).

Ces marchés ne sont pas fermés parce qu'ils sont indépendants, mais bien parce qu'ils sont, selon la santé publique, des lieux propices à la contagion de la COVID-19. Il n'en reste pas moins que ces marchés sont tous majoritairement indépendants. L'exemple de l'essence nous enseigne que lorsqu'une crise affecte un ou des marchés contenant de nombreux indépendants, la protection tardive de l'État est le terreau fertile pour la création d'un oligopole.

Même le secteur de la culture est en train actuellement de devenir un oligopole. On assiste en effet à des rachats de catalogues de droits d'auteur par des multinationales de la musique qui les voient comme un investissement sûr à long terme, les redevances sur la musique étant constantes dans le temps. C'est ainsi que Shakira, Neil Young et RZA ont vendu leurs droits d'auteur pour plusieurs millions de dollars. Ces droits sont ainsi concentrés dans les mains de quelques entreprises. Quant à l'artiste moyen, il se retrouve désormais à dépendre de maigres revenus de «views» et d'écoutes, lui qui est désormais dépendant de Spotify, YouTube et autres conglomérats du capitalisme culturel.

La constatation concernant les oligopoles se résume donc en deux points :

1. Plusieurs marchés économiques étaient déjà des oligopoles avant la pandémie;

2. Plusieurs des autres marchés, qui n'étaient pas des oligopoles avant la pandémie et qui comptent plusieurs indépendants, sont actuellement fortement affectés par la pandémie, de sorte que ces marchés sont fortement à risque de fermetures massives et de faillites, ce qui laisserait le champ libre aux multinationales et ultimement pourrait créer de nouveaux oligopoles.

Qu'advient-il demain de tous ces marchés s'ils sont seulement détenus par quelques grandes bannières : baisse des salaires, baisse des impôts versés à l'État (car les multinationales sont les spécialistes de l'évasion fiscale), perte de pouvoir d'achat, appauvrissement collectif, pouvoir renforcé du « 1 % ». Et lorsqu'il y a appauvrissement collectif et évasion fiscale des plus riches, le gouvernement se tourne soit vers la classe moyenne (ce qui accélère l'effondrement de son pouvoir d'achat), soit vers les mêmes multinationales qui contrôlent ces marchés pour leur offrir des congés de taxes et des subventions généreuses pour qu'elles créent de l'emploi. Dans tous les cas, cela contribue à diminuer le pouvoir des gouvernements. La multiplication des oligopoles amène donc, par la force des choses, la diminution du pouvoir politique, et donc le phénomène de l'oligopolarchie.

La théorie de l'oligopolarchie est donc la suivante : sans une intervention rapide de l'État pour sauver nos marchés économiques majoritairement indépendants, la COVID-19 va accélérer le processus qui les transforme en oligopoles. Comme ces marchés représentent les derniers marchés qui ne sont pas encore des oligopoles, une fois tous les marchés « oligopolisés », l'influence des oligopoles sur les États sera telle que le pouvoir politique ne pourra que se plier à leurs demandes. En effet, les multinationales n'ont ni limites territoriales ni limites d'impôts puisqu'elles

peuvent déménager leurs sièges sociaux dans les lieux les plus favorables. Ainsi, si tous les marchés d'un État sont des oligopoles, l'État ne peut que se plier au règne des multinationales qui contrôlent ces marchés puisque ce groupe d'entreprises détiendra alors le pouvoir économique, pouvant à tout moment délocaliser des productions ou jouer avec les prix en réponse à des décisions politiques défavorables.

3 - La santé ou l'économie?

Le gouvernement doit, en temps de pandémie, choisir la santé ET l'économie. Le gouvernement peut très bien, s'il souhaite poursuivre les mesures de confinement actuelles (ce texte n'est ni une critique ni un appui aux mesures sanitaires, ce débat étant tout autre), soutenir les PME à une hauteur suffisante pour garantir leur survie. En effet, même si une aide substantielle aux PME représentait un coût énorme, leur survie rendrait possibles des emplois au salaire équitable et des impôts payés ici par ces entreprises. Bref, le coût pour éviter que ces marchés ne deviennent des oligopoles est plus faible que les pertes à venir si nous les laissons s'effondrer, puis devenir des oligopoles. Sans compter que la survie des PME est désormais essentielle à la survie de notre système économique actuel, particulièrement au Québec où elles tiennent une place importante.

4 – Que faut-il craindre de l'oligopolarchie?

À cette question, la réponse est lourde : il faut craindre une dérive vers une forme d'« esclavagisme économique » si un système d'oligopolarchie est mis en place.

Actuellement en Chine, de nombreuses villes-dortoirs comptent des usines avec des immeubles à logements adjacents. Les travailleurs des usines doivent payer leur loyer et acheter leur nourriture dans des immeubles et des commerces qui appartiennent dans les faits aux mêmes propriétaires que les usines. Au final, une fois le loyer payé, ces travailleurs ont à peine de quoi épargner, et au premier problème de la vie quotidienne, ils s'endettent. Ces travailleurs vivent ainsi dans un contexte d'« esclavagisme économique » puisque concrètement leur salaire leur est enlevé par une structure complexe et tentaculaire où le donneur d'argent (l'employeur) et le reprenneur d'argent (le propriétaire des loyers résidentiels et commerciaux) sont les mêmes (des groupes de sociétés détenus par les mêmes intérêts). Le communisme chinois est ainsi devenu en fait un capitalisme sauvage où l'État totalitaire est complaisant envers les multinationales asservissantes. La même dérive pourrait arriver dans l'oligopolarchie.

Dans un système qui fonctionne, le gouvernement est en haut de la pyramide du pouvoir et l'entreprise se situe en dessous, au même niveau que les citoyens, étant elle-même une citoyenne corporative. Dans l'oligopolarchie, le groupe d'entreprises qui contrôle les oligopoles est en haut de la pyramide, le gouvernement passant au deuxième échelon et les citoyens restant en bas. Cette dérive mène les oligopoles au pouvoir de manière insidieuse par des influences indues sur les gouvernements.

Bref, quand un groupe de multinationales détient trop d'intérêts économiques dans la société, ce groupe verse alors d'un côté des salaires à une masse considérable de gens qui travaillent dans ses entreprises, puis les récupèrent de l'autre côté dans des dépenses de la vie courante que ces mêmes gens doivent assumer pour vivre, dépenses

effectuées dans les entreprises sous son contrôle (étant les seules entreprises vu tous les oligopoles). L'optique d'« esclavagisme économique » n'est alors plus théorique.

En effet, si nous extrapolons l'oligopolarchie, sa mise en place pourrait causer l'effondrement de la classe moyenne, ce qui aurait pour conséquence d'anéantir le pouvoir d'achat de celle-ci. Si un groupe d'entreprises est au pouvoir de tous les marchés économiques, il y aura alors collusion et absence de concurrence. De ce fait, les prix seront discrétionnairement fixés au prix le plus élevé que le consommateur puisse assumer. Avec un tel coût de la vie (salaires en baisse, dépenses en hausse), le travail procurera un revenu à peine suffisant pour assurer le coût de la vie et il sera impossible à proprement dit d'épargner.

Évidemment, certains critiqueront le choix du terme « esclavagisme » puisqu'il n'y a ni détention ni contrainte physique ni titre de propriété apposée sur la personne ni empêchement de vivre librement, mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un modèle de vie destiné à faire évoluer les gens dans une « prison dorée de consommation », un asservissement où la vie ne repose, pour une majorité de gens, que sur le fait d'aller travailler et de payer leurs dépenses courantes, le reste du temps cloîtré dans leur domicile afin de ne pas trop dépenser.

N'oublions pas que ces multinationales déménagent leurs usines quand un pays ne leur donne pas ce qu'elles veulent, se promènent dans des législatures complaisantes au niveau fiscal et mettent les pays en concurrence pour y établir usines et sièges sociaux¹. Actuellement, plusieurs entre-

¹ Voir ici à titre d'exemple « L'Amérique se dispute le 2^e siège social d'Amazon » dans *Le Soleil*, 18 octobre 2017

prises ont un chiffre d'affaires qui surpassent même le PIB de certains États². Bref, certains marchés sont déjà des oligopoles et certains États se mettent déjà à genoux devant ces multinationales oligopolistiques. La théorie de l'oligopolarchie n'est donc pas loin de la réalité.

Conclusion

Une société en santé préserve la santé de ses citoyens, mais s'assure aussi de préserver leurs droits et intérêts au-dessus de ceux des lobbys et des multinationales. Le risque d'une dérive dite d'oligopolarchie est réel. Les gouvernements se doivent de prendre les mesures afin d'éviter de laisser glisser tous les marchés vers des oligopoles où les entreprises les contrôlant auront, une fois tous les pouvoirs économiques en main, trop d'influence sur le pouvoir politique.

Dans le contexte de la COVID-19, le maintien des mesures sanitaires passe donc par un plan de sauvetage des PME et des entrepreneurs indépendants, et ce, sans plus tarder. Des mesures sanitaires drastiques doivent être accompagnées de mesures économiques drastiques pour protéger les marchés indépendants de la menace oligopolistique. Il en va de la protection de la santé, de la santé économique et de la classe moyenne.

Finalement, des systèmes devraient être également mis en place afin de s'assurer que les dirigeants politiques et leurs

2 Voir notamment :

https://www.bilan.ch/finance/les_magasins_wal_mart_pesent_plus_lourd_que_l_economie_suisse

<https://parismatch.be/lifestyle/mode-mode/283029/en-2018-chanel-a-genere-un-chiffre-daffaires-superieur-au-pib-de-51-pays>

<https://www.journaldunet.com/economie/magazine/1037366-les-groupes-dont-le-chiffre-d-affaires-depasse-des-pib.amphml/>

conseillers, que ce soit en santé, en finance, en environnement, en emploi ou en économie, soient exempts de tout conflit d'intérêts envers des multinationales. Les systèmes de contrôle actuels semblent clairement dérisoires. ♦

Denis Monière et
Dominique Labbé*

L'histoire politique du Québec vue à travers la lexicométrie

Les historiens pour mieux comprendre le passé cherchent à le découper en périodes plus ou moins cohérentes afin d'identifier les constantes et les ruptures qui marquent l'évolution d'une société. Les critères utilisés pour effectuer ces découpages relèvent bien souvent de l'intuition du chercheur et ne font pas toujours consensus. Récemment, deux historiens ont présenté un nouveau découpage de l'histoire politique du Québec en situant la révolution tranquille entre 1960 et 1983 prétextant que la crise des finances publiques de 1983 avait mis fin à l'ère de l'État providence qui serait à leurs yeux la caractéristique essentielle de la révolution tranquille¹. Ce découpage temporel nous a paru discutable parce qu'il ne repose pas sur des critères comparables pour inaugurer et clore la période. Comment établir rigoureusement les débuts et les fins d'une période historique sans procéder de façon arbitraire? Pouvons-nous appliquer des outils d'analyse empirique susceptibles de faire consensus? Comme on trouve dans la littérature historique une grande diversité d'interprétation de cette période, nous avons pensé soumettre celle des auteurs d'*Une brève histoire de la révolution tranquille* à une vérification empirique en procédant à une analyse lexicométrique.

1 Voir Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la révolution tranquille*, Montréal Boréal, 2021.

* Politologues.

De façon générale, le raisonnement sous-jacent de la lexicométrie politique est le suivant : les périodes de changement politique sont attestées par le renouvellement du vocabulaire utilisé par les acteurs politiques pour tenir compte des nouvelles réalités, enjeux et politiques qui caractérisent une période. Pour notre part, nous pensons que si le développement de l'État providence était la marque de commerce de la révolution tranquille, ce phénomène devrait se traduire dans les discours prononcés par les principaux acteurs politiques de l'époque. Ainsi, l'apparition et la disparition des vocables reliés à l'État providence pourraient servir à découper de façon plus objective la période en question.

La thématique de la Révolution tranquille

Dans une première phase, nous avons procédé à une analyse lexicométrique à partir d'un très vaste corpus des discours des premiers ministres du Québec prononcés sur plus d'un siècle, soit de 1867 à 2015. Grâce à un logiciel de statistiques lexicales, nous avons observé la répartition dans le temps des fréquences de vocables liés à l'État providence qui ont été employés par les premiers ministres québécois. Nous avons retenu pour les fins de cette expérience les syntagmes État providence, ressources et richesses naturelles, politiques sociales, sécurité sociale, social-démocratie et social-démocrate.

Force est de reconnaître que le concept d'État providence n'est pas très en vogue chez les premiers ministres québécois qui ne l'utilisent qu'à six reprises : Lesage deux fois, René Lévesque trois fois et Lucien Bouchard une fois².

2 Comme nous raisonnons sur la présence et l'absence de vocables spécifiques afin de situer dans le temps leur emploi, nous utilisons les fréquences absolues. De plus, les corpus de la période qui nous intéresse, soit de 1960 à 2015, sont de tailles assez semblables ce qui nous permet de comparer des effectifs absolus.

La révolution tranquille a aussi été associée à la nationalisation des ressources hydroélectriques mais l'emploi des vocables ressources naturelles ou richesses naturelles n'est pas un marqueur temporel : Lévesque, Parizeau et Bouchard emploient le premier 4 fois alors que Godbout, Duplessis, Lesage et Parizeau emploient le deuxième une fois chacun.

Nous avons examiné en plus les usages du concept de politique(s) sociale(s) qui regroupe l'essentiel des politiques qu'on associe à l'État providence. Nous observons que les Premiers ministres québécois se réfèrent au concept de politique sociale à partir du milieu des années 60, que sa fréquence atteint son apogée au début des années 70, durant le premier mandat de Robert Bourassa, mais que son usage décline jusqu'à la fin du mandat de Bernard Landry pour s'effacer par la suite du discours politique.

Lesage 19, Bourassa (1) 36, Lévesque 6, Bourassa (2) : 1, Bouchard 4, Landry 2. Si l'on se fie à cet indicateur le champion de l'État providence serait Robert Bourassa (lors de son premier passage au pouvoir) qui deviendrait de ce fait un acteur important de la révolution tranquille. Là encore, la césure proposée par nos amis historiens ne semble pas correspondre à celles observées dans l'analyse des discours gouvernementaux.

L'examen du concept de sécurité sociale donne des conclusions qui se rapprochent plus de celles de Savard et Pâquet sans toutefois les confirmer totalement. On constate que l'usage du concept de sécurité sociale dans le discours politique au Québec débute en 1943 sous le gouvernement d'Adélard Godbout qui était alors confronté aux offensives du gouvernement fédéral en matière d'assurances sociales. Il est aussi employé par Maurice Duplessis qui défendait l'autonomie provinciale en matière sociale. Il

n'est donc pas lié à la Révolution tranquille proprement dite même si c'est durant cette période qu'il fait flores : Godbout 4, Duplessis 5, Lesage 36, Johnson 9, Bourassa (1) 18, Lévesque 1, Bouchard 3, Charest 1.

Globalement, on remarque que c'est dans les années soixante et soixante-dix que ce syntagme est le plus employé et qu'il tend à s'effacer après 1976. C'est avec la fin du premier gouvernement Bourassa qu'il faudrait donc situer la fin de la révolution tranquille selon cet autre indicateur lexicométrique. Cette conclusion diverge de celle des historiens Savard et Pâquet.

Nous avons aussi examiné les usages des termes reliés à la social-démocratie qui est employé comme substantif 22 fois dans notre corpus. Le premier à l'évoquer fut Robert Bourassa dans le discours du trône de 1974. Bernard Landry fut le dernier à en faire usage, le 14 juin 2002. Voici le nombre de fois que chacun des premiers ministres de la période l'ont utilisé dans l'ensemble de leurs discours : Bourassa (1) 5, Lévesque 2, Bouchard 14, Landry 1. L'emploi de l'adjectif social-démocrate suit une trajectoire semblable avec un total de 22 occurrences : Bourassa 1, Lévesque 1, Bouchard 13, Landry 7.

Si on se fie à cet indicateur, la révolution tranquille ne commence pas en 1960 et ne se termine pas en 1983. C'est Lucien Bouchard qui est le principal porte-étendard de cette idéologie qui a persisté jusqu'au début des années 2000. Quelques citations permettent d'illustrer cette caractéristique de ses discours de Bouchard : « Au Québec, nous faisons le choix conscient de mener une politique social-démocrate... » (27 septembre 1997). « Nous sommes d'abord et avant tout fidèle à notre conviction social-démocrate... » (29 novembre 1997).

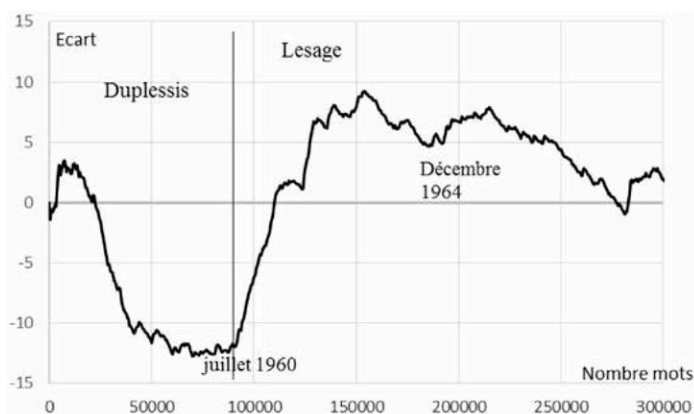
On pourra toujours rétorquer que les vocables spécifiques choisis comme indicateurs ne sont peut-être pas révélateurs des orientations politiques des gouvernements. Mais la lexicométrie ne se limite pas au simple calcul des fréquences, cette méthode permet aussi de comparer l'évolution dans le temps de l'ensemble du vocabulaire employé par différents locuteurs afin de montrer statistiquement où se situent les changements significatifs dans l'évolution du discours politique en utilisant non pas des critères externes arbitraires mais en faisant appel à des critères internes au discours lui-même. Le calcul de l'accroissement du vocabulaire permet de mesurer l'afflux de mots nouveaux à travers le temps et de localiser précisément les phases de changement dans l'utilisation du vocabulaire politique. Ainsi lorsqu'il y a un accroissement «anormalement» élevé de nouveaux mots, cela indique un renouveau thématique et lorsque la courbe décline cela indique que le locuteur a tendance à répéter des choses déjà dites antérieurement (par lui ou par d'autres prédécesseurs).

Pour repérer les continuités et les ruptures dans un corpus, la procédure consiste à ranger les discours par ordre chronologique puis à mesurer à espaces réguliers, le rythme d'apparition des mots nouveaux. Cela permet de calculer un rythme moyen et de mesurer l'écart entre chacune des observations et ce rythme moyen. Si un point observé est supérieur à ce qui est attendu, c'est qu'en ce point, il est apparu plus de mots nouveaux que ce qui était attendu, ce qui correspond à un renouvellement thématique et, à l'inverse, un point inférieur au rythme moyen signale un épuisement relatif du vocabulaire : l'orateur redit des choses qui ont déjà été énoncées auparavant.

Quand débute la révolution tranquille ?

Pour répondre à cette question nous avons effectué une première expérience en comparant l'accroissement du vocabulaire de Maurice Duplessis et celui de Jean Lesage. Ce premier graphique porte sur 176 textes et 398 933 mots.

Graphique 1. Croissance du vocabulaire dans les discours de MM. Duplessis (1945-1959) et Lesage (1960-1966). Nombre de vocables nouveaux apparus dans chaque tranche de 500 mots. Discours classés par ordre chronologique, variable centrée et réduite.

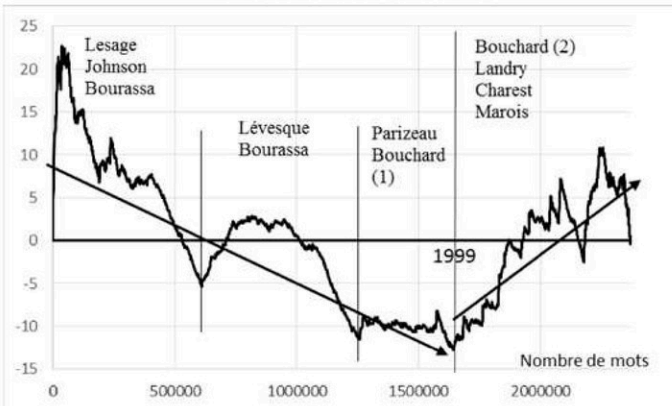


Pour les deux hommes, on assiste à un apport de mots nouveaux au début de leurs mandats respectifs, suivi par un épuisement rapide chez Duplessis, une stabilisation chez Lesage. Chez Lesage, l'ampleur de la nouveauté est beaucoup plus forte que chez Duplessis à la fin de la guerre. On assiste à une innovation continue pendant les trois premières années (1960-1963) où sont posés les principaux thèmes qui vont dominer la vie politique du Québec pendant près de 40 ans. Puis, il se produit un léger tassement, avec deux reprises significatives (décembre 1964 puis début 1966 pour le lancement de la campagne électorale).

Quand se termine cette « Révolution tranquille » ?

Pour répondre à cette question, nous étendons le corpus analysé pour couvrir la période 1960-2013. Ce second graphique porte sur 979 textes et 2 370 570 mots. Comme précédemment, les discours sont classés par ordre chronologique, on compte le nombre de mots nouveaux apparus tous les 1000 mots. Cette observation est rapportée à la tendance moyenne sur toute la période (axe horizontal au milieu du graphique).

Graphique 2. Croissance du vocabulaire dans les discours des premiers ministres québécois (1960-2013). Nombre de vocables nouveaux apparus dans chaque tranche de 1000 mots. Discours classés par ordre chronologique, variable centrée et réduite



Les deux flèches indiquent les meilleurs ajustements linéaires possibles dans une approche « macro³ ».

3 Sur cette méthode: voir Dominique Labbé et Denis Monière, «Segmentation des corpus chronologiques: 143 ans de discours gouvernemental au Québec». In Bolasco Sergio, Chiari Isabella, Giuliano Luca (Eds). *Proceedings of 10th International Conference Statistical Analysis of Textual Data*. Rome : Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 2010, Vol 2, p. 805-816. <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/27/96/64/PDF/LabbéMonièreMots.pdf>

La rupture principale se situe début 1999. L'apport de mots nouveaux qui se produit à ce moment concerne essentiellement les contraintes financières et le libéralisme économique. Au vu des discours des premiers ministres québécois, il apparaît donc clairement que la révolution tranquille se prolonge jusqu'à la fin du XX^e siècle.

La période 1960-1999 est-elle homogène?

La partie gauche du graphique suggère que la «révolution tranquille» n'est pas homogène. On voit se dessiner trois épisodes principaux. Dans la première période qui va de 1960 à 1976, Lesage (1960-1966), Johnson et Bertrand (1966-1970) et Bourassa (1970-76) se situent en continuité fondamentale.

La seconde période correspond à l'arrivée au pouvoir du Parti québécois (le 15 novembre 1976), les discours prononcés par René Lévesque créent un événement lexical en introduisant de nouvelles thématiques et de nouveaux enjeux. Ce renouvellement du vocabulaire suit une courbe ascendante jusqu'au début novembre 1979, qui correspond à l'ouverture de la période référendaire puis se stabilise jusqu'au 31 mai 1982 où s'amorce la phase de déclin ce qui correspond grosso modo au rapatriement unilatéral de la constitution canadienne par le gouvernement fédéral et au début de la crise des finances publiques. Ensuite, un déclin continu se produit jusqu'au printemps 1999 où le point le plus bas est atteint. Cela correspond aux gouvernements péquistes de R. Lévesque, J. Parizeau, L. Bouchard et au gouvernement libéral de R. Bourassa (décembre 1985-août 1994).

La suite du graphique montre une courte période intermédiaire avec un afflux modeste de nouveau vocabulaire. Cette période correspond au retour au pouvoir du Parti québécois dirigé par Jacques Parizeau, le 12 septembre 1994. Mais son

règne est abrégé par la défaite référendaire du 30 novembre 1995 qui provoque sa démission et son remplacement par Lucien Bouchard qui complète le mandat obtenu en 1994. Le Parti québécois sera réélu en octobre 1998. Dès le début de ce deuxième mandat de Lucien Bouchard se produit une rupture lexicale avec la période antérieure puisqu'on observe un renouvellement majeur du vocabulaire qui traduit l'émergence et la prédominance d'une nouvelle idéologie. On pourrait qualifier ce changement de révolution néo-libérale. On peut conjecturer que s'amorce ainsi un changement dans la conception du rôle de l'État québécois. À partir de mars 1999, la courbe ne cesse de grimper et les écarts de s'accroître avec de fortes oscillations en fin de période. Cette tendance à l'accroissement rapide du vocabulaire peut aussi s'expliquer par l'arrivée successive à la tête du gouvernement québécois de trois dirigeants en un court laps de temps. Lucien Bouchard annonce sa démission le 11 janvier 2001, il est remplacé par Bernard Landry puis, le 14 avril 2003, par Jean Charest dont les discours le placent dans la continuité de cette révolution néo-libérale.

Cette analyse de l'accroissement du vocabulaire permet de repérer les grandes césures historiques et de constater que l'arrivée au pouvoir d'un nouveau parti ou d'un nouveau chef provoque souvent un renouvellement du vocabulaire. Nous avons ainsi situé le début de la Révolution tranquille avec l'arrivée au pouvoir de Jean Lesage en 1960 et la fin entre 1994 et 1999. On peut aussi observer à l'intérieur de cette grande période des phases intermédiaires. Ainsi après une période d'innovation lexicale, il y a eu à partir de 1966 un essoufflement jusqu'en 1976, cette première phase fut suivie par un sursaut en 1977 avec l'arrivée au pouvoir du Parti québécois. Il y a aussi quatre sous-périodes où la tendance à la répétition l'emporte sur le renouveau, Daniel Johnson, Robert Bourassa (à deux reprises) puis Lucien Bouchard

(durant son premier mandat), ce qui suggère que ces trois dirigeants ont poursuivi la ligne politique de leurs prédécesseurs. Il semble donc que l'histoire politique du Québec moderne (après 1960) se divise en deux grandes époques : la première, inaugurée par la Révolution tranquille se termine en 1994 et la seconde s'amorce en 1999 après un interlude de tâtonnements qui va de 1994 à 1999.

L'avantage de cette méthode tient au fait qu'elle ne dépend pas de l'idiosyncrasie du chercheur et qu'elle peut être reproduite par d'autres chercheurs. Elle permet aussi des découpages temporels plus précis et surtout plus conformes aux tendances idéologiques qui s'expriment dans les discours politiques. Toute personne intéressée pourra obtenir les mêmes résultats en exploitant la base de données mise en ligne par Cyril et Dominique Labbé à <http://lexicometrie.univ-grenoble-alpes.fr/>

Nous renvoyons le lecteur intéressé par cette méthode à nos travaux antérieurs dont *Les mots qui nous gouvernent*⁴ et *Le discours gouvernemental au Canada, au Québec et en France (1945-2000)*⁵. ♦

4 Denis Monière et Dominique Labbé, *Les mots qui nous gouvernent*, Montréal, Monière-Wollank Éditeur, 2008. <https://www.researchgate.net/publication/44844483>

5 Denis Monière et Dominique Labbé, *Le discours gouvernemental au Canada, au Québec et en France (1945-2000)*, Paris Honoré Champion 2003.

Le Parti rhinocéros, une certaine ressemblance avec le théâtre de l'absurde

«J'ai compris qu'il ne suffisait pas de dénoncer l'injustice. Il fallait donner sa vie pour la combattre».

Albert Camus (Les justes, p.24, Folio n° 477)

Nombre de chercheurs scientifiques, autant biographes qu'analystes, nous ont présenté l'œuvre de Jacques Ferron, à la fois ses romans et ses historiettes, ses lettres aux journaux qu'à ses pièces de théâtre. Nous savons que Ferron fut avant tout un auteur très prolifique et qu'il a abondamment écrit sur son peuple. Il a produit plus d'une douzaine de pièces de théâtre de 1948 à 1975. À l'égard de ces multiples créations théâtrales, pourrions-nous dire que Ferron, un peu à l'image de son parti politique, le parti Rhinocéros, s'est inspiré de ce que nous pourrions appeler comme étant le théâtre absurde ? Mais qu'en est-il de cette forme de théâtre ?

Le théâtre de l'absurde est un style de théâtre apparu au XX^e siècle, à l'époque de la Seconde Guerre mondiale, qui se caractérise par une rupture totale avec des genres plus classiques, tels que la tragédie, la comédie ou la tragi-comédie, rupture qui se traduit par exemple par un manque total de continuité dans les actions ou l'absence d'histoire, comme dans *La Cantatrice chauve* d'Eugène Ionesco. C'est un genre traitant fréquemment de l'absurdité de l'Homme et de la vie. L'origine de ce mouvement est sans conteste essentiellement liée à la chute de l'humanisme et au traumatisme causé par la

* Politologue.

Première Guerre mondiale. Si ce mouvement littéraire s'est inspiré des surréalistes et des dadaïstes, il est radicalement opposé au réalisme¹.

À ce sujet, l'Encyclopédie canadienne nous dit que la première vague de ce que l'on appellera au Québec le nouveau théâtre trouve ses prémisses dans l'œuvre de Jacques Ferron (*Les Grands Soleils*, 1958) et de Jacques Languirand (*Les Insolites*, 1956), lequel est fortement influencé par le théâtre européen de l'absurde.

Pour contester les structures sociales, d'autres auteurs s'imprègnent plutôt des mouvements de l'avant-garde qui se manifestent en Europe à la même période. C'est le cas du docteur Jacques Ferron, qui s'intéresse au théâtre politique².

Ce qu'il nous faut retenir, c'est notamment le fait que le début du XX^e siècle semble être particulièrement propice au développement d'une littérature de l'absurde en Europe et que ce mouvement s'est imposé également au Québec. En effet, les deux guerres mondiales, ainsi que le krach boursier de 1929, plongent l'homme dans le désarroi, la détresse, et face à un sentiment d'incompréhension du sens de la vie. Les écrivains de l'absurde n'ont plus qu'à trouver une forme de retranscrire sur le papier cette incompréhension générale. Nous retenons également que le théâtre de l'absurde est en rupture totale avec les genres théâtraux conventionnels, comme la comédie ou la tragédie: il crée un nouveau genre. Le théâtre de l'absurde connut son apogée dans les années 1950, mais son influence devait se manifester jusque dans les années 1970. Nous savons que ce type de

1 https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9%C3%A2tre_de_l%27absurde

2 LAQUERRE, Patrick, *Le théâtre politique chez Jacques Ferron*, mémoire de maîtrise en études littéraires, Université du Québec à Montréal, novembre 2017, p. 2

théâtre montre une existence dénuée de signification et met en scène la déraison du monde dans laquelle l'humanité se perd. En somme, le théâtre de l'absurde est le théâtre qui pose le problème de la condition humaine.

Le théâtre de l'absurde aime traduire une prise de conscience d'une existence, à la fois sans raison, sans cause et sans nécessité, d'une présence au monde qui n'a pas de signification, du gouffre de solitude qu'est chaque vie humaine. L'absurdité des situations, mais également la déstructuration du langage lui-même, ont fait de ce style théâtral un mouvement dramatique à part entière. L'apparente absurdité de la vie est un thème existentialiste que l'on trouvait notamment chez des auteurs comme Jean-Paul Sartre et Albert Camus. Pour plusieurs auteurs, la conviction selon laquelle le monde a un sens fut ébranlée, on prit conscience de l'abîme entre les actes humains et les principes nobles.

Le théâtre de l'absurde abolit toutes les conventions, révolutionne la dramaturgie de fond en comble et transforme aussi bien le langage que la scénographie. Le choc produit est comparable à celui causé par les poètes surréalistes. Tout déconcerte dans ce théâtre qu'il convient mieux d'appeler un anti-théâtre: tout réalisme est battu en brèche, l'action est souvent inexistante, le temps est aboli [...]³

Dans son ouvrage, Michel Laurin nous parle notamment de quelques auteurs célèbres qui ont contribué à faire connaître le théâtre de l'absurde. Il mentionne entre autres choses le personnage d'Ubu de l'auteur français Alfred Jarry, qui fut à la fois anticonformiste et provocateur. Il mentionne que les trois dramaturges que sont Alfred Jarry, Roger Vitrac et Antonin Artaud ont arrêté de chercher à donner l'illusion

3 LAURIN, Michel, *Anthologie littéraire de 1850 à aujourd'hui*, Beauchemin Chenelière Éducation, Montréal, 2007, p. 204.

de la réalité et ont plutôt choisi de mettre en scène l'impossibilité de communiquer et la plus profonde aliénation de l'homme. Ces auteurs excellent à nous donner l'apport du délire créateur. Il va donc sans dire que la dérision côtoie sans cesse l'angoisse dans ce théâtre, que l'absurdité des situations nous est soulignée par le comique.

L'absurde n'est pas l'illogisme, ni même l'alogisme, à l'état pur: il faut bien qu'un reste de santé mentale subsiste pour faire paraître la folie et que le chaos ressorte sur un fond quelque peu ordonné⁴.

Mentionnons qu'au Québec, nous avons particulièrement connu un grand auteur dans le théâtre de l'absurde avec la présence de l'auteur roumano-français Eugène Ionesco. Il faut se souvenir que sa pièce légendaire *Rhinocéros* fut jouée à plusieurs reprises au Québec. Est-ce que celle-ci aurait pu influencer Jacques Ferron ?

Beaucoup y voient la dénonciation des régimes totalitaires (nazisme, stalinisme et autres) et celle du comportement grégaire de la foule qui suit sans résister. Ionesco dénoncerait ainsi plus particulièrement l'attitude des Français aux premières heures de l'Occupation, mais aussi le fait que tous les totalitarismes se confondent pour «attenter» à la condition humaine et transformer en monstre le meilleur des hommes [...] Il s'agit d'une satire des comportements humains et du caractère influençable de l'homme confronté à la montée d'une idéologie: il apparaît d'abord qu'un phénomène minoritaire, mais violent entraîne l'incrédulité des habitants qui le rejettent dans un premier temps; cependant ce rejet est suivi d'une indifférence lorsque le phénomène s'amplifie, les individus commençant à s'accoutumer à ce qui les repoussait (le peuple reste passif devant sa montée en puissance)⁵.

4 Flammarion Laffey, Albert. *Anatomie de l'humour et du nonsens*, Paris, 1970, p. 116.

5 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Rhinoc%C3%A9ros_\(Ionesco\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Rhinoc%C3%A9ros_(Ionesco)).

Ce qui est particulièrement intéressant dans cette pièce, c'est le fait qu'Ionesco dénonce le conformisme. Les thèmes qui caractérisent l'absurde sont multiples, le but étant de démontrer l'absurdité de la vie. Le théâtre de l'absurde est donc la forme la plus vive de la philosophie de l'absurde, directement issue des lendemains de la Seconde Guerre mondiale. La condition de l'homme se révèle fragile et vaine. Dès lors, l'homme doit prendre conscience que sa seule liberté se trouve dans sa révolte et son refus des règles communes. Nous allons voir dans l'extrait qui suit de belles similitudes avec le Parti rhinocéros de Ferron.

Elle met en scène une petite ville menacée par la rhinocérisme : une maladie métamorphosant en rhinocéros tous ceux qui, incapables de pensées formelles et d'authenticité, préfèrent se conformer à l'ensemble. Refusant d'assumer leur condition humaine, ils sont transformés en animaux. Un seul parvient à résister, Bérenger, qui incarne le pouvoir de s'assumer et de s'affirmer contre tout ce qui écrase l'être humain⁶.

N'y voyons-nous pas une belle ressemblance avec la philosophie du Parti rhinocéros de Jacques Ferron pour qui, 99 % du peuple canadien-français sont des rhinocéros. C'est pour cette raison que Ferron veut et désire éveiller les consciences pour amener une prise de réflexion sérieuse sur le pouvoir fédéral.

Les manuels d'histoire naturelle décrivent le rhinocéros comme un animal de mauvais caractère, à l'intelligence peu développée, au cerveau trop petit par rapport à la masse de son corps, aux colères terribles et à la vue courte : brute absolument stupide et imprévisible au naturel grossier et farouche [...] et marche constamment le nez au vent. Or, prétendent les initiateurs du nouveau parti en question, ce sont là justement, des caractéristiques qu'on retrouve fort généralement dans la nation canadienne-française⁷.

6 LAURIN, Michel, op.cit. page 206.

7 JALBERT, Martin, *Jacques Ferron, Éminence de la Grande Corne du Parti Rhinocéros*, Lanctôt Éditeur, Outremont, 2003, p. 125.

Il nous est facile de constater que la pièce d'Eugène Ionesco a grandement influencé la pensée de Jacques Ferron pour la création de son célèbre parti politique. Pourrions-nous avancer que le célèbre auteur de cette pièce de théâtre fut en quelque sorte le mentor de Ferron, il nous serait en effet possible d'y croire.

Nous savons que le Parti rhinocéros a été créé en 1963 par Jacques Ferron, médecin et écrivain aux sympathies socialistes et pacifistes, qui s'est autoproclamé Éminence de la Grande Corne du Parti rhinocéros. Son but était de se moquer du régime fédéral ainsi que du Canada en général, considéré comme une résurgence du colonialisme britannique. Il se serait inspiré de la pièce de théâtre d'Eugène Ionesco⁸.

Rappelons pour fins de compréhension que le parti a choisi le rhinocéros comme symbole en raison du fait que les politiciens ont, selon Ferron et par leur nature, la peau épaisse, se déplacent lentement, ont l'intellect faible, peuvent se déplacer très vite lorsqu'ils se sentent en danger, aiment se vautrer dans la boue et ont une grande corne velue poussant au milieu de leur visage qui obstrue leur vision. Voilà donc le portrait, tel que vu par Ferron, du politicien. Nous pouvons de ce fait mentionner que Ferron a sa manière bien à lui de parler de son peuple.

Pauvre peuple, dit la corne émoussée du rhinocéros triste, tu es sot, mais bien excusable de l'être, car tu n'as pas de tête et tu n'as pas de tête parce que tu n'as pas de gouvernement – ou si peu, une souris blanche, au mieux un rat. Pauvre peuple, tu es pacifique et craintif, bien excusable de l'être, car tu n'as jamais connu la guerre – ou si peu, quelques maisons brûlées, un champ de bataille transformé en parc (nommé Abraham pour le rejeter dans l'Ancien Testament); et la paix a pour inconvénient de rendre pacifique et craintif⁹.

8 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_Rhinoc%C3%A9ros_\(1963-1993\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_Rhinoc%C3%A9ros_(1963-1993)).

9 JALBERT, Martin, op. cit. page 151

Après avoir regardé le lien du théâtre absurde avec le parti Rhinocéros, nous sommes en droit de nous poser la question suivante, à savoir: est-ce que l'humour absurde moderne répond toujours aux mêmes objectifs que par le passé? Nous savons que l'humour absurde est proche du non-sens, de l'illogisme. On peut également noter que le philosophe Emmanuel Kant mentionnait que :

L'humour naît quand l'esprit perçoit un fait anormal, inattendu ou bizarre, en un mot incongru et qui rompt avec l'ordre normal des choses¹⁰.

Dans son mémoire de maîtrise en communication, l'auteur Simon Papineau nous dévoile certains faits intéressants lorsqu'il nous dit :

À première vue, l'humour absurde moderne peut sembler être un humour désengagé qui prône le « je m'en foutisme », mais je présume qu'il cache une certaine contestation sociale encore plus importante que celle de l'humour corrosif direct, et ce à un 2e ou 3e degré. J'aurais tendance à vouloir définir cette pratique comme étant de la « provocation non affirmée ». J'estime aussi que l'humour absurde actuel est un moyen de « contester », voire critiquer certaines valeurs et modes de pensée en faisant appel à une ironie plus « passive », « indirecte » et parfois inconsciente. De plus, sans être nécessairement métaphysique, cette forme d'humour ramène l'être humain et ses besoins psychoaffectifs, au centre des priorités¹¹.

Papineau mentionne également que l'humour absurde chercherait à exprimer le désir de ramener l'être humain à l'avant-plan et à ses angoisses profondes en traitant des grandes

10 BAILLARGEON, Normand, BOISSINOT, Christian, sous la direction de, *Je pense donc je ris*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2010, page 4.

11 PAPINEAU, Simon, *Ce que cherche à exprimer l'humour absurde moderne québécois. Portrait psychosocial de l'humour absurde au Québec en 2005*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, septembre 2006, p. 16.

questions existentielles, métaphysiques, tragiques et universelles. Si l'humour est le reflet de quelque chose, l'humour absurde refléterait le chaos social dans lequel nous sommes plongés et où tout peut arriver. Il enchaîne en nous expliquant que l'humour absurde viendrait combler un besoin de nouveauté et d'étonnement constant afin de repousser les limites de la «non-pertinence» et de l'illusion du «n'importe quoi». Il chercherait aussi à défier la logique et le bon sens, à faire rire par plaisir sans message précis ni de deuxième degré. Un humour spontané, qui n'agresse pas et qui ne se leste ni d'intention ou de justification. Aujourd'hui l'humour absurde, c'est-à-dire dénudé de sens, aurait-il sombré dans la vacuité, c'est-à-dire qu'il serait dénudé de contenu? La question est intéressante puisqu'elle soulève la problématique de vouloir éveiller les consciences face à un problème.

Est-ce que l'humour absurde d'aujourd'hui serait toujours une sorte de mécanisme de défense social, une réponse, un état de morosité suite à une agression ou à une désillusion quelconque? L'humour absurde serait-il toujours une manière de contester ou de riposter en délaissant la scène politique et en se recréant une réalité personnelle, hermétique et plus agréable?

Nous sommes probablement parmi les peuples qui produisent le plus d'humoristes au monde et ça s'explique. Un peuple qui a raté sa révolution, compense par l'humour. Ce n'est pas par hasard que Ding et Dong ont connu un immense succès, tout juste après le référendum de 80. Un peuple fier de lui ne mise pas sur l'humour et surtout pas sur l'humour absurde. L'humour, c'est la réalité. Aux États-Unis, c'est l'humour du quotidien, le cocooning. Après la guerre du Vietnam, c'était l'humour politique¹².

12 Beaunoyer, Jean, « De Marielle Léveillé à Anita il y a un monde... de tupperware », (citation de Marielle Léveillé), *La Presse*, 26 septembre 1998, p. D1.

Suite à cette citation, il devient intéressant de se demander si l'humour absurde actuel québécois n'a pas pris forme dans un contexte quelque peu semblable. C'est en effet ce qu'affirme Robert Aird, l'auteur de l'histoire de l'humour au Québec, lorsqu'il mentionne que l'humour absurde est né de la défaite référendaire. Désillusionnés, les gens ne voulaient plus entendre parler de politique et ils lâchaient ainsi leur fou.

Il faut se rappeler que le théâtre de Ferron en est un orienté politiquement, qu'il vise à dénoncer et à éduquer. Lors de la sortie des pièces de Ferron, il faut se souvenir du contexte politique et social de l'époque. Nous nous rappelons que Ferron avait perdu espoir de voir fonctionner au Canada un fédéralisme dans lequel les deux peuples fondateurs collaboreraient dans le respect.

Comme bon nombre de ses compatriotes, Ferron pense que l'autonomisme de Duplessis constitue un obstacle à l'édification d'une société moderne. Dès 1948, dans des lettres qu'il adresse aux journaux, Ferron critique ouvertement les politiques conservatrices de Duplessis et défend des idéaux progressistes (justice sociale, solidarité humaine, etc.) associés aux partis de gauche. Il accuse également les élites cléricales et conservatrices d'orienter l'historiographie nationale. Dans une lettre de 1951, Ferron dénonce l'abbé Lionel Groulx, dont l'idéologie nationaliste sous-tend celle de Duplessis, et l'accuse de valoriser de fausses représentations du pays. Il lui reproche, entre autres choses, de tourner le dos à l'avenir, d'être penché sur un passé [...] qui n'est pas celui de l'histoire et de proposer Dollard des Ormeaux comme un modèle pour les Québécois¹³.

13 LAQUERRE, Patrick, op. cit. page 3

Dans son mémoire de maîtrise, Patrick Laquerre nous mentionne notamment que pour refléter cette prise de conscience nationale et pour rendre compte de cette force nouvelle que constitue le peuple, Ferron s'employait à proposer une forme d'art nouvelle et, à cet égard, son recours au théâtre politique servait bien son ambition de repenser le problème de la représentation en fonction de l'histoire et de la société. En portant sur la scène des gens ordinaires et des marginaux plutôt que des élites, ce type de théâtre ouvrait par conséquent le drame à la description de luttes plus prosaïques et d'actions citoyennes plus proches de la réalité des spectateurs. C'est l'espoir chez Ferron, dans les années 1960, de voir chez ses concitoyens se déployer la conscience d'appartenir à un groupe qui pourrait, avec un minimum de solidarité, prendre en main son destin. En réponse à ce désir bien avoué, nous savons que Ferron éprouvait à la fin de sa vie une certaine désillusion à l'égard de son peuple. N'est-ce pas l'écrivain français Guy Debord qui disait que : «Le spectacle est le mauvais rêve de la société moderne enchaînée qui n'exprime finalement que son désir de dormir».

Nous l'avons vu, le théâtre politique de Ferron servait en quelque sorte à vouloir éduquer le peuple. Nous savons de plus qu'il a toujours détesté le fait qu'un homme puisse prendre le dessus sur un autre pour l'écraser. Il mentionnait d'ailleurs que c'est par la servitude que l'homme devient une âme damnée et qu'un peuple qui compte sur une autre y perd son âme et sa foi. Pour Jacques Ferron, la condition et la dignité de l'être humain sont importantes dans la construction de l'identité. Son théâtre sert de donc de véhicule pour montrer les travers de l'être humain. Comment pourrions-nous expliquer ces travers, certains penseurs peuvent d'ailleurs nous venir en aide à l'égard de cette question.

Thomas Hobbes (1588-1679), soutient que l'humour naît de ce qu'une personne éprouve un sentiment de supériorité devant une autre. Hobbes décrit ce sentiment comme un heureux et soudain «moment de gloire». Le rire ou le sourire est l'expression de cette satisfaction ressentie devant les carences, les travers et les défauts que l'on constate chez autrui. Le rire, assure Hobbes, ponctue la victoire narcissique que nous procure le spectacle des faiblesses d'autrui¹⁴.

Nous avons déjà là un premier élément de réponse à savoir que l'homme éprouve un besoin de supériorité sur son prochain. Pour cela, le rire joue, socialement, un rôle important dans la mesure où il contribue à identifier, en les conquant, des défauts qu'il tente de corriger.

À l'égard de tout cela, il nous est en effet possible d'établir des liens entre la philosophie véhiculée par le parti Rhinocéros et celle présentée par le théâtre de l'absurde. Ferron adorait se servir de l'humour pour atteindre et parler à son peuple. Il utilisait ce véhicule pour les sensibiliser et faire en sorte d'éveiller leurs consciences en vue d'atteindre une certaine forme de libération. Son parti politique a beaucoup fait rire, parfois dérangé les bien pensants, mais n'a jamais atteint son objectif, soit celle de libérer son peuple du joug du fédéralisme. ♦

14 file:///C:/Users/Line/Downloads/9782763710181_extrait.pdf



Marie-Hélène
Gaudreau

Députée de Laurentides-Labelle

1 866 440-3091

MH.Gaudreau@parl.gc.ca



@MHGaudreauBQ

424, rue du Pont
Mont-Laurier
(Québec) J9L 2R7

124, rue Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K1



Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères



1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442

Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca



CHRISTINE
Normandin

Députée de Saint-Jean
à la Chambre des communes



100, rue Richelieu, bureau 210
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X3

450 357-9100
christine.normandin@parl.gc.ca



Gabriel Ste-Marie
Député fédéral de Joliette

120, Place Bourget Nord, Joliette
gabriel.ste-marie@parl.gc.ca
450 752-1940 \ @gabrielsmarie
www.gabrielstемarie.quebec



Le Québec sans compromis, jusqu'à
l'indépendance nationale.

**SIMON-PIERRE
SAVARD-TREMBLAY**



DÉPUTÉ DE SAINT-HYACINTHE-BAGOT



2770 rue Bachand,
Bureau 308
Saint-Hyacinthe
J2S 8B6 | 450 771-0505



975 rue Boulay
Suite 202
Acton Vale
J0H 1A0 | 1 800 463-0505



Édifice de la Justice
Bureau 100
Ottawa
K1A 0A6 | 613 996-4585



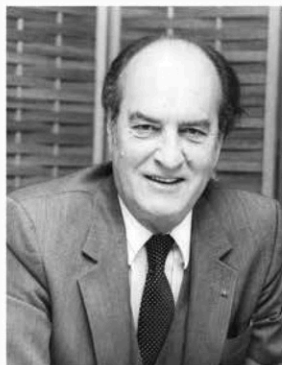
SUIVEZ-MOI SUR
LES MÉDIAS SOCIAUX



Pierre de Bellefeuille

Parcours d'un libre penseur

Denis Monière



L'Action
NATIONALE
ÉDITEUR

25\$

Pierre de Bellefeuille était un homme de culture, de droiture, de lumière et d'élégance. Il était un homme déterminé qui savait ce qu'il voulait et qui ne tergiversait pas. Il était enfin un homme de libertés aussi bien pour lui-même que pour son peuple. Ce livre retrace le parcours intellectuel de ce combattant de la liberté qui a été journaliste au *Droit*, cadre à l'Office national du film, directeur du magazine *Maclean*, directeur des exposants à EXPO 67 et député du Parti québécois de 1976 à 1985. Il mérite qu'on se souvienne de lui et qu'on connaisse le cheminement de ses engagements.

L'Action nationale Éditeur, 224 pages, ISBN 978-2-89070-047-5

à la boutique de L'Action nationale

actionnationale.quebec

ou demandez à votre libraire

Les essais publiés au Québec sont lus dans
Les Cahiers de lecture de L'Action nationale



3 numéros par année

abonnements et achats
actionnationale.quebec

Lectures

Lectures

Recensions

RACHAD ANTONIUS ET
NORMAND BAILLARGEON 94
**Identité, « race », liberté
d'expression. Perspectives critiques
sur certains débats qui fracturent la
gauche**

MATHIEU BOCK-CÔTÉ 98
La Révolution raciale

MARTIN PÂQUET ET 109
STÉPHANE SAVARD
**Brève histoire de la Révolution
tranquille**

SIMON JODOIN 120
Qui vivra par le like périra par le like

Livres reçus

RACHAD ANTONIUS ET NORMAND BAILLARGEON

Identité, «race», liberté d'expression. Perspectives critiques sur certains débats qui fracturent la gauche

Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2021, 396 pages

Le recueil *Identité, «race», liberté d'expression: Perspectives critiques sur certains débats qui fracturent la gauche* a beaucoup fait parler de lui à sa sortie en novembre 2021. Dirigé par Rachad Antonius et Normand Baillargeon, ce collectif rassemble des personnalités universitaires, médiatiques et militantes qui s'identifient majoritairement à la gauche, mais qui critiquent vertement le courant *woke*.

En abordant de front des sujets chauds comme la liberté académique, le «mot en N», le politiquement correct et la question identitaire, les vingt auteurs rappellent que le *wokisme* n'a pas le monopole de la gauche, et qu'il existe un courant progressiste qui tient toujours aux grandes valeurs de raison, de laïcité, de liberté d'expression et d'universalité qui se trouvent au cœur de la modernité.

Les Lumières absentes de la pensée woke

Parmi les reproches formulés au wokisme, le plus important est sans doute de s'éloigner des valeurs des Lumières qui avaient guidé la gauche historiquement. En rejetant la raison au profit de l'émotion, la nouvelle gauche instaure un

règne du ressenti et de la subjectivité, au détriment d'une objectivité ringardisée et déclarée «oppressive». Comme le dit Pierre Mouterde, la gauche troque sa position analytique de la société pour une position moralisante, qui la confine à un rôle d'éternelle offensée, sans pour autant proposer des solutions adaptées aux véritables problèmes de l'époque.

Christian Boyer soulève quant à lui les racines postmodernes du *wokisme*, qui l'amènent à regarder la science et la raison d'un œil suspect. Si tout savoir est réduit à des relations de pouvoir, alors il n'existe plus de vérité objective sur laquelle s'appuyer pour se comprendre. Il y a dans cette perspective radicale, circulaire et irréfutable une rupture fondamentale avec la modernité, pour entrer dans une régression que conspuent les «progressistes traditionnels» à l'origine de cet ouvrage.

La fin de l'universalité

Les auteurs d'*Identité*, «*race*», *liberté d'expression* déplorent également le repli particulariste de la gauche *woke*, laquelle délaisse les grands idéaux d'universalité de la gauche classique pour entrer dans une politique des identités, où les appartenances sont pensées en silos plutôt qu'en commun. Qussai Samak rappelle avec justesse qu'historiquement, «la gauche s'est donné[e] la tâche et le devoir de défendre et de promouvoir les intérêts civiques, matériels et moraux de la majorité sociale de tout pays» (p. 92). Depuis quelques années, un retournement total a eu lieu sur cette question fondamentale, alors que les progressistes ne semblent plus intéressés par le bien commun, les projets collectifs et un Nous rassembleur.

Marie-France Bazzo y voit une rupture majeure, peut-être le passage d'une génération à une autre, comme les

affects exploités par le *wokisme* sont ceux d'une nouvelle cohorte « [formée] au triomphe de l'individu » (p. 251). Au contraire de cette nouvelle gauche, tous les auteurs du collectif, sans exception, accordent une grande importance à l'universalité, au rassemblement, au métissage par-delà les tranchées identitaires, et affichent une sincère nostalgie pour les années pas si lointaines où défendre la laïcité et le collectif étaient toujours des valeurs dites de gauche.

Faire le jeu de la droite

Le reproche qui revient le plus souvent à l'endroit de cette gauche, que bien des contributeurs de l'ouvrage refusent de reconnaître comme telle, est de « faire le jeu de la droite ». En s'attaquant à des valeurs chéries par la vaste majorité des citoyens, le *wokisme* salirait le nom de la gauche tout entière et pousserait les électeurs dans les bras de la droite.

Michel Roche analyse le mépris de classe qu'il perçoit dans le discours *woke* faisant des classes populaires blanches des « privilégiés » du fait même de leur couleur de peau. C'est avec une telle attitude que les progressistes s'aliènent de plus en plus leurs alliés traditionnels, dit-il. Tous s'entendent pour dire que la critique du *wokisme* et du politiquement correct ne doit pas être laissée aux conservateurs, sous peine de créer une polarisation qui marginaliserait la gauche politiquement.

Ramener la gauche à la raison

Entre Duplessis et les *wokes*, y a-t-il de la place pour une troisième voie ? C'est le pari que font les auteurs d'*Identité, « race », liberté d'expression : Perspectives critiques sur certains débats qui fracturent la gauche*. Le recueil de Rachad Antonius

et Normand Baillargeon tente de rappeler l'existence de la «gauche traditionnelle», universaliste, rassembleuse et laïciste qui se voit de plus en plus marginalisée dans l'espace public dernièrement, au profit d'une nouvelle gauche jugée régressive et en rupture avec les idéaux de la modernité.

Il va sans dire que le retour en force de ce courant progressiste calmerait la polarisation qui va en grandissant au Québec, mais qui sait si une telle chose est possible? Avec des relais médiatiques et politiques importants, le *wokisme* ne semble pas près de s'effacer de lui-même, et il réclame lui aussi le monopole de la gauche et du progrès. S'il a raison, les auteurs du présent recueil sont de nouveaux conservateurs qui s'ignorent et qui mènent un combat d'arrière-garde en voulant désespérément s'associer à la gauche. Qui a raison? Seul le temps nous le dira...

Étienne-Alexandre Beauregard

MATHIEU BOCK-CÔTÉ*La Révolution raciale*

Paris, Les Presses de la Cité, 2021, 240 pages

Dans ce livre publié à Paris, Mathieu Bock-Côté, essayiste extrêmement connu, propose de réfléchir sur un système d'idée spécifique: le racialisme ainsi que sur la mouvance militante de plus en plus large qui en fait un projet de société.

L'auteur est de ceux qui croient que les idées ont un très grand impact social et que les systèmes d'idées deviennent parfois des causalités historiques. Cette position n'est pas du tout inhabituelle, elle est même assez commune parmi celles et ceux qui pratiquent la philosophie politique. Si vous désirez comprendre la nature du système communiste, commencez par lire Marx et Engels (et peut être aussi Hegel), puis pour en comprendre les vicissitudes lisez un Hayek, un Kolakowski ou une Harendt. Tout ceci pour dire que, pour Bock-Côté, comprendre les systèmes d'idées et en faire la critique est une tâche des plus importantes, surtout s'ils préparent des projets révolutionnaires, voire totalitaires. Pour être plus précis, certains ensembles d'idées peuvent changer le monde s'ils prennent la forme de projets de société; toutefois, pour que cela advienne, il faut aussi qu'une avant-garde très résolue s'en empare et cherche à les mettre en œuvre.

Pour Bock-Côté, le racialisme est particulièrement inquiétant justement parce que, d'une part, il offre un projet de société frôlant le totalitarisme et, d'autre part, parce que des myriades d'organisations militantes s'en sont emparées un peu partout en Occident. Il se donne pour tâche première de faire une représentation idéale typique pour ses lecteurs francophones 1) du racialisme comme système d'idées et 2) du racialisme comme pratique militante.

Le racialisme comme système d'idées

Le cœur de la théorie racialiste, selon Bock-Côté, réside dans l'idée suivante : le poids du colonialisme. Pour comprendre l'état des sociétés actuelles, nous dit la théorie racialiste, il faut considérer le passé colonial du monde occidental. Au cours des siècles passés s'est déployé un projet de conquête coloniale sans équivalent dans l'histoire qui a engendré un système de domination au seul profit de la race blanche.

À la base des théories racialistes, il y aurait donc un grand récit, celui du projet colonialiste de l'Occident blanc, mené pour satisfaire son appétit de puissance et de gloire, mais aussi et peut être surtout pour sa plus grande richesse. Ce projet aura été un très grand succès du point de vue de ses instigateurs et aura donné lieu à un type de société entièrement fondé sur la distinction de races, laquelle distinction se maintient toujours malgré les prétentions libérales des uns et progressistes des autres. Même si les empires coloniaux européens ont pratiquement disparu et même si l'esclavagisme a été très largement aboli aux États-Unis, le racialisme soutient que les effets du système racial blanc seraient encore omniprésents et qu'on les observerait tout à la fois dans les structures, les institutions, les mentalités.

Lorsqu'il s'agit de comprendre la nature de la société actuelle, j'ai rapidement eu l'impression que le racialisme, tel que synthétisé par Bock-Côté, tire largement du marxisme sa matrice conceptuelle. On est en présence d'un ensemble d'idées cohérent où l'histoire occupe une place centrale et se trouve conçue en termes de grands systèmes de domination. Ensuite, les théories racialistes pensent la société en termes de grands blocs collectifs radicalement antagoniques, c'est-à-dire aux intérêts et conceptions du réel

radicalement opposés : dans le cas du marxisme, il s'agissait des classes tandis que, dans le cas des théories raciales, il s'agira d'entités raciales et ethniques (bien que l'on n'aurait pas cessé d'évoquer l'intersectionnalité, la race semble être le seul groupe d'intérêt).

Ce rapprochement que je fais ici avec le marxisme est peut-être un peu fort de café, il reste que Bock-Côté insiste : le racisme, pour les penseurs raciaux, est une affaire de système et non une affaire de bonne ou mauvaise volonté individuelle. Et c'est là que le rapprochement avec le marxisme me semble prendre son sens. En voulant extirper, non sans quelques bonnes raisons, la question du racisme du giron de la gestion politique libérale, bien des théoriciens raciaux en sont venus à reprendre la matrice conceptuelle marxiste (souvent nommée théorie de la domination) sans trop s'en apercevoir. On pourrait représenter la gestion libérale du racisme en disant qu'elle est d'abord et avant tout «juridiste» : il s'agissait de reconnaître des droits et d'affirmer l'égalité des uns et des autres ; dans la foulée, bien des responsables politiques ont eu tendance à prétendre que le problème du racisme n'existait plus guère puisque l'on a accordé l'égalité en droits à toutes et à tous (désormais, le racisme n'est plus qu'une affaire d'individus décalés). Face à cela, beaucoup ont opposé le poids de l'histoire et des systèmes : non seulement a-t-on répondu qu'au contraire, la race pose toujours problème, mais on a ajouté qu'elle est dans les fondements mêmes de la société. D'où peut-être l'origine du fameux qualificatif «systémique».

En tout cas, lorsqu'il s'agit de comprendre la société actuelle, la théorie raciale met en place une série de présupposés éminemment semblables à ce que mettaient de l'avant jadis les tenants du matérialisme historique et bien des moutures de la théorie de la domination :

- d'abord un holisme dur : les sociétés sont non seulement des systèmes inégalitaires, mais aussi des systèmes de domination dont les ramifications sont omniprésentes (comme chez Poulantzas et Althusser) ;
- les sociétés procèdent d'un déterminisme historique unique et hyperbolique : la place selon la race organise les institutions sociales, détermine les comportements, oriente la psyché dans ses moindres détails (on n'est pas loin du déterminisme de l'infrastructure) ;
- les privilèges dont jouissent les blancs trouvent leur source directe dans l'exploitation des collectivités racialisées (sorte d'extraction de plus-value).

Bien entendu, on a affaire ici à une représentation idéale typique. Il va de soi que l'auteur est absolument conscient des grandes possibilités de nuances d'un auteur à l'autre.

Sur le militantisme

En même temps qu'il présente ce système d'idées, Bock-Côté nous décrit les militants qui se sont emparés de la cause racaliste et qui seraient de plus en plus présents partout à travers l'Occident. Ceux-ci, un peu comme les militants communistes du siècle dernier, seraient mus par des convictions fortes : par celle de posséder une extraordinaire supériorité sur leurs opposants, une supériorité à la fois morale et épistémologique ; par la conviction d'être porté par l'histoire ; et aussi par la conviction que l'on peut transformer avec succès les sociétés de fond en comble. Ces militants auraient entrepris de mettre en œuvre un projet politique révolutionnaire, dont le but n'est pas l'intégration des exclus racisés au sein de l'ensemble sociétal qu'est la démocratie libérale (ce qui serait impossible), mais plutôt

d'effacer l'ancien régime colonial blanc. Bock-Côté a beaucoup lu et consacre beaucoup d'illustrations de tout cela : sur la radicalité du projet, sur l'attitude conquérante de bon nombre de militants, sur le fait que les blancs sont vus uniquement comme des ennemis y compris les progressistes sincères.

Notre auteur nous avertit bien que nous n'avons pas affaire à de doux réformistes, mais plutôt à des bolcheviks résolus et souvent peu scrupuleux sur le plan de la tactique politique. Une large part du livre est consacrée à cela. Il est question de leurs pratiques discursives agressives qui reposeraient beaucoup sur l'attaque et la déstabilisation de l'adversaire : usage massif de procédés de culpabilisation, attaques ad hominem incessantes, procès d'intention, construction d'hommes de paille. Il est aussi question de leurs pratiques publiques : les opérations de dénigrement systématique dans les médias (tant sociaux que traditionnels) et les milieux de travail ; les campagnes d'oblitération historique ; les pratiques d'intimidation dans les campus universitaires ; le noyautage d'associations.

Lorsque j'ai entrepris la lecture du livre, je croyais que le projet qui animait l'auteur était d'abord et avant tout la critique d'un système d'idées politiques. Je pensais être en présence d'un intellectuel qui, depuis un positionnement clairement exprimé et assez classique finalement, ferait la critique de la représentation que se sont faite les théoriciens racialisés de l'histoire des derniers siècles et de la société libérale. Il y a certes beaucoup de considérations de cet ordre dans le livre. Il est clair que Bock-Côté considère que les théoriciens racialisés ignorent souverainement les vertus d'ouverture et d'intégration de la démocratie occidentale et celles de la nation moderne et qu'il considère comme absolument outrancier le schéma historique avancé par les tenants du racialisme. On

voit bien qu'il n'accepte aucunement le récit de l'Occident blanc qui, tout d'un bloc, sans distinctions de classes ou de situation nationale, aurait conquis et colonisé une grande partie du monde. Je ne crois pas qu'il soit abusif d'avancer que Bock-Côté voit dans le racialisme une forme d'essentialisme fort: le monde blanc dans son entièreté aurait pris naissance dans le creuset du colonialisme et procéderait d'un même déterminisme systémique et culturel. Bock-Côté refuse en outre cette forme de néo-impérialisme qui consiste à tout assimiler à une certaine expérience américaine. Cependant, il ne m'a pas fallu longtemps pour que je voie que c'est d'abord et avant tout la dangerosité de cette mouvance qui préoccupe notre auteur. La dangerosité, on l'a compris, réside pour une bonne part dans la radicalité du système d'idées qui est mis de l'avant et le comportement des militants qui en ont fait un projet; elle tient aussi au fait que ces idées semblent trouver autant d'accueil chez ceux qui sont pourtant désignés comme ennemis et susciter si peu d'examen critique dans les médias et par les autorités politiques.

Pareil projet de réflexion n'est pas sans me rappeler Karl Popper et son célèbre ouvrage *The Open Society and its Enemies*. On se souviendra que le philosophe autrichien et grand théoricien libéral a, à la toute fin de la Seconde Guerre mondiale, écrit un livre virulent sur certains grands projets de société, tel le communisme, qui ont été mis en œuvre en des élans révolutionnaires. Pour Popper, ces projets, bien que développés par des penseurs suprêmement intelligents et fort bien intentionnés, ont donné lieu à de catastrophes sociales. Popper était fort respectueux des motivations profondes qui poussaient un Platon ou un Marx à vouloir transformer complètement les sociétés auxquels ils appartenaient, mais il était par ailleurs absolument horrifié par leurs prétentions de connaissance (celle de vraiment comprendre la société et celle de pos-

séder le grand moyen d'accéder à la vérité) ainsi que par leur absence complète de doute pour ce qui concerne les conséquences des projets de société qu'ils proposaient. Il y a beaucoup de ça chez Bock-Côté: il lance un appel pour l'on prenne la mesure d'un mouvement politique grandissant aux prétentions révolutionnaires.

S'il fallait résumer la pensée de Bock-Côté, je dirais qu'il cherche d'abord à nous dire ceci: si vous pensez que les tenants de la pensée raciale visent l'intégration des minorités au sein d'un espace national plus ou moins recomposé, vous faites preuve de grande naïveté. Leur projet est d'une tout autre nature: celle d'opérer une sorte d'oblitération historique définitive et pour accomplir cela tous les moyens sont bons.

Que penser de tout cela?

Une telle prise de position a le mérite de la clarté. Mais que doit-on en penser? D'entrée de jeu, on pourra se poser des questions sur la valeur du diagnostic de menace à grande échelle. Même si on doit le recevoir ce diagnostic avec beaucoup de considération, on doit en même temps se demander si l'essentiel de la militance antiraciste ressemble à ça? Je ne sors pas convaincu de ma lecture. Je ne peux m'empêcher de penser que Bock-Côté force vraiment trop le trait. Certes a-t-il raison à maints égards: il existe une théorie raciale, qui semble éminemment radicale, et il y a des militants qui s'en sont emparés un peu partout en Occident. Mais jusqu'à quel point peut-on élargir la portée de ce constat militance antiraciste? Jusqu'à quel point est-ce suffisant pour évaluer l'ampleur du mouvement raciale (la distinction entre antiracisme et raciale est importante) et de ladite menace? Par manque de comparaison et de mise en perspective, l'ouvrage ne permet pas d'évaluer l'ampleur de la menace que représenterait la mouvance raciale.

Bock-côté va plus loin encore: à plusieurs reprises dans son livre, il parle de «révolution». Il est même dans le titre du livre. Ce mot est tout de même lourd de sens, car il indique qu'un énorme changement est en cours, qu'une cassure définitive se prépare. Je veux bien écouter le plaider de l'auteur, mais je ne puis m'empêcher de comparer. J'ai vécu assez longtemps pour me souvenir des pratiques des groupes d'extrême gauche des années 1970-1980 (les mouvances marxistes-léninistes et trotskistes): ces groupements ont fait énormément de dommages dans les milieux communautaires ainsi que dans le monde universitaire. On a assisté à beaucoup de turbulence et cela a duré assez longtemps... Et si on veut vraiment parler de révolution qui se prépare, on soulignera que, dans un passé pas si éloigné, des turbulences encore plus fortes ont eu lieu. Peut-être devrait-on comparer la situation actuelle avec les luttes provoquées par les mouvements communistes en France ou en Italie au sortir de la guerre. Raison de plus pour réserver mon jugement.

Je ne peux m'empêcher de me demander ici jusqu'à quel point une démarche de lanceur d'alerte ne conduit pas à forcer le trait? Est-il possible que suspecter fortement que l'imminence d'une grave menace d'importance induise une sorte de logique de confirmation, c'est-à-dire à procéder par additions d'éléments qui confirment une thèse posée au départ tout en ignorant – sans forcément le vouloir – les éléments qui n'y correspondent guère? Sans compter que l'ancrage épistémologique de Bock-Côté favorise l'argumentation unilatérale. On l'a dit: l'auteur est de ceux qui croient que les idées engendrent le changement, et cela semble affecter sa conception de la démonstration. C'est un peu comme s'il suffisait 1) d'établir l'existence d'un corpus d'idées et 2) de faire valoir qu'un bon contingent de militants s'en est emparé pour considérer que c'est gagné du point de vue de la preuve...

Dans le même temps, je me demande qui Bock-Côté cherche à rejoindre au-delà de la lutte d'idées entre intellectuels. À n'en point douter, il excelle sur ce terrain ! Dans le monde des intellectuels qui s'adonnent aux féroces débats d'idées, on est loin de l'idéal de la conversation d'un Habermas (chacun des protagonistes cherchant à bien entendre l'autre...), on est plus sur le terrain des « dialogues de sourds » (cf. Marc Angenot). En général, on s'adresse d'abord à ceux qui nous ressemblent et qui pensent assez comme nous, alors l'adversaire sert de repoussoir ; ce faisant, on est tout naturellement porté à en rajouter et à atténuer les nuances. Mais que faire des gens qui ne sont pas abonnés aux luttes d'idées et qui n'appartiennent pas à telle ou elle mouvance idéologique ? Nous sommes probablement nombreux à ne pas être trop friands d'essais polémistes, mais à juger nécessaire d'être confrontés à l'occasion à des questions délicates, pour ensuite nous demander jusqu'à quel point telle question est importante malgré tout ce que l'on en dit. Dans un tel cas, il n'est plus du tout évident qu'une argumentation unilatérale (*one-sided*) puisse convaincre.

Il reste que poser la question « jusqu'à quel point la mouvance raciale constitue-t-elle un problème ? » est légitime et relève même de la prudence. Bien qu'elle soit fort imparfaite, la démocratie occidentale mérite qu'on s'y intéresse et qu'on la défende. En tout cas, on ne saurait jamais tenir pour acquis que son destin soit assuré. Il n'y a pas si longtemps, on a vu la Pologne et la Hongrie basculer rapidement dans l'autoritarisme politique décomplexé. La situation aux États-Unis n'est guère plus rassurante, ai-je besoin de le souligner avec tout ce qui se passe au sein du Parti républicain au cours des dix dernières années et plus largement avec les mouvements de la nouvelle droite antidémocratique. Néanmoins, on a bien vu au XX^e siècle que les menaces posées à la démocratie viennent tout autant de gauche que de droite et que l'on peut absolument faire des horreurs à partir de bonnes intentions.

Je ne suis pas en mesure après avoir lu ce livre de me faire une idée définitive ni sur l'état de toutes les mouvances antiracistes ni sur l'ampleur de la menace que représenterait le racisme. Par contre, je concède volontiers que de très nombreux éléments rapportés par l'auteur sont inquiétants à plus d'un titre et méritent vraiment qu'on y réfléchisse. Ce qu'il nous rapporte au sujet de la rééducation des blancs privilégiés donne froid dans le dos pour qui connaît minimalement l'histoire du XX^e siècle. Il en va de même pour le fameux incident sur le « mot en N » à l'Université d'Ottawa : des leaders étudiants ont parlé de *White Supremacy* plombant l'université alors que le recteur décidait du sort d'une chargée de cours (pour tout ce qu'il y a de plus acquise à la cause de la diversité) en moins de 24 heures. Je pense aussi au sort que l'on a réservé à Betty Bonifassi (après sa malheureuse association avec Robert Lepage) ou à Wendy Mesley de CBC. La liste des incidents de ce genre un peu partout en Occident paraît fort longue.

Je terminerai avec une remarque sur le rapport entre les majorités et les minorités. Bock-Côté a raison d'insister sur le fait qu'il y a chez passablement de militants de gauche un réel mépris envers ce que représente la majorité, et cela pose un grand problème en démocratie. Il y a plus d'un siècle, John Stuart Mill disait que la tyrannie de la majorité était un des plus grands défis de la vie démocratique, et ce n'était pas sans fondement ; mais je me demande comment, aujourd'hui, la démocratie pourra vraiment fonctionner sur le long terme si de plus en plus de forces politiques décident résolument de nier la légitimité des majorités.

À court terme à tout le moins, cela pose un grand problème pour les partis de gauche dont plusieurs ont renoncé à l'idée de « peuple » (au profit de logiques communautaristes). Ce qui est aberrant, car cela a permis à passablement de

mouvements de droite de s'en emparer allégrement. Je commence à penser que bien des mouvements qui s'affichent de gauche contribuent à la droitisation politique de nos sociétés (sans en être la cause première) en s'adressant sans cesse aux majorités blanches sur le ton de la culpabilisation, en n'y voyant que des privilégiés issus des aristocraties colonialistes du passé. Le cas de la France doit être médité : les sondages de précampagne présidentielle indiquent que l'ensemble des gauches représente 20 % alors que celle de toutes les droites fait 50 % (et 80 % en ajoutant la macronie). Ce que l'on a observé au cours des dernières années du côté du NPD et du Parti vert du Canada me semble très révélateur. Ces deux partis paraissent assez incapables de s'adresser avec pertinence à la majorité de leurs électeurs potentiels, et encore de moins aux électeurs du Québec.

Martin David-Blais

Professeur, Université Saint-Paul

MARTIN PAQUET ET STÉPHANE SAVARD*Brève histoire de la Révolution tranquille*

Montréal, Boréal, 2021, 276 pages

Cet ouvrage se veut à la fois une synthèse et un essai interprétatif de cette tranche de près d'un quart de siècle de l'histoire contemporaine du Québec, soit de la mort de Duplessis le 7 septembre 1959, jusqu'au 16 février 1983 précisément, moment où le PQ oblige les enseignants en grève des collèges et des écoles du secteur public à rentrer au travail sous la menace de fortes sanctions. Pour nos deux auteurs, ce qui caractérise fondamentalement cette période qualifiée de Révolution tranquille, c'est le plein déploiement de l'État-providence québécois. La grève de février 1983 serait le moment précis où le consensus de l'État-providence se brise et l'ère néolibérale débute. C'est le gouvernement péquiste qui, par cette loi, a entraîné ce virage néolibéral, lequel sera poursuivi par le deuxième gouvernement de Robert Bourassa élu en 1985. Ce dernier proposera de réduire l'État et de procéder à une privatisation de certains services publics.

Ce déploiement de l'État-providence québécois est conçu comme «la pierre angulaire de l'émancipation des Canadiens français, qui deviennent progressivement des Québécois francophones, et le moment où émerge un tout nouveau sentiment d'appartenance». Cette politique keynésienne du gouvernement du Québec n'est toutefois pas apparue soudainement, car «certains groupes et acteurs sociopolitiques militant depuis les années 1940 travaillent à la mise en place de cet État-providence au Québec». Ces «précurseurs» seront bien décrits, particulièrement les projets et réalisations du gouvernement Godbout et des progressistes qui militent depuis les années 1930 pour des réformes sociales. Les auteurs rappellent que «tout au long des années 1960, la grande majorité des responsables étatiques et des lea-

ders d'opinion dans les médias québécois développent une pensée fédéraliste qui revendique plus de pouvoir pour le Québec» (p. 155).

L'ouvrage met l'accent sur les mouvements sociaux qui annoncent «l'ère des identités» individuelles ou communautaires actuelles et montre comment l'État répond progressivement aux demandes de ces groupes. Pour nos deux auteurs, ce n'est pas la volonté de développer un État national québécois en opposition au mouvement centralisateur canadien qui constituait leur objectif. L'ensemble des politiques sociales québécoises verront ainsi le jour sans que soient mises en valeur les résistances de l'État central qui tient à construire son propre «nation building».

Nos auteurs prennent la peine de préciser «que cet État – l'État du Québec, que celui-ci soit autonome ou non dans le régime fédéral canadien, conçu et déployé comme un État-providence – devient un facteur de mobilisation collective» (p. 12). Ils mettent donc l'accent sur les politiques et les mesures sociales votées par les gouvernements qui se sont succédé: Jean Lesage, Daniel Johnson, Robert Bourassa et René Lévesque. Elles se déroulent en grand nombre sur un grand tapis rouge sans insistance sur les résistances.

Il sera en effet peu question dans cet ouvrage des relations tendues entre Québec et Ottawa. Le débat fédéralisme/souverainiste n'étant plus à l'ordre du jour, nos auteurs s'intéresseront peu au rôle du gouvernement fédéral pour contrer les initiatives des divers gouvernements québécois pour élargir sa marge d'autonomie. La question du déséquilibre fiscal entre les ressources du fédéral et celles des provinces et les difficultés de l'État québécois de créer ses propres programmes, que ce soit en santé, en éducation, dans les affaires urbaines, en environnement comme en relations

internationales, sont peu abordées dans cette *Brève Histoire*. Si la grande majorité des acteurs sociopolitiques adhèrent à la promotion d'un projet de société organisé autour de l'État comme garant du bien commun, c'est d'abord l'épanouissement individuel des citoyens qui passe par le renforcement de l'État comme garant du bien commun, qui est au cœur de ce livre.

Dans leur introduction, nos auteurs présentent la Révolution tranquille en trois temps. Le premier « situe » la Révolution tranquille dans le contexte international. On y décrit les grands phénomènes de la modernisation, le virage keynésien adopté ailleurs, la promotion des droits individuels après la Deuxième Guerre et la décolonisation qui influencera également le contexte québécois.

Le deuxième temps, le « vivre », présente une lecture à la fois analytique et chronologique de l'expérience des Québécois. Pâquet et Savard y décèlent trois sous-périodes : de 1959 à 1971, avec une insistance sur les années du régime libéral de 1960 à 1966 ; c'est la période au cours de laquelle des élites, formées principalement de responsables politiques et de technocrates proposent des réformes « de haut en bas ». La deuxième période, de 1971 à 1975, voit des groupes de citoyens et de citoyennes à l'esprit civique prendre la parole dans un mouvement « du bas vers le haut ». Cette période d'intenses contestations de la part de nouveaux protagonistes dans le champ politique – militants et militantes de groupes de pression socialistes, féministes, environnementalistes, leaders autochtones ou étudiants, etc. –, donne un nouveau souffle à la Révolution tranquille. C'est le temps des prises de parole et de la mobilisation politique. L'État est confronté à de nouveaux protagonistes et doit en tenir compte, comme l'activisme des Premières Nations, la protection de l'environnement, la lutte contre le patriarcat, la lutte contre l'inéga-

lité de genre, etc. Ils se constituent en groupe de pression. Parmi ces groupes, les femmes sont au premier rang. Puis, les syndiqués et les mouvements étudiants, les artistes et les Autochtones. Dans cette longue liste, on signale au passage la présence de «groupes nationalistes» qui se montrent intransigeants en ce qui concerne d'éventuels changements constitutionnels. Ils sont rapidement présentés à côté des organismes voués à la défense des droits de la personne, principalement la LDH, qui «ont travaillé dix ans, de 1965 à 1975, pour convaincre les gouvernements de reconnaître le principe des droits individuels dans une charte» (p. 186). L'importance du traitement de la question des droits de chacun des groupes décrits fait en sorte que l'oppression nationale du Québec et les revendications nationalistes qui étaient centrales à l'époque se trouvent marginalisées, bien que les auteurs ne cessent de signaler leur importance.

Dans la troisième sous-période, de 1974 à 1983, on insiste sur le premier gouvernement du PQ qui voit s'opérer une synthèse entre plusieurs groupes revendicateurs de la société civile et le gouvernement Lévesque. La question linguistique est présente au début de cette période avec la contestation de la loi 22 jusqu'à l'adoption de la loi 101 en 1977. L'élection du Parti québécois en 1976 relance la Révolution tranquille. Le projet péquiste satisfait plusieurs militants des mouvements sociaux qui sont aussi des militants engagés au PQ – par ses mesures économiques favorables aux petites et moyennes entreprises québécoises – ainsi qu'au mouvement coopératif, par ses mesures plus soucieuses des préoccupations des femmes, son souci des régions et des diverses minorités ethniques et sexuelles. Les droits des homosexuels sont reconnus très tôt dans la charte québécoise des droits, mais, pour les auteurs, l'heure des fissures apparaît avec l'arrivée parmi «les élites définitrices de gestionnaires francophones du secteur privé» (p. 201).

On note la sensibilité à l'égard de la concertation et le souci de rétablir la paix sociale, d'où les nombreux sommets socio-économiques. Les auteurs soulignent que l'adoption des lois linguistiques successives transforme la communauté de langue anglaise au cours des années 1970. La question nationale semble ici réduite à une question linguistique. Par exemple, abordant le Rassemblement pour l'indépendance nationale, ils signalent que cette organisation défendait la langue française, alors que son objectif avait évidemment des objectifs plus vastes. À lire Pâquet et Savard, la charte de la langue française de 1977 constitue une solution globale du statut du français au Québec. La campagne référendaire sur le mandat de négocier la souveraineté-association a engendré de profondes divisions au sein de la société québécoise. Le résultat référendaire suscite un renversement complet des rapports de force. Trudeau qui a rejeté les recommandations de la commission Pepin-Robarts en ce qui concerne la dualité canadienne et la décentralisation, devient maître du jeu. Pâquet et Savard considèrent que la Révolution tranquille échoue sous l'effet des fissures dans le consensus sur l'État-providence à deux moments : l'échec du projet d'émancipation politique et économique et l'abandon des idéaux de l'État-providence au profit d'une logique de gestion budgétaire (p. 237).

La première partie, intitulée « Situer » (p. 26 à 82) sur la contextualisation, présente les facteurs qui ont influencé le Québec. On y décrit les États occidentaux qui ont adopté des politiques keynésiennes (création d'entreprises publiques, filet de sécurité sociale, promotion des droits individuels, modernité culturelle). On souligne que la sécularisation du Québec n'est pas un phénomène propre à cette province, « quoique le cas de l'Église catholique romaine est singulier » (p. 38). Tous ces changements adoptés ailleurs feront aussi leur apparition au Québec au début des années soixante.

On retient aussi les origines québécoises de la Révolution tranquille. Là aussi, on s'intéresse beaucoup plus aux luttes pour les droits individuels et aux droits spécifiques de chaque groupe revendicateur qu'à la question nationale. Étrangement si les années trente sont évoquées, les acteurs du mouvement nationaliste progressiste qui permettront à Duplessis de s'emparer du pouvoir n'apparaissent pas au tableau. On écrit bien que «les années 1930 connaissent un brassage d'idées» au sujet du rôle que l'État québécois doit occuper dans l'économie et la gestion de la Cité. On montre les mesures du gouvernement Godbout pour augmenter le rayon d'action de l'État québécois, en créant la commission de l'assurance maladie, l'étatisation de la Montreal Light, Heat And Power, le vote des femmes et la fréquentation scolaire obligatoire.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, on aborde le premier moment des grandes réformes. Au chapitre 3 intitulé «Le temps de l'État du Québec, 1959-1971», on présente les élites qui définissent les orientations de l'État québécois en fonction de leurs propres valeurs et intérêts. Ces nouvelles «élites définiteuses» proviennent surtout de la nouvelle classe moyenne francophone. Ce sont elles qui «occupent des positions privilégiées leur permettant de définir le bien commun et les choix de société» (p. 87). Les auteurs insistent sur le fait que ce sont des réformes qui partent du haut vers le bas. On ne montre pas comment ces mesures de démocratisation du système scolaire, comme la démocratisation de l'accès aux soins de santé, sont depuis longtemps souhaitées par la population. Durant cette première décennie, les citoyens semblent passifs. Pourtant le peuple ne faisait pas qu'appuyer ces mesures lors des élections. Prenons l'exemple de la nationalisation de l'électricité à l'élection de 1962. Les nationalistes s'activaient depuis longtemps à réclamer la fin de la privatisation de ce service essen-

tiel. Comme l'explique Lucia Ferretti, dans une recension récente de cet ouvrage, publiée dans *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale* (Été 2021), «les combats nationalistes dans la société civile, ne sont pas repérés comme ayant participé à la genèse de la Révolution tranquille».

Pâquet et Savard présentent ces «élites définitrices» de la décennie soixante de façon un peu caricaturale, reprenant les écrits du sociologue J. J. Simard pour qui ces technocrates forment :

[...] une classe sociale dominante. Celle-ci se serait éloignée des préoccupations des citoyens en détournant les idéaux de la Révolution tranquille et en rendant l'État plus distant, froid, impersonnel. Ils auraient plutôt poursuivi leurs propres intérêts grâce à la détention d'un savoir en matière de planification rationnelle et instrumentale (p. 89).

[...] ces «élites définitrices» des débuts de la Révolution tranquille sont masculines. Elles forment un monde d'hommes nés avant la Seconde Guerre mondiale qui, pour plusieurs, ont bénéficié d'un système scolaire élitiste et sexiste. Ils ressemblent à ceux étudiés par Christopher Dummitt dans le contexte canadien de la période d'après-guerre : leur conception de la modernité est fortement associée à celle de leur masculinité (p. 91).

On n'évoque peu le mouvement d'éveil national chez l'ensemble des citoyens ni le rôle des nationalistes progressistes comme Georges-Émile Lapalme ou René Lévesque qui ont rendu possibles ces réformes libérales. On rejette l'interprétation qui montrait bien comment une nation se reconnaît, s'éveille et comment une société se démocratise et se donne des leaders conscients de l'oppression nationale, et les suit dans leur tentative pour changer le statut du Québec, malgré les moyens disproportionnés dont disposent les fédéralistes.

Le mot «national» n'était pas encore devenu suspect. On ne retrouve pas dans ce premier temps de la Révolution tranquille décrit par nos auteurs, ce contexte politique où le débat constitutionnel tenait une grande place, à la veille du centenaire de la constitution en 1967. La demande de changement constitutionnel était souhaitée par une grande partie de la population francophone. Ce récit est sans doute jugé trop près de la mémoire nationaliste et nos auteurs veulent se démarquer d'une telle approche.

Le peu de place accordée aux débats constitutionnels, aux conflits avec le gouvernement fédéral et aux mouvements indépendantiste et nationaliste est notable. Le mot indépendance est presque devenu le mot en «i», imprononçable, souvent confondu avec le terme nationalisme ou encore «groupe de pression». Nos auteurs savent bien que la mémoire collective a retenu certaines dates, comme celles de l'élection de 1962, de la crise d'Octobre 70, de l'emprisonnement des chefs syndicaux en 1972 – une «bombe» certainement aussi importante que celle de février 1983! – du référendum de 1980 et du conflit Lévesque-Trudeau. Nos auteurs veulent produire une histoire scientifique, en rupture avec cette mémoire nationaliste. Bien sûr, on ne doit pas confondre mémoire et histoire, mais que dire d'un récit en rupture avec la mémoire collective? Les questions comme l'échec du référendum ou le rôle du premier grand parti indépendantiste – le RIN – ou encore le manifeste d'Octobre 70 du FLQ méritaient d'occuper plus d'espace dans cet ouvrage de 276 pages. Ce manifeste de 1970 a certainement eu un impact qui justifiait d'être cité. Et cela nous amène à interroger la conception du fédéralisme des auteurs. Ils parlent beaucoup de l'éclatement de la société démocratique, «consociationnelle», pour reprendre leur jargon, sans trop nous expliquer l'impact du régime fédéral sur la société québécoise. Il semble, à la lecture de cette

Brève histoire... que le régime fédéral ne soit pas si oppressif puisqu'il a permis à la société québécoise d'importantes réalisations et la mise en place d'un important filet social.

L'angle d'approche adopté par Pâquet et Savard accordent une grande place au cours de la période avant 1971 à des questions qui n'étaient pas encore au cœur de l'actualité. Ces enjeux, comme celui du mouvement féministe, ne s'affirment pas avant le début des années 70. Pensons seulement aux revendications autochtones ou aux revendications du mouvement homosexuel. Ces enjeux, qui se manifesteront avec force plus tard, ne sont pas présents si tôt dans l'actualité. C'est la question de l'émancipation nationale québécoise, sous l'angle politique et économique qui était au cœur de ce qui s'est appelé «Révolution tranquille» et que traduisait le slogan «Maîtres chez nous». Durant la période 1967 à 1974, nos auteurs donnent la parole aux mouvements sociaux issus du bas. Ils écrivent même que «cette période est à placer sous le signe de la contre-culture» (p. 137). Mais 1967 était aussi l'époque où les foules faisaient un accueil remarquable au président français Charles de Gaulle et les étudiants comme les militants de groupes populaires ou une frange importante de syndicalistes militaient aussi pour les revendications nationales. Cette génération de féministes était aussi largement nationaliste et indépendantiste. Et les syndicalistes qui organisaient la visite de madame Allende après le coup d'État du Chili de 1973 étaient aussi indépendantistes et pas du tout «ces élites syndicalistes sclérosées». Même s'il est fait mention de l'émancipation collective à plusieurs occasions dans ce livre, manifestement nos auteurs évacuent ce conflit principal qui marque la période de la Révolution tranquille.

Lucia Ferretti, dans sa recension de l'ouvrage, a bien raison d'y mettre le titre «Où est passée la nation québécoise?» D'abord, retenir une aussi longue période sous l'étiquette

« Révolution tranquille » surprendra les acteurs et témoins de ces années de même que de nombreux historiens, car l'expression a été lancée au début de la décennie soixante pour marquer les premières grandes réformes en santé et en éducation qui étaient en rupture avec la culture politique du duplessisme. Ces changements impliquaient une sécularisation rapide et une transformation administrative importante de l'État québécois, ainsi que des relations de travail.

La troisième partie de l'ouvrage aborde le souvenir de la Révolution tranquille. On y donne des exemples d'instrumentalisation. Elle sert de repoussoir pour certains dès 1985 avec le retour de l'équipe de Robert Bourassa. Et ce sont les promoteurs du néolibéralisme qui sont parmi les opposants les plus hostiles de la Révolution tranquille. Par ailleurs, une certaine mémoire-filiation postule que le bilan de la Révolution tranquille est foncièrement positif. Pâquet et Savard reprochent aux acteurs historiques des quarante dernières années d'instrumentaliser la Révolution tranquille. Mais c'est exactement ce qu'ils font eux-mêmes. D'une part, ils fortifient le projet de celles, parmi les forces sociales actuelles, qui veulent effacer jusqu'à la mémoire du combat national québécois. D'autre part, leur récit vise à ce que les groupes identitaires actuels (Premières Nations et Inuits, environnementalistes, minorités sexuelles LGBT, communautés ethniques...) puissent s'approprier une Révolution tranquille reformatée sur mesure pour eux et se penser comme des acteurs dans cette histoire. En détournant le sens de la Révolution tranquille, ils donnent des racines à un parti comme Québec solidaire. Fait significatif, les auteurs s'étonnent, en analysant la toponymie de cette période, que les noms des premiers ministres recueillent la part du lion (80 mentions pour Jean Lesage et 45 pour René Lévesque) alors que « Exception faite de Billy Diamond, aucune mention des leaders des Premières Nations ne se retrouve dans

la toponymie en 2020 que ce soit Mary Two-Axe Earley, Tumusi Qumak, Andrew Tanakohate Delisle, Max Gros Louis ou Aurélien Gill» (p. 254). Faut-il changer le peuple qui a fait la Révolution tranquille?

Bien sûr, il faut comprendre que chaque génération d'historiens cherche à faire voir l'histoire sous son angle de vue; encore faut-il que les interprétations proposées ne travestissent pas le mouvement de fond de l'histoire qu'on raconte. Malgré la somme importante de faits rapportés et l'effort de synthèse déployé, on sort de cette lecture avec une compréhension assez incomplète de ce qui s'est appelé « Révolution tranquille ».

Robert Comeau
Historien

SIMON JODOIN*Qui vivra par le like périra par le like*

Laval, Guy Saint-Jean Éditeur Inc., 2021, 142 pages

Je ne connais pas Simon Jodoin. Avant de parcourir son livre et ses réflexions, je ne l'avais même jamais écouté ni entendu dans les médias. Mon milieu de travail, celui des affaires semble à des années-lumière de celui des communications qui est le sien. Mes médias d'affection ne lui donnent pas d'antenne. Pire, le magazine dont il a dirigé la rédaction, le *Voir*, ne m'a jamais le moins intérieurement intéressé. Lors de mon bref passage au journal *Le Quartier libre* de l'Université de Montréal en tant qu'étudiant-chroniqueur dans le milieu des années quatre-vingt-dix, je n'ai jamais partagé l'enthousiasme de mes collègues d'alors pour cet éphémère oracle et jadis rédacteur du *Voir* Jean Barbe (un des prédécesseurs de Jodoin) et j'ai coupé tout lien avec cette gauche montréalaise post-référendaire montante qui allait abandonner le mouvement souverainiste jusqu'à se retourner contre lui.

Malgré cette distance, les écrits de Jodoin m'ont interpellé. Un livre court de 140 pages, au ton incisif, mais surtout porteur de réflexions sans solutions toutes faites. Il est fort possible que Simon Jodoin réussisse ce tour de force, celui d'intéresser des gens de tout âge, d'horizons et de croyances diverses. L'histoire qu'il nous raconte, son séjour non sollicité dans la tourmente des médias sociaux et de la calomnie en ligne, donne froid dans le dos et suscitera des réflexions chez le lecteur quant à notre utilisation des médias sociaux ainsi que sur la transformation que la technologie numérique continue d'opérer sur la société.

Le livre débute par un simple, mais efficace prologue qui révèle une petite tempête parmi d'autres sur les médias sociaux en 2015. Dans un restaurant de la rue Fleury, une jeune maman avait apporté son propre lait pour son

enfant. La propriétaire du restaurant n'a pas apprécié et son intervention auprès de la mère lui a valu un commentaire cinglant le lendemain sur Facebook. La commerçante lui répondit sur sa page en soulignant son manque de savoir-vivre. Plutôt que de voir mourir cette banale histoire de tempête dans un verre de lait, la plateforme de l'angélique Zuckerberg lui donna une seconde vie, gracieuseté d'internautes s'improvisant justiciers derrière leur écran. L'auteur nous raconte évidemment les dommages énormes pour ce petit commerce tranquille soumis au tribunal en ligne. Et il est fort possible que la cliente en question n'en demandât pas tant. Néanmoins, les petits justiciers numériques qui n'ont fort probablement jamais visité ce restaurant ni rencontré la cliente en question s'en fichent. Leur soif de lynchage dicte les moyens et ne se formalise nullement de la fin. C'est un peu l'histoire que vivra Simon Jodoin et de milliers de personnes victimes de calomnie, de délire en ligne et d'accusations sommaires sans preuve ni même la plus élémentaire des vérifications.

Cinq ans plus tard, en pleine crise sanitaire, lors d'un voyage à travers les régions du Québec, Jodoin décide de limiter ses présences devant l'écran et le clavier, comme beaucoup d'humains jadis qualifiés de normaux. Les prises de position emphatiques de quelques têtes brûlées du show-business s'improvisant agents de surveillance de santé publique et de distanciation sociale le réconfortent dans son choix. Pourtant, l'auteur se préparait à affronter un «immense tsunami» où des listes d'agresseurs potentiels comme #AgressionNonDénoncée sont mises sur pied, avec comme cible quelques personnalités connues et beaucoup de travailleurs du milieu culturel. Il faudra plusieurs années à notre système de justice pour mettre de l'ordre dans cette liste où les deux tiers des 1553 noms disparurent «comme par magie» pour le dire comme Jodoin.

Toutefois, quelques collaborateurs ou employés de Jodoin au *Voir* sont identifiés comme agresseurs. Cette liste inclut le toxique et grossier vlogueur Gab Roy, un dossier que Jodoin a mal géré initialement en se méprenant sur les risques entourant sa participation à la plateforme de débats nommée prophétiquement «*Trouble Voir*» et en décidant d'aller maladroitement s'expliquer à *Tout le monde en parle* en décembre 2013 alors que le scandale provoqué par son vlogueur aussi immonde que radioactif était à son apogée. Les preuves s'accumulant par la suite, Gab Roy sera condamné en justice. La liste compte aussi un autre employé, un dénommé Julien, qu'on aura accusé à tort et qui peinera gravement à passer au travers de cette crise jusqu'à sa rédemption.

Il n'en fallait pas plus pour que quelques chroniqueuses et personnalités se déclarant expertes en communication, et un militant en ligne qui deviendra arroseur arrosé, décident de s'en prendre au «boys club masculiniste du *Voir*» et à Jodoin lui-même, le qualifiant notamment de «*enabler*, curator de voleurs, gen X, pédant...» et donc de mettre en valeur des violeurs. L'omniprésente Judith Lussier en rajouta en savourant qu'on dise enfin «ses quatre vérités» à ce monsieur Jodoin qu'elle dit toxique, sans sensibilité, condescendant et «qui aime mettre de l'avant ses agresseurs». Tout ceci sans qu'aucun de ces chevronnés professionnels de la communication ne succombe au vieux réflexe occidental de prendre le téléphone et de confronter Jodoin ou du moins d'obtenir une explication de sa part au préalable.

Bref, l'auteur de *Qui vivra par le like périra par le like* doit contempler des dizaines voire des centaines de messages le traitant de «souteneur de pédophiles et de violeurs» sans n'avoir jamais échangé un traitre mot avec ses accusateurs. La cour du roi Pétaud fait figure de progrès face à cette vin-

dicte calomnieuse ostentatoire et exclusivement en ligne. Comme le constate Jodoin, «pour maintenir cette attention et cette autorité, elles doivent marteler des certitudes afin de susciter un engagement immédiat.»

Évidemment, l'auteur nous explique avoir été déchiré entre l'option de répliquer à ses accusateurs (numériquement et même légalement) avant de simplement modifier ses paramètres afin de n'autoriser que des amis dans son cercle numérique. On le comprend, il n'avait aucune intention d'activer le piège de ses ennemis en moussant l'affaire et en donnant une légitimité à leur sinistre entreprise. Signe du temps, sa propre fille adolescente l'a convaincu de son choix de rester silencieux, haussant les épaules devant les accusations qui font partie du paysage de son époque. L'auteur constata aussi à la dure que les empoignades entourant les publications et débats au magazine *Voir* et de sa plateforme «*Trouble Voir*» pouvaient déborder, mais qu'on était essentiellement en présence d'adversaires exprimant des points de vue différents, même diamétralement opposés. Mais parce qu'on est en 2020, les adversaires se mutent souvent en ennemis, surtout en ligne, et on ne discute pas avec ceux qui fantasment de nous cracher aux visages sur la base de chimères. Puisqu'il est difficile de lutter contre l'histrionisme en ligne, on prie pour que les piles du clavier du malade devant l'écran tombent à plat et que sa maman emmène enfin son ado de trente-cinq ans à l'hôpital le plus près.

À travers la description de sa traversée de la tempête, Jodoin se présente comme un homme résilient et déterminé à supporter ses proches collaborateurs. En évitant de s'enfarger dans les détails, il nous décrit avec affection le soutien qu'il apporta à son employé et collaborateur «son ami Julien» en soulignant qu'il croit sincèrement à la réhabilitation et à

la rédemption, des notions absentes en ligne. Jodoin prend également soin de raconter son histoire en évitant d'échafauder un scénario dont il serait le héros solitaire face à une nouvelle religion et à un nouveau système discriminatoire. Même s'il ne peut résister à se demander «d'où ils pouvaient bien sortir, ces mutants idéologiques de l'ère du *like*, qui se posent en donneurs de leçons, comme si le monde venait de se réveiller d'étonnement aux cris des poètes au toupet dret, des majorettes des algorithmes réparateurs, des balanceuses-de-doux entre deux homélies suintantes de bien-pensance, des intellectuels amphigouriques qui s'inventent des expertises selon la demande et autres sémiologues de fin de semaine», il préfère étaler les constats, s'inquiéter des effets délétères d'un univers numérique ou la chienlit triomphe trop souvent de la vérité. Il préfère répliquer en commettant un acte aujourd'hui contre-révolutionnaire, celui de réfléchir avant d'écrire.

Même si cet essai se veut court, efficace et bien ficelé, j'ai l'impression que Simon Jodoin s'est retenu à certains égards afin d'éviter les accusations de victimite et de *prima donna*. Il aurait pu tirer parti de son expérience pour élargir la réflexion sur l'utilisation des médias sociaux dans le contexte de la domination de cette nouvelle gauche lyncheuse et assoiffée de scandales et de table rase. La gauche post-référendaire bien en selle dans des magazines/médias comme le *Voir* et dans l'industrie du spectacle a simplement été fauchée par une nouvelle génération dans les années 2010. Il suffit de se souvenir du traitement hostile parfois réservé par les leaders du printemps érable aux humoristes vieillissant qui ont voulu surfer sur leur vague. Ou de compter combien ont reproché à Jodoin en ligne d'être un «Gen X er». Pour cette clique de militants de nouvelle génération, faire table rase et se débarrasser d'un homme de la génération passée avec en prime un profil de patron et un air de

savoir des choses que d'autres ne savent pas, c'est à la fois salivant et hautement symbolique. Et aux premières flèches décrochées en ligne, il n'y a aucun retour en arrière. Et ça ose battre pavillon diversité et inclusion sans même se questionner sur sa dissonance cognitive grave.

On pourrait aussi élargir le contexte et ainsi admirer cette révolution numérique en tant que monstre tentaculaire. Après Uber qui a secoué le temple du monde du taxi et dépoussiéré non sans heurts une industrie qui en avait besoin, voilà que le numérique devient l'outil de prédilection pour prendre de vitesse un système judiciaire ne répondant pas aux besoins de victimes réelles et utilisant l'arrêt Jordan pour exhiber son inefficacité catatonique. Le numérique et ses acteurs pourraient-ils aussi bousculer le cantonnement idéologique des grands médias? Y trouverons-nous des gens pour jouer un rôle de diffuseur de nouvelles réelles par opposition aux grands médias qui semblent souvent fabriquer une nouvelle plutôt que de la relayer? Ou est-ce que des débats civilisés entre adversaires en ligne pourraient remplacer les ennuyeux débats télévisés à quatre où tout le monde se félicite de penser la même chose?

Revenant sur son rôle de patron, Jodoin décrit longuement sa relation avec son employé Julien qui devint son ami. Pas outillé ni habilité pour aider son employé à faire face à ses démons, l'abus d'alcool et la violence, le rédacteur du *Voir* a choisi de le supporter comme un ami. Il avait fait la même chose avec Gab Roy au tout début avant que les preuves démontrent que ce provocateur était aussi un agresseur. Quant à Julien, il réussit à le persuader de joindre les Alcooliques anonymes et à mettre de l'ordre dans sa vie. Le retrait du nom de Julien de la liste des agresseurs fut rédempteur. Bien qu'il soit impossible de ne pas saluer l'implication d'un Jodoin sous les feux de la rampe, on peut

s'interroger sur le rôle d'un patron dans ces affaires de problèmes comportementaux d'employés et des éclaboussures conséquentes sur la réputation de l'entreprise.

Comprenons-nous, il est tout à fait essentiel qu'un patron aide un employé en détresse, en le référant à des spécialistes, en alertant sa famille ou son équipe RH, lorsqu'il y en a une. Que le patron reste à l'écoute, disponible et empathique. Mais l'employé doit-il devenir «son ami»? L'entreprise doit-elle être une grande famille? Car la tâche d'un patron, c'est de mener à bien l'entreprise... ce qui inclut le mandat ingrat de restructurer l'équipe interne, les partenariats et de parfois licencier des employés. On ne congédie que rarement ses amis, jamais sa famille. Cette absence de verticalité, elle est symptomatique d'une époque qui cherche de l'égalité partout, sans discernement. L'abandon de sa nécessaire distance managériale a compliqué l'aventure de Jodoin, bousillé sa marge de manœuvre et tout ceci aurait pu très mal se terminer pour lui, son employeur d'alors, le *Voir* et ses employés.

En conclusion de son essai, l'auteur lance une série de preuves selon lesquelles il est effectivement un «enabler» (facilitateur) dans le sens positif du terme. Il énumère son travail pour Safia Nolin, Marianna Mazza et de gens de divers horizons. Il oppose ses actions concrètes pour la diversité des idées et des opinions au jacassage inutile de plusieurs à coups de hashtag. D'aucuns hocheront la tête d'une approbation nette en le lisant. D'autres éprouveront une amertume, celle de le voir conclure en se justifiant, en donnant des gages de respectabilité et de conformité à l'Empire du Bien, à plusieurs de ces arroseurs arrosés et commissaires de rencontre, honteusement disparus après avoir fait des ravages à la réputation de gens, sans preuve. Jodoin s'est jeté dans la cage aux lions numériques en écri-

vant innocemment en 2020 «En tout cas, bienvenue dans le monde d'après». On se souhaite que cet avenir soit autre chose qu'un tribunal numérique où les accusations et la calomnie priment sur la raison.

Pascal Leduc

SIMON JODOIN

Qui vivra par le like périra par le like

Laval, Guy Saint-Jean Éditeur Inc., 2021, 142 pages

JUDITH LACHAPELLE ET ALEXANDRE SIROIS

80, 90, 100 à l'heure ! 14 octogénaires et nonagénaires inspirants

Montréal, Éditions La Presse, 2021, 204 pages

NICOLAS LE DÉVÉDEC

Le mythe de l'humain augmenté

Montréal, Écosociété, Collection Théories, 2021,
160 pages

ALAIN DENECAULT

L'économie psychique. Feuilleton théorique IV

Montréal, Lux Éditeur, 2021, 144 pages

CLAUDE LA CHARITÉ

L'invention de la littérature québécoise au XIXe siècle

Québec, Éditions du Septentrion, Collection Aujourd'hui
l'histoire, 2021, 135 pages

NADIA MURRAY

Jean Leloup: le principe de la mygale

Longueuil, Les éditions de L'instant même, 2021,
222 pages

KHADIYATOU LAH FALL (DIR.)

Djihadisme, radicalisation et islamophobie en débats

Québec, Les Presses de l'Université Laval, Collection
interculture, 2021, 242 pages

YENNY VEGA CÁRDENAS ET DANIEL TURP

Une personnalité juridique pour le Fleuve Saint-Laurent et les Fleuves du monde

Éditions JFD, 2021, 528 pages

OLIVIER LEMIEUX

Genèse et legs des controverses liées aux programmes d'histoire du Québec (1961-2013)

Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2021, 186 pages

PIERRE ANCTIL

Antijudaïsme et influence nazie au Québec. Le cas du journal L'Action catholique (1931-1939)

Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2021, 446 pages

CHRISTIAN RIOUX

Chroniques du monde qui vient

Montréal, Les éditions du Boréal, Collection Paiers collés, 2021, 280 pages

YVAN LAMONDE

Émonder et sauver l'arbre

Montréal, Leméac Éditeur, Collection Phares, 2021, 168 pages

MARIE-HÉLÈNE VOYER

L'habitude des ruines. Le sacre de l'oubli et de la laideur au Québec

Montréal, Lux Éditeur, 2021, 214 pages

ANDRÉ BINETTE

Le Québec et ses nations: Réflexions sur la relation entre les nations autochtones et québécoises

Montréal, Éditions du Renouveau québécois, 2021, 216 pages

RACHAD ANTONIUS ET NORMAND BAILLARGEON

Identité, «race», liberté d'expression. Perspectives critiques sur certains débats qui fracturent la gauche

Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2021, 396 pages

SIMON-PIERRE BEAUDET

Ils mangent dans leurs chars. Chroniques du troisième lien et de la fin du monde

Moult Éditions, 2021, 242 pages

MANON LERICHE ET JULES FALARDEAU

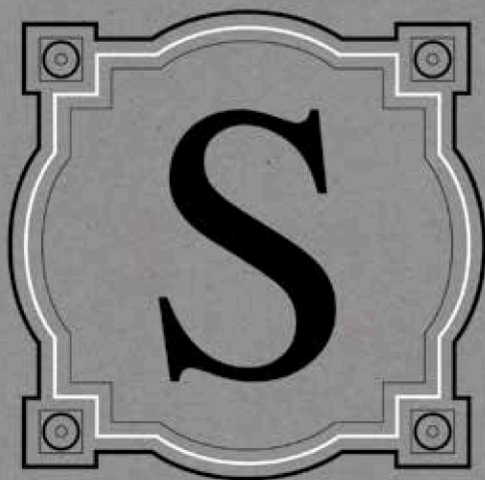
Album Falardeau

Montréal, VLB éditeur, 2021, 304 pages

JACQUES BEAUMIER

Liberté dévoyée, démocratie embâclée, peuple égaré

Jacques Beaumier, 2021, 446 pages



La librairie du Square

Carré Saint-Louis

3453 rue Saint-Denis

Montréal, Québec

(514) 845-7617

info@librairiedusquare.com

Outremont

1061 avenue Bernard

Montréal, Québec

(514) 303-0612

outremont@librairiedusquare.com

Indépendante d'esprit

Poésie | Théâtre | Littérature | Sciences humaines

Nos numéros spéciaux

Septembre-Octobre
2015
vol. 45, nos 7-8
**L'Action
NATIONALE**



L'Acte d'Union La deuxième conquête

L'Acte d'union: la deuxième conquête

Avec l'Acte d'Union de 1840, nous avons été provincialisés et annexés en tant que nation minoritaire à une nation étrangère. Les actes de ce colloque tenu en 2015 présente les conférences de Josianne Lavallée, André Poulin, François Deschamps, Mylène Bédard, Lucille Beaudry, Robert Comeau, Danic Parenteau, Stéphane Kelly, Denis Monière et Guy Bouthillier.

232 pages

Juin-Septembre 2017
vol. 48, nos 1-2
**L'Action
NATIONALE**
1917-2017



De Gaulle 1967
Vive le Québec libre!

De Gaulle 1967: Vive le Québec libre!

Actes du colloque commémoratif sur les retombées de la visite du général de Gaulle au Québec en juillet 1967 organisé par la Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ). Avec les contributions de Maxime Laporte, Guy Bouthillier, Jean-Paul Bled, Denis Monière, Éric Bédard, Gaël Nofri, Samy Mesli et Philippe de Saint Robert.

224 pages

17,25\$/ch. (taxes et expédition comprises)

à la boutique internet
actionnationale.quebec

deviennent des références !

Mars-Avril 2019
Vol. 43, n° 14
**L'Action
NATIONALE**



Maurice Séguin : le sens de l'héritage

Maurice Séguin : le sens de l'héritage

Actes du colloque commémorant le 100^e anniversaire de naissance de l'historien Maurice Séguin. Denis Monière présente ce dossier qui rappelle les principes fondamentaux de l'École de Montréal dans ce numéro constitué d'analyses d'historiens et de sociologues : Jean Lamarre, Yvan Lamonde, Robert Comeau, Bruno Deshaies, Félix Bouvier, Josiane Lavallée, Robert Laplante et Nino Gabrielli.

224 pages

Octobre-Novembre
2020
Vol. 43, n° 5
**L'Action
NATIONALE**



OCTOBRES

OCTOBRES

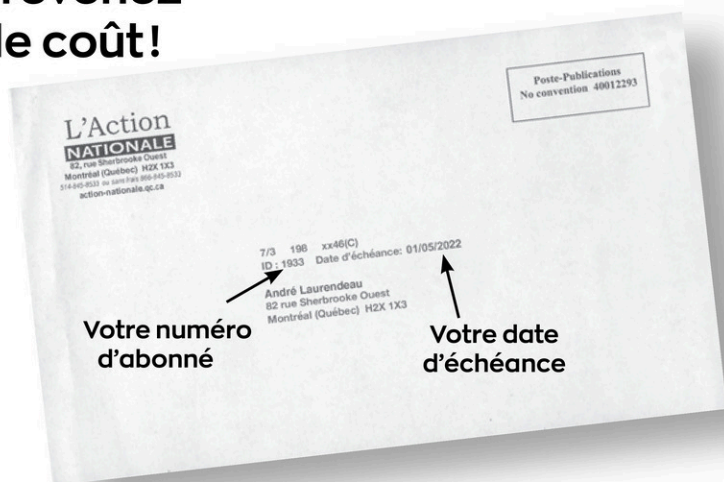
Octobre 2020 marquait deux anniversaires importants: le cinquantième des événements d'Octobre 1970 et le vingt-cinquième du référendum de 1995. Des révélations nouvelles sur le premier et des rappels nécessaires sur le second ont donné naissance à ce riche numéro avec les contributions de Denis Monière, Guy Bouthillier, Marc Laurendeau, Yves Vaillancourt, Ivan Carel, Bernard Dagenais, Robert Comeau, Daniel Turp, Guy Lachapelle, Serge Cantin, Louis Fournier, Louis Gill, Céline Philippe, Norman Delisle, Robin Philpot, Gilbert Paquette, André Véronneau, Renaud Lapierre et Jean Chartier.

224 pages

17,25\$/ch. (taxes et expédition comprises)

Par la poste : **L'Action nationale, 82 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, (Québec) H2X 1X3**

Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514 845-8533 ou 1 866 845-8533
- par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

*** VISA et MASTERCARD acceptées**

**** VISA, MASTERCARD ou de votre compte PAYPAL**

Paielement numérique

Compte fournisseur

Vous pouvez renouveler votre abonnement directement de votre compte bancaire en inscrivant la « **Ligue d'action nationale** » parmi vos fournisseurs (comme Hydro-Québec, Vidéotron, etc.) avec votre nom et votre numéro d'abonné.

C'est la solution de paiement la plus économique.

Virement interac

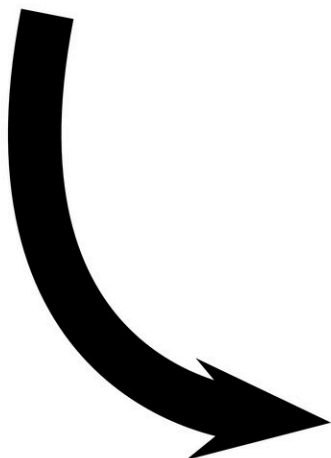
Vous pouvez payer votre abonnement par virement interac en expédiant votre paiement à

revue@action-nationale.qc.ca

La réponse à votre question devra être votre numéro d'abonné.

Boutique internet

Les abonnés qui renouvellent leur abonnement par la boutique internet doivent remplir le formulaire et peuvent payer directement avec leur carte de crédit ou de débit (il n'est pas nécessaire d'ouvrir un compte PayPal).



Payer avec Paypal

Saisissez votre adresse de courriel ou votre numéro de téléphone mobile pour commencer

Adresse de courriel oubliée?

Suivant

Payer avec une carte de débit ou de crédit



Connexion abonnés?

Le site internet de L'Action nationale met systématiquement en ligne les articles qui paraissent dans la version papier de la revue.

Les articles parus dans l'année ne sont cependant pleinement accessibles qu'aux abonnés de la version papier.

En activant la «connexion abonnés», nos abonnés ont accès à tous les articles du site.

Pour vous inscrire à cette option gratuite de l'abonnement papier, il vous suffit de communiquer avec nous par courriel ou par téléphone.

revue@action-nationale.qc.ca

514 845-8533 ou 866 845-8533



Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920

gfb1570@outlook.com

L'Action NATIONALE EN HÉRITAGE

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec plus d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars à laquelle vous avez souscrit il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3



In Memoriam Ghislaine Raymond et Paul-Émile Roy

Paul-Émile Roy, précieux collaborateur de L'Action nationale pendant de nombreuses années, est décédé en 2019 laissant à sa femme Ghislaine Raymond le soin de gérer son héritage et le legs qu'il souhaitait faire à la revue qu'il aimait.

Au décès de madame Raymond en 2021, sa succession nous a fait parvenir ce legs qui a été transféré à la Fondation Esdras-Minville dont la mission est de soutenir la revue à long terme.

N'oubliez pas que votre legs doit être fait à la

**Ligue d'action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3**

pour être considéré comme un don à un organisme d'éducation politique reconnu (EOP/002).

TABLEAU D'HONNEUR DES DONATEURS ET LÉGATAIRES DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Plusieurs personnes nous ont laissé des legs ou des dons qui permettent d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant 100 ans. C'est la Fondation Esdras-Minville qui gère le patrimoine dédié à la revue, mais pour l'obtention d'un reçu pour fins fiscales, il faut libeller les dons et les legs à la Ligue d'action nationale.

Nous exprimons notre gratitude à nos généreux mécènes par une mention à perpétuité à ce tableau d'honneur qui fait état du cumul des dons et des legs.

BÂTISSEURS ÉMÉRITES

plus de 50 000 \$

François	Gaston	André
Beaudoin	Beaudry †	Véronneau

GRANDS BÂTISSEURS

de 25 000 \$ à 49 999 \$

Pierre Karl Péladeau	Hector Roy †
----------------------	--------------

BÂTISSEURS

de 5 000 \$ à 24 999 \$

Gabriel Arsenault	Jacques C. Martin
Dominique Bédard †	Paul Mainville †
Bernard Lamarre †	Michel Moisan
Bernard Landry †	Ghislaine Raymond †
Isabelle Laporte	Ivan Roy
Bryan L'Archevêque	Cécile Vanier †

MEMBRES BIENFAITEURS

1500 \$ À 4999 \$

Robert Ascah
Robert Auclair
André Baillargeon
Jacques Baillargeon
Jean-François Barbe
Luc Bertrand
Antoinette Brassard
Jacques Cardinal
Paul Carrier
Jean-Paul Champagne
Roch Cloutier
Bernard Courteau
Guy Cormier
Normand Cossette
Richard Côté
Benoît Dubreuil
André Dubuc
Richard Dufresne
Harold Dumoulin
Lucia Ferretti
Christian Gagnon
Jean-Pierre Gagnon

Marcel Gaudreault
André Gaulin
Yvon Groulx †
Marcel Henry
Benoît Houde
Gérard N Houle
Marcel et Hélène Jacob
Henri Joli-Cœur
Marc Labelle
Georges Lacroix
Isabelle Lamarche
Gérald Larose
Isabelle Le Breton
Maurice Leboeuf
Richard Leclerc
Laurent Mailhot †
Pauline Marois
Cécile Martin
Marcel Masse †
Yves Michaud
Estelle Monette †
Lucie Monette

Denis Monière
Réjean Neron
Reginald O'Donnell †
Gilbert Paquette
Hubert Payne
Gilles Pelletier †
Réal Pilon
Alain Prévost
Richard Rainville
Antoine Raspa
René Ricard
Paul-Émile Roy †
Hélène Savard-Jacob
Ginette Simard
Denise Simoneau
Rita Tardif
Frédéric Thériault
Robert G. Tessier †
Marcelle Viger
Florent Villeneuve
André Watier

CLUB DES 100 ASSOCIÉS

1000 \$ À 1499 \$

Fernand Allard
Patrick Allen †
François-Albert Angers †
Gaston-A. Archambault
†
Jean-Paul Auclair †
Paul Banville
Claude Belec
Yvan Bédard †
Jacqueline Claire Binette
Henri Blanc
René Blanchard
Réjane Blary
Charles Eugène Blier
Gilles Blondeau
Charles Eugène Blier
David Boardman
Yvon Boudreau
Gaétan Breault
Marcelle Brisson
Henri Brun
Édouard Cadotte
Jean-Charles Claveau
Robert Comeau
George Coulombe

Louis-J. Coulombe
Fernand Couturier
Paul De Bellefeuille
Gérard Deguire
Jean-Jacques Delisle
Richard Dufresne
Bob Dufour
Yves Duhaime
Marcel Fafard
Nicole Forest
Lynn-Ernest Fournier
Jean-Claude Gagnier
Raymond Gagnier
Léopold Gagnon
Paul A Garneau
Romain Gaudreault
Henri-F. Gautrin †
Claude Ghanimé
Yves Gilbert
Pierre Gosselin
Paul Grenier †
Michel Grimard
Yvan Hardy
Guy Houle
Pierre André Julien

Germain Jutras
Pierre Lacombe
Raymond Laflamme
Lucie Lafortune †
Anna Lagacé-Normand †
Gisèle Lapointe
Roger Lapointe
Alain Lavallée
Germain Lavallée
Denis Lazure †
André Leduc
Maurice Leduc
Pascal Leduc
Gérard Lefebvre
Émile Lemaire
Jacques Libersan
Pierre Lincourt
Clément Martel
Clément Mercier
Yvon Martineau †
Roger Masson
Serge Ménard
Monique Michaud
Daniel Miroux
Lise Monette

Louis Morache
Rosaire Morin †
Gilles Ouimet
Jacques Parizeau †
Hélène Pelletier-
Baillargeon
Claude Pilote
Fernand Potvin
Arthur Prévost †
René Richard †
Dominique Richard †
Jacques Rivest
Jean-Denis Robillard
Louis Roquet
Pierre-Paul Sénéchal
Michel Taillefer
Réjean Talbot
Claudette Thériault
Serge Therrien
François C Thivierge
Marcel Trottier †
Réal Trudel
Denis Vaugeois
Claude-P. Vigeant
Madeleine Voora

L'Action NATIONALE

Liberté d'expression

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

Rédaction

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte-rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans «L'index des périodiques canadiens» (1948-2002), dans «Périodex» depuis 1984, dans «Repères» publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de *L'Action française* et de *L'Action nationale* de 1917 à 2013 sont numérisés et accessibles dans le site de la BAnQ.

Reproduction

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Mise en page et infographie

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Christian Gagnon

Vice-président

Pierre Serré

Secrétaire

Alexis Tétreault

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Denis Monière

Isabelle Le Breton

Martine Ouellet

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib

Mathieu Bock-Côté

Nicolas Bourdon

Robert Comeau

Claude Coulombe

Myriam D'Arcy

Jules Gagné

Mathieu Gauthier-Pilote

Léolane Kemner

Philippe Lorange

Jacques C. Martin

Gilbert Paquette

Danic Parenteau

Guillaume Rousseau

Patrick Sabourin

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Henri Laberge, Jacques-Yvan Morin

Tarifs 2022

(taxes et expédition comprises)

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	95 \$ (78,28 \$ + taxes)	170 \$ (130,46 \$ + taxes)
Abonnement de soutien	195 \$	325 \$
Étudiant	60 \$ (47,84 \$ + taxes)	100 \$ (78,28 \$ + taxes)
Institution	160 \$ (130,46 \$ + taxes)	250 \$ (208,74 \$ + taxes)
Autres pays	160 \$	275 \$

Abonnement PDF	60 \$ (52,18 \$ + taxes)	100 \$ (86,97 \$ + taxes)
----------------	------------------------------------	-------------------------------------

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel
revue@actionnationale.quebec
www.actionnationale.quebec

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca